

France Forum

- *Cap sur l'an 2000*
- *Ordre et désordre
dans un monde bouleversé*
- *Europe : mode d'emploi*
- *La revanche de Smith sur Marx*
- *Disparition silencieuse
des paysans ?*
- *Economie française
et Communauté européenne*
- *Les jeunes et la politique*
- *Corneille et la grâce selon Péguy*
- *Arts et lettres*
- *Le droit, la guerre et la paix*

Henri BOURBON - Jean-Marie DOMENACH - René FOCH - Jean BOISSONNAT
- Marie-Thérèse NOUVELLON - Jacques MALLET - Colette YSMAL - François
BAYROU - Joseph PINARD - Michel JACQUEMIN - Marcel POCHARD
- Benoît VERMANDER - Philippe SÉNART - Marc DARMON - René PUCHEU
- Jean GOUJON - Jean AUBRY - Bernard VOYENNE - J.-D. DURAND - Jean
TEITGEN - Etienne BORNE.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

**Etienne Borne, Henri Bourbon
Jean Aubry**

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire **265-266**

Octobre-Décembre 1990

30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

| | |
|---|-------|
| CAP SUR L'AN 2000 PAR HENRI BOURBON | p. 2 |
| ORDRE ET DÉSORDRE DANS UN MONDE BOULEVERSÉ PAR JEAN-MARIE DOMENACH | p. 3 |
| EUROPE : MODE D'EMPLOI PAR RENÉ FOCH | p. 8 |
| LA REVANCHE DE SMITH SUR MARX PAR JEAN BOISSONNAT | p. 15 |
| LA DISPARITION SILENCIEUSE DES PAYSANS ? PAR MARIE-THÉRÈSE NOUVELLON | p. 20 |
| TRENTE-TROIS ANS APRÈS LE TRAITÉ DE ROME : LE BILAN ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCE PAR JACQUES MALLET | p. 26 |
| LES JEUNES ET LA POLITIQUE DÉBAT AVEC COLETTE YSMAL, FRANÇOIS BAYROU, JOSEPH PINARD, MICHEL JACQUEMIN, MARCEL POCHARD | p. 32 |
| PÉGUY LECTEUR DE CORNEILLE PAR BENOIT VERMANDER | p. 40 |

ARTS ET LETTRES

| | |
|---|-------|
| LA VIE LITTÉRAIRE PAR PHILIPPE SÉNART | p. 44 |
| DISQUES PAR MARC DARMON | p. 52 |

NOTES DE LECTURE

| | |
|--|-------|
| L'EUROPE ET SES NATIONS DE KRIZSTOF POMIAN L'INVENTION DE L'EUROPE D'EMMANUEL TODD PAR RENÉ PUCHEU | p. 53 |
| L'ARGENT FOU D'ALAIN MINC PAR JEAN GOUJON | p. 55 |
| LA ROUE DE LA FORTUNE (SOUVENIRS D'UN FINANCIER) DE PIERRE MOUSSA PAR JEAN AUBRY | p. 57 |
| LES ÉMERVEILLEMENTS DE JEAN ONIMUS PAR BERNARD VOYENNE | p. 59 |
| LE PÈRE GASTON FESSARD, UN JÉSUI TE AU TEMPS DU "PRINCE ESCLAVE" PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND | p. 60 |
| "RÉPONSES AUX QUESTIONS" DU PÈRE DANIEL FOUCHER PAR JEAN TEITGEN | p. 61 |

PROPOS DU TEMPS

| | |
|--|-------|
| LES CÈDRES QU'ON ABAT | p. 62 |
| LE DROIT, LA GUERRE ET LA PAIX PAR ÉTIENNE BORNE | p. 66 |

CAP SUR L'AN 2000

La Première Guerre Mondiale avait brutalement mis fin à la "Belle Epoque" d'un Occident pacifique et prospère, sûr de lui et dominateur, régnant sans complexe et sans rencontrer de résistance significative sur ses empires coloniaux, imposant, le cas échéant, sa loi au reste du monde : à peine, quelques années plus tôt, avait-on pris garde au premier avertissement que constituait l'écrasement par le Japon des armées et de la flotte russes, mais l'immense empire des tsars faisait-il partie de l'Occident ? Ainsi s'amorçait à l'aube du XX^e siècle un infernal enchaînement de conflits planétaires à répétition, aux effets destructeurs sans précédent, d'incessants bouleversements géo-politiques, de profonds traumatismes économiques, culturels, religieux, conduisant à la remise en cause, voire, ici ou là, pour de plus ou moins longues périodes, au naufrage des valeurs constitutives de la civilisation occidentale.

Tout, cependant, n'a pas sombré. D'abord parce que ce même XX^e siècle a été aussi celui d'un prodigieux essor scientifique et technique et, dans sa seconde moitié, d'une expansion économique qualifiée tantôt de "miraculeuse", tantôt de "glorieuse", et de progrès politiques indiscutables avec notamment l'installation et la consolidation de la démocratie en Allemagne et au Japon, la création et le développement de l'Europe communautaire ou le recours plus fréquent et plus systématique des grandes puissances à des procédures de consultations et de concertation mutuelles : acquis précieux même si, pour une part, ils ont été le résultat de près de 45 ans de guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Ensuite parce que le siècle s'est terminé, comme il avait commencé, par un coup de théâtre, mais allant, cette fois, dans le bon sens : l'imprévisible et soudaine conversion de l'URSS et des pays de l'ex-Bloc de l'Est au système économique occidental ainsi qu'aux valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. Certes, il reste encore, de la proclamation de ces intentions à leur incarnation, beaucoup de chemin à parcourir et d'obstacles à vaincre. La fin de la guerre froide et la disparition du rideau de fer n'en constituent pas moins une première étape concrète et significative.

Tout est bien qui finit bien... Mais l'Histoire est-elle finie ? Même sans l'aggravation des tensions au Proche-Orient, même sans la crise du Golfe, il aurait existé suffisamment de motifs d'en douter.

Dix ans avant le changement de millénaire, c'est un monde nouveau - donc inconnu - qui s'est mis en place au sortir de tant de péripéties. Il convient donc sans plus tarder de l'explorer et de nous interroger sur les nouveaux défis auxquels nous sommes déjà ou serons incessamment confrontés. Une réflexion prospective menée en commun avec des amis et des collaborateurs de "France-Forum" nous a conduit à considérer nécessaire de consacrer une série d'études à cet important sujet, dès maintenant et tout au long des années 1991-1992.

Nous avions à vrai dire, dans divers domaines, déjà commencé cette réflexion avec la publication des conférences de France Queré et Claude Huriet sur les problèmes éthiques et juridiques posés par les avancées de la biologie et de la médecine (1), avec les propositions d'Etienne Borne, de Jean-Marie Domenach, de François Bayrou (Pour une vraie réforme de l'enseignement) (1), avec les articles de Jean Boissonnat (La fin des communismes) (2), Paul Camous (La nouvelle Société européenne et marchande) (3), François Guérard (En 1990, que veut le Tiers-Etat ?) (4). Elle se poursuivra de manière plus systématique dans ce cahier et les suivants.

Jean-Marie Domenach, au départ, souligne ce que notre monde bouleversé recèle d'ordre et de désordre, et met en lumière les nouvelles questions d'ordre éthique et politique qu'il nous pose. René Foch précise la signification et les enjeux véritables du débat engagé sur les réformes institutionnelles destinées à mener à bien, avant l'an 2000, la construction d'une Europe véritablement communautaire. Jean Boissonnat dégage, à la lumière des événements récents, les leçons à retenir aujourd'hui de la longue querelle entre les partisans d'Adam Smith et ceux de Karl Marx. Marie-Thérèse Nouvellon analyse la dramatique

mutation qui affecte l'agriculture et indique à quelles conditions peut encore être évitée "la disparition des paysans".

Pour les numéros suivants, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la publication d'articles sur :

- l'enseignement : professeur Philippe Cazenave, "Les problèmes de l'enseignement supérieur à l'horizon de l'an 2000"; professeur Emile Claessen, "Comparaison des systèmes universitaires de la France et de l'Allemagne"; - la recherche : Philippe Ricalens, "Lubie ou nécessité"; - l'économie : Jacques Méraud, "Nouveaux besoins et nouvelles demandes des consommateurs"; professeur Christian Morisson, "Coûts économiques et problèmes sociaux d'une économie pluri-culturelle et pluri-éthique"; - la défense : publication des conférences de Thierry de Montbrial et du professeur Raoul Girardet sur "politique de Défense : nouveaux défis, nouveaux choix"; - la culture : publication d'une prochaine conférence de Jacques Rigaud "Quelle politique de la culture pour une culture en liberté ?".

Ce programme n'est pas limitatif et nous espérons obtenir des contributions de nos amis et collaborateurs : Jean-Marie Pelt et Philippe Saint-Marc, sur les questions d'écologie et d'environnement, Pierre Avril sur les mutations politiques, Jacques Mallet, sur l'évolution des relations internationales, Charles Delamare, sur les nouvelles problématiques économiques, Gérard Adam, sur les mutations sociales et syndicales, Evelyne Sullerot, sur les phénomènes de société. Il conviendrait enfin de tenter de répondre à quelques interrogations fondamentales : Vivons-nous une mutation de civilisation ? Quelles bases pour l'éthique, pour les valeurs spirituelles de l'an 2000 ? Interrogations auxquelles nous comptons qu'Etienne Borne, René Pucheu et d'autres amis voudront bien apporter des réponses, fruit de leurs travaux. Au fur et à mesure de notre réflexion, d'autres pistes de recherches apparaîtront sans doute, auxquelles nous ferons place. Notre ambition n'est évidemment pas de réaliser un inventaire exhaustif des défis à relever d'ici l'An 2000, mais plus modestement de tracer, dans le respect du dialogue et de la confrontation, quelques lignes directrices aidant à mieux discerner l'horizon.

Ce souci de l'avenir n'implique nullement de notre part un désintéret pour le présent. Il est évident que si les situations qui ont provoqué la colère des lycéens, des magistrats, des agriculteurs, des professions de santé, des sapeurs-pompiers, et d'autres, ne reçoivent pas de réponses sérieuses et raisonnables, elles conduiront à aggraver et à compliquer les défis à relever. Voici que dès maintenant fleurissent les commentaires sur les thèmes : crise de régime, crise de l'Etat, crise sociale, crise politique, crise morale, crise de société. Crise, mutation, malaise, novation, demeurent les mots-clé de notre époque.

Par ailleurs, nos "Forum" s'insèrent et s'inséreront dans la perspective de l'An 2000. Ce fut le cas avec les débats sur l'Allemagne (Joseph Rovin - Ulrich Wickert) (5), l'URSS (Yves Hamant - Dominique Moisi) (6), le Japon (Michel Drancourt - Jean-Marie Domenach) (7).

Ainsi "France-Forum" demeure fidèle à son inspiration d'origine - une recherche et une réflexion qui ne doivent rien aux commodités du dogmatisme sécurisant ni aux facilités du sectarisme démagogique, une recherche et une réflexion qui ne font pas de nous des "touristes d'idées" (Alain) mais qui se fondent sur une certaine idée de la culture, de la politique et de la personne humaine.

Henri BOURBON

(1) Au Club France-Forum de Paris, comme les autres conférences mentionnées dans la suite de cet article. France-Forum n° 256-257 - Octobre-Décembre 1989.

(2)(5) France-Forum n° 258-259 - Janvier-Mars 1990.

(3)(6) France-Forum n° 261-262 - Mai-Juin 1990.

(4)(7) France-Forum n° 263-264 - Juillet-Septembre 1990.

ORDRE ET DÉSORDRE DANS UN MONDE BOULEVERSÉ

par Jean-Marie DOMENACH

L 989-1990 : un siècle s'achève par anticipation, et peut-être plus qu'un siècle : deux ou trois. Mais cela, l'histoire le dira plus tard. En attendant, nous devons prendre une première mesure du gigantesque bouleversement qui s'est produit ces deux dernières années. Ce serait cependant une erreur de croire que l'histoire s'arrête parce que nous commençons, non sans retard, à réfléchir. Et ce serait une autre erreur, contraire et complémentaire, d'imaginer que le passage d'un ordre mondial à un autre, parce qu'il semble, en un premier temps, combler nos vœux, apporte avec lui paix, justice et bonheur. Certes, nous avons pris notre part de la fête, mais, de ce que le totalitarisme soviétique s'est effondré, il ne s'ensuit pas que l'humanité soit délivrée de la terreur et que ne se relèvent ailleurs des émules de Staline et de Hitler. Saddam Hussein nous l'a rappelé, le politique est répétitif : en un sens, il ne progresse pas, mais les conditions dans lesquelles nous le vivons sont changeantes, et peuvent être changées (1). Son progrès ne se fait pas unilatéralement, mais dans un va-et-vient dialectique entre la montée des espoirs et celle des périls. L'utopie d'un ordre mondial s'affirme à mesure que s'étend le désordre. Il convient donc d'abord de penser davantage, et de penser à neuf, afin d'esquisser des réponses adéquates aux défis.

Tout bonheur recèle une part d'illusion. L'Occident a pu croire qu'il avait vaincu sans combattre. La réunification de l'Allemagne, qui fut au cœur de la menace de guerre pendant quarante ans, s'est opérée sans violence. L'Empire soviétique s'est rallié publiquement aux grands principes de la démocratie. Le désarmement des deux Grands a fait d'énormes et rapides progrès. Enfin, d'un bout à l'autre de la planète, on entend craquer les banquises, jusqu'en Albanie, jusqu'en Chine... Cela est exact et merveilleux. Mais toute victoire recèle une drogue et le risque d'une défaite. De ce qui s'est produit, on est tenté de déduire que l'Occident a gagné pour longtemps et que la menace a disparu. Or, si l'Empire totalitaire a perdu, ce n'est pas pour autant que l'Occident a gagné, et sa puissance s'est trouvée aussitôt défiée par un Etat arabe qu'il croyait plus ou moins son allié et qui n'était sorti de sa dépendance que depuis quelques dizaines d'années. L'heureuse surprise faisait rêver d'un nouvel ordre installé sous l'égide des deux Grands réconciliés. Mais déjà l'un des deux se défaisait, laissant émerger le seul, l'unique Grand - géant et mendiant, qui fait la

quête pour payer l'envoi de ses troupes dans le Golfe Persique. La "fin de l'histoire", annoncée par un conseiller de la Maison Blanche, n'a duré qu'un mois. L'histoire était repartie pour un tour. Tâchons du moins de retenir quelques leçons du tour précédent.

La modestie, d'abord. La plus haute culture n'a pu arrêter la prétention des tyrans de ce siècle, elle leur a même prêté main forte en plusieurs pays, dont le nôtre. Ne surestimons pas le civilisé, comme l'écrivait Berdiaeff en 1930. La barbarie rôde toujours avec ses fidèles compagnes : la sottise et la lâcheté. C'est pourquoi, entre la force brute et l'intellectualité planante, il faut insérer une vision du monde qui, appuyée sur le fondamental, ne perde pas contact avec le réel. Laissée à elle-même, la pure intelligence est attirée par la force et a tôt fait de déraisonner. On l'a vu ces derniers temps à propos de l'Irak, comme on l'avait vu déjà à propos de Hitler, puis de Staline.

La catastrophe des idéologies nous laisse plus ou moins désemparés, et l'on n'en fabriquera pas une de rechange avant longtemps. Or - et ceci est inquiétant - l'histoire avance plus vite que notre réflexion. On a beau dire que l'oiseau de Minerve s'envole au coucher du soleil, encore faut-il que la nuit ne soit pas tombée. Il me semble même quelquefois que la pensée européenne est en recul depuis quarante ans. Alors que la liberté l'a emporté militairement en 1945, elle n'a cessé depuis, intellectuellement et spirituellement, de se contester et se détruire. Une espèce molle et sophistiquée de nihilisme s'est imposée dans les arts et la philosophie. Quant à la politique, elle se résigne à suivre l'économie au lieu de la maîtriser.

Il ne suffit donc pas de vaincre, il faut encore, comme ne le sut pas faire Hannibal, savoir profiter de sa victoire. L'Europe se cherche ; et les Français cherchent la France. Affirmer quoi que ce soit - sinon pour éblouir les médias - paraît obscène. L'équivoque est au gouvernement et l'opposition reste aphone. On insinue que la politique n'a plus besoin d'idées. Mais si l'on veut rattraper l'histoire, il ne faut ni courir après elle, ni marcher à reculons, mais réfléchir et reprendre appui sur l'essentiel. Ne pas hésiter à dire, comme on le fait ici depuis longtemps, que les idées et les valeurs ont plus d'importance que jamais. Les épreuves qui s'annoncent seront d'autant plus dures que nous devrons les affronter sans prépara-

tion, sans doctrine et sans tuteur.

COMMENT SORTIR DU CHAOS ?

Ce à quoi nous avons assisté - car on ne peut dire, hélas !, que la France y ait joué son rôle - se résume ainsi : un ordre international s'est effondré, non pas sous la pression d'un autre ordre, mais de son propre poids, de sa propre incapacité. Un ordre s'est effondré et aucun autre ne l'a encore remplacé.

Il y a des ordres injustes, qui cachent les pires désordres, comme disait Péguy (et en vérité tout ordre est plus ou moins injuste), mais le désordre ne prend valeur que s'il prépare un autre ordre, plus pacifique et plus juste. La satisfaction d'avoir gagné sans combattre ne doit pas cacher aux Européens deux faits essentiels :

Le premier est que la Guerre froide structurait l'équilibre mondial et que "l'équilibre de la terreur", pour être abominable, n'en était pas moins un équilibre : il captait, il ordonnait les désordres régionaux ; il obligeait chacun des camps à serrer les rangs. Sans la menace soviétique, la CEE n'aurait sans doute pas vu le jour. Avoir un ennemi identifié aide et rassure : les boucs émissaires unissent les sociétés. Certes, il est infiniment heureux que les Européens de l'Est se soient libérés et que l'Empire soviétique se décompose. Mais l'Empire n'est pas que domination, c'est aussi un ordre intelligible, et lorsqu'il se décompose, de graves conflits en résultent. La Première Guerre mondiale trouva son origine dans l'effondrement de l'Empire ottoman, et la dissolution de l'Empire austro-hongrois fut aussi l'une des causes de la Seconde. Mais, en 1914, l'Europe régnait sans conteste sur le monde. Il n'en allait déjà plus de même en 1939. Aujourd'hui, l'Europe excentrée cherche à se fédérer. Mais elle n'est pas encore parvenue à rentrer dans l'histoire. A quel prix y parviendra-t-elle ?

En se constituant en "Communauté", l'Europe a tiré la conclusion de son abaissement. Mais, du fait même qu'elle tend à l'unité, elle risque de se particulariser, d'apparaître comme un élément parmi d'autres d'un monde diversifié. Les Occidentaux, tout à leur joie de l'échec du marxisme, n'ont pas aperçu qu'il signifiait aussi l'échec de la dernière tentative de l'humanisme occidental pour proposer et imposer à l'humanité un destin universel. C'est ce que voulait dire le mythe de la fin de l'histoire : l'individu réconcilié avec l'espèce. Mais cette fin est finie, et il serait stupide que le libéralisme reprenne cette utopie à son compte. La fin de la fin de l'histoire libère les esprits d'une idéologie qui avait tourné à la terreur, mais en même temps, elle ouvre grandes les portes à toutes les revendications, justifiées ou non, des peuples, des religions, des cultures ; elle nous réintroduit dans l'histoire, mais à l'envers, en remontant du sens unificateur vers l'hétérogénéité anarchique ou tyrannique. Qu'advient-il des premiers pas faits par l'ONU pour une gestion mondiale de la réponse à l'agression irakienne ? La mondialisation de l'économie, celle de l'information, peuvent-elles conduire à une mondialisation politique, et dans quelles conditions ?

Une seule internationale subsiste, celle de l'Eglise catholique ; un seul universel, celui des Droits de l'homme. Leur alliance récente renforce l'Occident mais ne l'empêche pas d'être minoritaire, contesté et même haï par des masses énormes, en Asie, en Afrique, en Amérique latine. C'est pourquoi il faut envisager l'enjeu de la crise du Golfe comme un dilemme décisif. Ou bien un ordre mondial, ou quasi mondial, la règlera, ou bien le chaos l'emportera : nations et religions se combattront non seulement entre elles, mais à l'intérieur d'elles-mêmes, à l'instar du Liban. Cet ordre mondial implique le ralliement à un universel qui ne sera plus le privilège d'une "nation impériale", ni le monopole de l'Occident, même si les principes dont il s'inspire sont empruntés à l'héritage de l'Occident.

Un tel dilemme ne saurait être surmonté par la diplomatie, ni par les prédominances économiques ou militaires d'une nation ou d'un bloc de nations, il exige de notre part une conversion intellectuelle et spirituelle, de telle sorte que les principes universels sur lesquels se fondera la paix, n'apparaissent pas comme la couverture hypocrite des intérêts. Nos démocraties sont-elles capables d'une telle attitude, et sommes-nous capables de les en rendre capables ? L'Europe trouve ici sa justification politique et culturelle majeure (2), car elle est seule en mesure d'ébaucher le modèle d'une croissance réglée, de ce qu'on appelait dans les années 30, une "économie humaine". Débarrassée de ses Empires, ayant elle-même donné l'exemple de la réconciliation, elle seule est en mesure de créer un type d'association internationale sans hégémonie.

N'oublions pas cependant que cette entreprise se développe dans un contexte difficile où s'affrontent, non plus deux blocs, deux idéologies, issus de la tradition européenne - marxisme et libéralisme - mais deux conglomerats aux contours incertains : celui des démocraties capitalistes, qui dispose de la richesse, et celui des pays dits en voie de développement qui ne disposent pas de la richesse (ou en font mauvais usage), non plus - mais pour combien de temps ? - de l'arme atomique. Certes, diverses sortes d'échanges et de compromis sont concevables entre des Etats qui payeront pour être tranquilles et d'autres qui recevront pour se développer : un tel échange s'est esquissé autour de l'intervention américano-onusienne dans le Golfe. Mais il prendrait vite une tournure humiliante et il n'a de valeur qu'intégré à des projets de péréquation et de développement mondiaux.

Si cette promotion du régional au mondial n'est pas entreprise rapidement, dans un esprit généreux et réaliste, nous serons probablement ramenés à l'alternative que nous avons connue durant les trois années qui séparent la victoire des Alliés du début de la Guerre froide : ou bien les Etats-Unis remplissent un rôle de tutelle et de contrôle international, ou bien l'entrechoc des ambitions et des puissances aboutit à un désordre généralisé. Entre-temps deux facteurs nouveaux sont intervenus, qui compliquent encore le tableau : la montée en puissance

du Japon et l'exaltation des tribalismes, nationalismes et intégrismes dans de larges portions du monde. De sorte qu'on entrevoit le dilemme : ou bien la domination américaine étayée (jusqu'à quel point ?) par l'Europe (ou l'Allemagne si l'Europe ne se fait pas) ou bien la guerre de tous contre tous.

Sombres perspectives, mais moins sombres que celles que nous avons affrontées depuis soixante ans. Elles sont plus difficiles à analyser et à décrire qu'en 1940 (encore que l'Appel du 18 juin fût l'œuvre d'un visionnaire plutôt isolé) car on a affaire non plus à des antagonismes définis, mais à un double mouvement contradictoire, qui se développe sur des bases communes : la montée des périls s'inscrit dans la même logique que la montée des espérances. C'est ainsi que le progrès technique, qui offre à presque tous les Etats la possibilité de détenir des armes terrifiantes, a aussi pour conséquence de les relier entre eux, de les rendre plus dépendants, et, malgré eux, plus solidaires. La bataille engagée pour le pétrole en est un exemple : elle affecte par anticipation le réseau financier mondial, touchant de part en part toutes les économies, les plus pauvres comme les plus riches.

L'indétermination de la menace rend plus difficile son repérage et peut conduire à des erreurs d'appréciation : aucun satellite espion ne nous renseigne sur ce qui se passe dans la tête des chefs, ni dans celle des peuples. En apparence, la démocratie est instable alors que la dictature est stable, mais c'est le contraire qui est vrai. Sadam Hussein est imprévisible, et l'ensemble du monde arabo-musulman se trouve en état permanent de catastrophe (3). Déjà les démocraties n'étaient pas parvenues à appréhender (aux deux sens du mot) Adolf Hitler. Il sera encore plus difficile d'appréhender les dictateurs qui surgiront aux quatre coins du monde, et, au-delà de leur psychologie, les besoins et les humeurs des peuples. Nous allons vers une déstabilisation des ensembles plus ou moins artificiels créés par les colonisateurs et rigidifiés par l'imitation du modèle européen de la nation-Etat. "Les défis les plus importants pour l'Europe dans les prochaines années ne résident probablement pas dans les rapports entre Etats, mais plutôt dans les relations entre peuples composant ces Etats (4)". Le rapprochement des administrations nationales ne supprime pas le choc des cultures ; peut-être même va-t-il l'aggraver. Et c'est une tâche essentielle que de s'y préparer.

D'immenses zones qui sont presque des *res nullius* se créent ou se recréent dans le monde : en Afrique noire où des ethnies s'affrontent sans merci, en Amérique latine où des trafiquants de drogue ont installé leurs fiefs, en Asie centrale où, de l'Afghanistan à la Mongolie, des bandes reprennent la tradition des hordes et jusqu'en Chine, où l'on assiste au décrochage de régions et de villes à l'égard du pouvoir central. Le système national-étatique avait l'avantage de libérer les peuples tout en les encadrant. La fin des Empires lui rend une certaine jeunesse, et l'on comprend les craintes exprimées par certains, que les Empires "ne soient remplacés comme facteurs d'ordre international par une multitude de

réglementations et d'interférences (le GATT, la CSCE...)" (5). Il est certain qu'on ne gagnera rien à substituer à l'administration nationale, fût-elle jacobine, des technocraties abstraites. Mais l'Europe communautaire se réduit-elle à cela ? Et quel que soit le bien fondé des critiques qu'on lui porte, existe-t-il un autre projet capable de faire rentrer nos nations dans l'histoire ? Le passage au supra-national exige autre chose que des colloques et controverses sur l'identité nationale : une réflexion sur les objectifs et les moyens, sur les institutions et les projets (6). Ne pas trop se demander qui l'on est, mais ce qu'on fait et veut faire.

Ainsi se multiplient, se concurrencent et se combattent parfois les phénomènes de désintégration, de pulvérisation, tandis que les progrès des communications et des échanges poussent à la mondialisation. A cette contradiction ne cherchons pas une réponse univoque. Ce qui nous semble décomposition peut aussi bien traduire des aspirations à la dignité et à la liberté, préludes à une recomposition plus juste et durable. C'est parce que les cultures nationales ont la vie dure, c'est parce que les religions ont résisté au progressisme que l'Europe de l'Est aujourd'hui est presque entièrement libérée. Ce qui fait problème, ce sont les lendemains de libération, parce que les instances capables de discipliner les revendications populaires ont perdu leur légitimité. On le voit bien en Yougoslavie : ce microcosme de l'Europe (dix-huit nationalités !) nous présente un concentré réactivé des oppositions qui l'ont déchirée depuis des siècles. Privées de cadres et de point d'application, les revendications nationales et religieuses se durcissent et se fixent sur des leaders charismatiques. L'humiliation de peuples qui jadis furent souverains et ont été ensuite soumis et infériorisés par l'Occident constitue une réserve de violence qu'il ne faut pas sous-estimer. A l'égard de l'Islam, un choix décisif devra être fait, qui entraînera des obligations des deux côtés. L'Occident devra cesser d'en faire un enfant humilié, mais il ne renoncera pas à la laïcité démocratique. La cogestion des affaires mondiales ne s'accommodera pas de la guerre sainte. Qu'un accord profond puisse exister entre la laïcité et l'Islam authentique, voilà ce que pensait Massignon et que les faits n'ont pas encore confirmé.

LA PAROLE AUX RELIGIONS

Le repli sur les "communautés" auquel on assiste en France, et qui se couvre aussi bien de l'intégrisme catholique que d'un certain antiracisme, est aussi nuisible à la communauté nationale qu'aux religions elles-mêmes. Or, si sécularisée que soit notre société, son destin reste lié à celui des religions, et il est regrettable qu'au moment où l'Eglise catholique tient le langage du droit des hommes et des nations, son influence recule, du moins en Europe, et que beaucoup, parmi les croyants les plus fervents, se replient sur des groupes charismatiques. La tentation de constituer un "parti de Dieu", par opposition à la modernité, nous ramènerait un siècle en arrière. Malheureusement ce retrait chrétien vient à l'appui de l'abstention civique. La France redevient "pépère" sui-

vant le mot de R. Barre, comme elle était petite-bourgeoise en 1939. L'abstention électorale et l'incivisme compromettent le réveil nécessaire devant la montée des nouveaux périls.

La guerre pour Jérusalem, qui se profile derrière le conflit irakien, pourrait être évitée par un accord entre les trois grandes religions monothéistes. Auguste Comte avait raison de proposer un pouvoir spirituel afin de traiter des affaires qui ne relèvent pas de la politique. Mais qui donc négocierait avec le pape au nom des Juifs et des Musulmans ? Le problème qui se pose au Proche Orient concerne des États religieux. La conviction d'avoir Dieu pour soi a des conséquences désastreuses en politique. Si pénible que cela puisse être parfois, il me semble que sur ce point nous ne devons pas transiger. La laïcité n'est plus une arme de combat, sauf chez quelques attardés ; elle est la condition d'existence de notre communauté nationale, et bien davantage : la condition d'une paix durable au Proche Orient.

Certes, l'effondrement des religions horizontales, la déroute du socialisme et la fin de l'idéologie progressiste ouvrent un large espace aux religions de la transcendance. Mais leur pouvoir reste fragile en regard de la puissance technique et des contraintes économiques. Cependant, que les religions soient facteurs de paix ou de guerre est une question dont la réponse sera déterminante. Contrairement à ce qu'on entend dire, jamais le spirituel n'a été aussi profondément impliqué dans le temporel depuis les années du combat antinazi.

COMPLEXITE ET DÉCISION

Toutes nos anticipations doivent tenir compte de ce préalable épistémologique : il faut renoncer aux facilités que permet le système bipolaire. Nous sommes entrés dans un système galactique, c'est-à-dire un agrégat de constellations que nous devons penser (si c'est possible) dans quatre dimensions : concevoir à la fois le dynamisme interne de chaque partie et l'équilibre général et toujours mouvant de l'ensemble. Toutes ces parties divergent mais simultanément se rapprochent, tandis que leur noyau central se dilate et parfois éclate. D'où la difficulté, presque l'impossibilité, de désigner l'ennemi. La disparition de l'ennemi unique cause à la politique une difficulté essentielle, car toute politique, toute stratégie est forcément duale. Or la situation nouvelle exige de briser ce dualisme. Mais la complexité gêne l'action ; on en a la démonstration avec l'Irak, cet adversaire nouveau et même imprévu, contre lequel se concentre une armée plurinationale, à la fois puissante et impuissante. Il convenait en effet de réagir contre une violation du droit des gens, mais, ce faisant, on risquait d'entrer dans un processus de déstabilisation et de violence et ainsi de contredire dans les faits cet ordre international au nom duquel on intervenait. Les conflits régionaux ne pourront être résolus que par des décisions nécessairement simplificatrices, mais l'ordre mondial, lui, restera complexe. Le risque vient de la greffe, sur une société mondiale complexe, de conflits régionaux complexes.

Laissée à sa logique propre, la complexité engendrera des situations telles que le glaive, ou la menace du glaive, devra trancher. Mais plusieurs mains peuvent-elles tenir le glaive ? Comment articuler des systèmes aussi cohérents que possible à des autorités mondiales plurielles et souples ? Par systèmes cohérents, j'entends la CEE, bien entendu, mais aussi ceux qui restent à constituer en Afrique et dans le Proche Orient.

Une telle perspective est assurément plus difficile à concevoir et expérimenter que celle qui a conduit les nations à se jeter les unes contre les autres. La guerre est un instrument de simplification brutal et coûteux. La paix exige une invention culturelle et des mécanismes interactifs délicats. La paix est une veille perpétuelle. La raison y modère les passions, et d'abord celle qui procède d'elle : la volonté de réduire tous les problèmes à des alternatives simples. L'effort de connaissance et de compréhension, l'énergie nécessaire à la pacification d'un monde effervescent exigent de nous une conversion mentale, ainsi que des réformes dans notre politique et notre enseignement (7). L'ère cartésienne est terminée. La dialectique s'est dévorée elle-même. Le systémisme, conquête des récentes années, doit être combiné avec l'énergie spirituelle et l'action morale, car ce n'est pas seulement la connaissance qui est en jeu, mais la capacité de décision. En effet la complexité croissante affecte tous les pouvoirs centraux, qui se diluent en une multitude de micro-organismes. Le pouvoir est partout, disait Michel Foucault ; ajoutons qu'il est de moins en moins là où il devrait résider, - l'actuel gouvernement de la France donne une idée de cette évacuation du pouvoir en son centre. Or le vide central peut aspirer n'importe quelle force à n'importe quel moment, et en devenir l'instrument. Notre démocratie fragmentaire, il faudra trouver les moyens et les structures de sa réforme afin de la rendre apte à répondre à la diversité et à l'imprévisibilité des menaces. Nous vivons exactement ce qu'avaient annoncé les "contestataires des années 30" : le divorce entre une démocratie de plus en plus abstraite et une population qui ne se reconnaît pas dans des instances de représentation qui s'enchevêtrent et se dévitalisent. Or, ne l'oublions pas, la distinction entre politique intérieure et politique extérieure est périmée. L'Empire soviétique s'effondre du dedans. C'est un risque qui menace également nos démocraties. La périphérie dangereuse s'est repliée vers l'intérieur.

La "nouvelle donne mondiale" n'a pas seulement pour conséquence d'emmêler et obscurcir les événements, elle complique la réponse à l'événement. S'il est vrai, comme l'écrit Th. de Montbrial, que "le fondement de la stabilité structurelle du système international est l'équilibre des forces", il va falloir nous habituer à vivre dans un déséquilibre permanent qui confère au cours des événements une accélération qui permet à peine de les enregistrer. Tout gouvernement s'organise en fonction d'une double menace : celle qui vient de l'intérieur et celle qui peut surgir de l'extérieur. Or, non seulement ces deux ordres de menace tendent à se confondre, mais elles deviennent de moins en moins prévisibles. C'est pour-

quoi nous devons travailler à la constitution d'un corps politique dont l'analogie avec le corps humain semble plus pertinente que jamais, dans la mesure où le corps humain dispose d'un mécanisme immunitaire contre les agressions externes et les dérèglements internes. Afin d'éviter la surprise et le collapse, il faudra commencer par repérer les grandes lignes de force, démographiques, culturelles, religieuses, économiques, financières et politiques, qui rendent probable telle ou telle évolution : ainsi le déséquilibre Nord-Sud, la Dette, la demande d'énergie, etc.

La politique n'est pas le conflit. Elle est - ou du moins devrait être - ce qui prévient le conflit. Mais il y faut une volonté commune et un projet d'avenir. Le plus inquiétant n'est pas la prolifération des menaces mais la faiblesse des ripostes que cause l'indécision des pouvoirs. L'exaspération de l'individualisme dans les nations auxquelles incombe (qui s'en chargerait à leur place ?) la mission d'établir un ordre mondial contraste avec la générosité et l'imagination nécessaires pour aller de l'avant dans un monde qui n'est plus celui du XX^e siècle - et qui, s'il est pour nous déjà celui du XXI^e, est encore celui du XIV^e ou du XV^e pour d'autres continents. Certes, beaucoup de choses ne dépendent pas de nous, mais plusieurs en dépendent qui ne sont pas négligeables : la reconstruction du civisme, la définition d'un projet européen, l'esquisse d'autorités mondiales. Tout cela est à notre portée.

Le diagnostic de la Crise avait été posé dès les années 30, mais c'est la Seconde Guerre mondiale qui a eu le dernier mot. Or il est plus facile de gagner les guerres que les paix, ce que les Français oublièrent après 1918. L'après-guerre, où nous venons d'entrer, retrouve les problèmes en suspens. Certes, la figure du monde a été bouleversée, mais les défis subsistent et ils se sont étendus à la mesure de la croissance des populations, des connaissances, des communications, des besoins, et aussi des armes ; et d'autres défis sont apparus : le Sida, la toxicomanie, la délinquance, la pollution et la désertification. Que le socialisme collectiviste a mordu la poussière, c'est incontestable. Mais la victoire du capitalisme libéral sera sans lendemain si elle n'ouvre pas la voie à un projet éthique et politique qui, s'incarnant d'abord dans l'Europe, devra s'ouvrir au monde. Si les choses continuent comme elles vont, le monde risque de se casser en deux et la prophétie de Marx, erronée pour l'Europe, trouvera sa réalisation dans une humanité à la fois plus rassemblée et plus divisée que jamais - c'est-à-dire promise à la guerre civile des pauvres contre les riches. Ceci a été dit par un de nos philosophes les plus avancés (8), qui retrouve, sans le savoir, les intuitions des années 30 : "Le communisme s'est effondré en Europe de l'Est et, probablement, son effondrement ne tardera pas dans les autres pays où il survit. Mais, sous réserve de ce qui peut sortir de l'indescriptible chaos russe, cet effondrement ne fait qu'étendre à de nouvelles régions la lancinante question que pose l'évolution du capitalisme moderne dans les pays riches depuis trente ans. Dans quelle mesure l'humanité contemporaine peut-elle, et veut-elle, sortir de

l'abrutissement consummationniste et médiatique, de la domination de bureaucraties irresponsables et de politiciens en pellicule, de la course effrénée d'une technoscience incontrôlée et incontrôlable qui détruit la Terre ? Dans quelle mesure peut-elle et veut-elle reprendre et approfondir le projet d'autonomie individuelle et collective, reprise et approfondissement qui désormais conditionnent non seulement son émancipation mais, on le voit de plus en plus clairement, sa simple survie sur cette planète ?"

N'oublions pas ce que nous ont appris ceux dont nous sommes restés les disciples : individualisme libéral et collectivisme d'Etat sont les deux faces d'un même mal ; la victoire de l'un sur l'autre ne guérit pas le mal, et la personne humaine reste en souffrance, dans la société de l'insignifiance, comme dans celle de la misère. On parlait autrefois de "troisième voie". C'est la seconde, maintenant que le socialisme d'Etat a fait faillite. L'alternative existe ; il nous reste à la traduire dans les réalités de notre temps. La Seconde Guerre mondiale a pris fin au début d'Octobre 1990. Ceux qui s'y sont sacrifiés ne l'ont pas fait seulement pour notre bien-être, mais pour notre honneur et notre liberté. Le champ est ouvert largement devant nous. C'est le moment ou jamais de rendre à la politique sa dignité.

Jean-Marie DOMENACH

Bibliographie

- Commurio, *L'Europe, mars-avril 1990*.
 Esprit, "La France en politique, 1990", septembre 1990.
 F. Fukuyama, "La fin de l'histoire ?", *Commentaire*, 1989, n° 47.
 E. Kant, *Vers la paix perpétuelle*.
 P. Lellouche, "Lendemain de fête", *Revue internationale*, n° 47, printemps 1990.
 Th. de Montbrial, "Que faire ?", *La Manufacture*, 1990.

- (1) Cf. à ce sujet mon essai : *Des Idées pour la politique*, Seuil, 1988.
 (2) Cf. à ce sujet mon dernier essai : *Europe, le défi culturel*, *La Découverte*, 1990.
 (3) Je prends ce mot au sens étymologique, celui que René Thom a illustré dans sa *théorie des catastrophes*. Il désigne un état métastable, susceptible de retournements sous de faibles impulsions.
 (4) Timothy Garton Ash, in *Esprit* (juillet-août 1990).
 (5) P. Thibaud, in *Documents*, été 1990.
 (6) Il n'est toutefois pas inutile de rappeler ici que Robert Schuman disait : "Le supranational reposera sur des assises nationales".
 (7) J'ai esquissé un corpus d'enseignement post-cartésien dans mon essai : *Ce qu'il faut enseigner*, Seuil, 1989.
 (8) C. Castoriadis, *La Société bureaucratique*, *Christian Bourgeois*, 1990.

EUROPE : MODE D'EMPLOI

par René FOCH

En décidant en juin 1990 de convoquer pour la fin de la même année deux conférences intergouvernementales - l'une sur l'Union Economique et monétaire, l'autre sur l'Union Politique -, les chefs de gouvernement des Douze auraient dû normalement susciter dans la classe politique quelque intérêt, voire quelque débat.

Or les préparatifs se sont très longtemps déroulés dans la discrétion des chancelleries et l'indifférence d'opinions publiques aussi peu informées que possible. Ce qui ne les a pas préparées à comprendre les enjeux, les chances et les difficultés de cette double négociation.

*
* *

Le principe même de cette Europe n'est plus en discussion. Il a été formulé voici 40 ans, lorsque les six membres fondateurs de la future Communauté Européenne ont commencé par mettre en commun leur charbon et leur acier. La déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 traçait dès ce moment la route à suivre : "L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait".

Lorsqu'on chercha à hâter le mouvement et à compléter la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier par une Communauté Européenne de Défense, elle-même coiffée d'une Communauté Politique d'inspiration fédérale, ce fut l'échec.

On revint donc à la méthode initiale et on lança la Communauté Economique Européenne. Lorsque le général de Gaulle chercha, avec le Plan Fouchet, à l'encadrer dans une construction d'ensemble d'inspiration confédérale, ce fut une nouvelle fois l'échec.

Par contre, lorsque les Six, devenus Douze, décidèrent de relancer l'intégration européenne pour sortir l'Europe

de la crise où elle stagnait, ils trouvèrent un second souffle en adoptant le projet d'un marché unique pour 1992, développant ainsi une nouvelle "solidarité de fait" qui, elle-même, rend nécessaires de nouveaux progrès.

Comme l'a déclaré le Conseil Européen du 28 avril 1990, "on est parvenu à un stade où la poursuite de l'évolution dynamique de la Communauté est devenue un impératif, non seulement parce qu'elle correspond aux intérêts directs des Douze Etats membres, mais encore parce qu'elle est devenue un élément d'une importance cruciale pour la paix et la sécurité en Europe. Dans ce contexte, le Conseil Européen a confirmé son engagement à l'égard de l'Union Politique".

De quoi s'agit-il ?

Cette expression heurte les Anglais parce que, dans leur histoire, elle évoque l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse sous une seule Couronne, et un seul Parlement. De même, elle provoque dans certains secteurs de l'opinion française la crainte diffuse de voir disparaître l'identité nationale. Or, il ne s'agit ni de fusionner nos vieilles nations dans un creuset européen, analogue au "melting pot" américain, ni de supprimer nos Etats. Il s'agit au contraire, pour sauvegarder l'identité de nos pays, d'organiser, face aux défis extérieurs, la synergie de nos Etats dans un ensemble continental à l'échelle des problèmes.

A cette fin, depuis une génération, nos Etats exercent conjointement une part sans cesse croissante de leur souveraineté dans le cadre des institutions européennes qu'ils se sont données.

Ces institutions, beaucoup de gens veulent, à l'occasion du débat sur l'Union Politique, les modifier conformément à tel ou tel modèle national. Ceci est impossible, d'abord parce que les institutions de chacun de nos pays offrent des modèles différents, ensuite parce que l'échelle n'est pas la même. On ne saurait gouverner

arrête le budget, mais aussi exécutives lorsque, par exemple, les ministres des Affaires Etrangères réunis au sein du Conseil des Affaires Générales, préparent une réunion du Conseil Européen, ou arrêtent le mandat de la Commission dans une négociation internationale. En outre, malgré la lettre du Traité, le Conseil (c'est-à-dire les administrations nationales) prétend intervenir dans la gestion des décisions déjà prises. Ce n'est pas là le rôle du Conseil qui doit, avant tout, améliorer sa capacité de décision, c'est-à-dire augmenter le nombre de décisions prises à la majorité.

C'est parce que l'Acte Unique permet de prendre à la majorité à peu près les 2/3 des décisions nécessaires à la mise en place du Marché unique que le Conseil a pu tenir la cadence nécessaire. C'est, en sens inverse, parce que l'unanimité reste requise en matière fiscale par exemple, que l'on rencontre tant de difficultés dans ce secteur. Autant il paraît légitime de conserver l'exigence de l'unanimité pour accueillir de nouveaux membres ou étendre la compétence communautaire à de nouveaux domaines, autant il est abusif de la conserver dans la gestion des politiques communes. Pas plus qu'un Conseil municipal, le Conseil des Ministres de la Communauté, avec ses 12 membres, et sans doute plus d'ici la fin du siècle, ne saurait fonctionner efficacement sur la base de l'unanimité. Au XVIII^e siècle la Diète polonaise en a fait l'expérience avec son fameux "liberum veto"...

Donc l'une des questions que devra examiner la conférence sur l'Union Politique, c'est l'extension de la règle majoritaire à de nouvelles politiques : la politique sociale ou la politique de l'environnement notamment.

L'essence de la démocratie, c'est la décision majoritaire dans le cadre d'un système où, les droits de la minorité étant garantis, celle-ci s'incline devant la décision majoritaire. Dans le cadre national, ceci résulte d'une solidarité globale plus forte que tel intérêt particulier. Dans le système européen, les droits de la minorité sont garantis par une disposition parfaitement originale et mal connue en dehors des cercles communautaires.

Il revient à la Commission d'adresser au Conseil des ministres les propositions de textes ou d'action sur la base desquelles il prendra ses décisions. Le Conseil ne peut pas prendre de décision en l'absence d'une proposition de la Commission et, s'il décide de s'en écarter, il ne peut le faire qu'à l'unanimité. Si cette clause n'existait pas, on pourrait concevoir qu'un vote traduise simplement une coalition d'Etats membres prêts à prendre une mesure contraire aux intérêts d'une minorité.

Lorsque, par exemple, l'Espagne et le Portugal sont entrés dans la Communauté, il existait une majorité potentielle pour refuser aux nouveaux membres les ressources nécessaires à leur développement.

La Commission a demandé le doublement des fonds structurels et rallié finalement une majorité à cette thèse qui aboutit à mettre sur pied l'équivalent d'un Plan Marshall intérieur. En sens inverse, lorsque la Commis-

Robert Schuman

la Communauté comme on gouverne le Grand Duché de Luxembourg ou même la France. Napoléon s'y essaya et divisa l'Europe conquise en départements. On sait comment cela finit.

Mais surtout, et nous touchons là à l'essentiel, à la différence de nos institutions nationales, les institutions européennes n'ont pas à gérer une entité préexistante, mais à créer un ensemble nouveau. C'est dire qu'elles sont des instruments de changement.

LE CONSEIL

Le lieu privilégié de ce changement, c'est le dialogue entre la Commission, chargée de l'intérêt européen, et le Conseil des ministres, où siègent des ministres nationaux représentant chacun leur gouvernement. Le Conseil des ministres de la Communauté n'a rien à voir, sauf le nom, avec un Conseil des ministres national où, par hypothèse, les ministres sont de la même nationalité, appartiennent au même parti ou à la même coalition et peuvent éventuellement être renvoyés par la personnalité qui les a choisis et qui préside le Conseil. Rien de tel évidemment à Bruxelles. Le Conseil des ministres de la Communauté est un organisme hybride qui assume des fonctions fort différentes, législatives lorsqu'il adopte une directive ou

sion a proposé de modifier les traités pour permettre la réalisation du Marché Unique, l'Angleterre était contre. Une majorité était pour. La Conférence s'est tenue. L'Angleterre en a accepté le résultat et maintenant met l'accent en toute occasion sur l'importance du Marché Unique. Ceci montre clairement que la proposition de la Commission à laquelle elle s'était d'abord opposée était en fait conforme à ses intérêts...

C'est donc dans le cadre du Conseil délibérant sur proposition de la Commission que se prennent les décisions qui font bouger les choses, notamment les quelque 279 directives nécessaires à la réalisation du Marché Unique. Concrètement, ces décisions sont préparées dans les comités d'experts dépendant du Conseil des ministres où les experts de la Commission défendent le bien-fondé des propositions de la Commission. Ce travail de persuasion, ce corps à corps d'experts est indispensable parce que les experts nationaux infléchissent souvent les propositions initiales et ensuite parce qu'il appartiendra à ces mêmes experts nationaux d'appliquer le texte communautaire.

Ce processus est comparable au consensus japonais qui est lent à réaliser mais qui conditionne la bonne application d'une politique parce que les exécutants ont participé à la prise de décision. Il est donc séduisant, mais, en l'état actuel de l'intégration européenne, irréaliste de vouloir transformer le Conseil des ministres en un Conseil des Etats si ceci devait supprimer le contact, parfois rugueux mais indispensable, entre fonctionnaires européens et fonctionnaires nationaux, puis entre commissaires représentant l'intérêt européen et ministres représentant les intérêts nationaux. On pourrait comparer ces deux organes aux deux disques d'un embrayage. Pour que la voiture avance, il faut que le disque solidaire du moteur entraîne le disque solidaire des roues. Ceci laisse ouverte la question de savoir qui tient le volant...

En apparence, c'est le Conseil Européen qui détermine les grandes orientations, mais on notera que depuis 1985 les grandes décisions prises par le Conseil - la mise en chantier du Marché Unique de 1992, l'acheminement vers l'Union Monétaire, l'entrée immédiate de la RDA dans la Communauté -, l'ont été sur proposition de la Commission...

En réalité il est vain de vouloir dissocier les deux disques de l'embrayage. Lorsque l'Acte Unique a étendu le nombre des décisions pouvant être prises à la majorité, on pouvait penser que ceci accroîtrait la capacité de décision du Conseil, et il en fut bien ainsi, mais, en même temps, on a renforcé la position de la Commission dans la mesure où ses propositions passent plus facilement. En sens inverse, si le Conseil cessait de se mêler de l'application de ses décisions et, conformément au Traité, en laissait la gestion à la Commission, le Conseil ne serait pas affaibli mais conforté dans la mesure où l'application de ses décisions serait accélérée.

Il faut donc renforcer à la fois Commission et Conseil,

tout en respectant leur équilibre.

LA COMMISSION

La Commission a pratiquement terminé la rédaction des 279 projets de directives nécessaires à la mise en place du Marché Unique. Ce marché, il va falloir maintenant le gérer et ceci fera peser sur la Commission de lourdes responsabilités : qu'il s'agisse du contrôle des ententes et concentrations, des aides gouvernementales à l'industrie, de l'ouverture des marchés publics, la Commission devra affronter tour à tour tous les gouvernements sur des affaires aussi sensibles que le financement de Renault, la vente de Rover, la taxe allemande sur les transports routiers, etc...

Dans le même temps, la Commission voit s'agrandir considérablement ses responsabilités dans le domaine le plus politique qui soit, celui des relations extérieures : négociations du GATT, avec les pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE), avec les anciennes démocraties populaires, avec l'Union Soviétique, avec les pays méditerranéens, avec les ACP, avec le Japon. Ceci posera à la Commission des problèmes d'efficacité, d'organisation, mais d'abord et avant tout de légitimité.

Nous sommes là au cœur du problème. Actuellement, les membres de la Commission et son président sont nommés d'un commun accord par les gouvernements. Ils peuvent être renversés par un vote de censure du Parlement Européen, mais celui-ci n'intervient pas dans les nominations à la Commission. Il serait normal que le mode de nomination de la Commission reflète la nature originale de cette institution en lui donnant une double investiture, celle des gouvernements représentant les souverainetés nationales, et celle du Parlement représentant la légitimité européenne. Concrètement, le Conseil Européen nommerait le futur président de la Commission et soumettrait son nom au vote du Parlement. Le président désigné constituerait alors son équipe qui serait soumise au vote du Conseil et du Parlement. Ceci est indispensable si l'on veut donner à la Commission et à son président le poids politique nécessaire pour régler les inévitables conflits d'intérêts qui sont le pain quotidien de la Communauté et, lorsque nécessaire, affronter tel ou tel Etat membre, toujours tenté de dire au président de la Commission : "qui t'a fait roi ?"

Il semble inévitable qu'il y ait un commissaire de chaque nationalité. Cependant, la Commission d'Euratom, composée de 5 membres, ne comprenait pas de membre luxembourgeois. On pourrait s'inspirer de ce précédent si la Communauté devait accueillir des pays de la taille de Malte ou de Chypre.

Par contre, il n'y a pas de nécessité particulière pour que les grands pays aient deux membres : un suffit, et cela permettra, le moment venu, d'accueillir de nouveaux pays membres sans alourdir exagérément la Commission. Il serait logique que le président, qui aurait choisi les membres de la Commission, puisse donner des

directives comme peut le faire le Chancelier en Allemagne. Il devrait aussi pouvoir mettre un terme aux fonctions d'un commissaire en cas d'insuffisance ou de conflit politique. Le Conseil des ministres, de son côté, devrait également resserrer son action pour la rendre plus efficace : abandonner des tâches de gestion qui ne sont pas les siennes, mieux coordonner l'action des différents Conseils spécialisés, renforcer le rôle du Conseil des Affaires Générales (composé des ministres des Affaires Etrangères), prévoir peut-être des présidences plus longues que les six mois actuellement inscrits dans les traités.

Si l'on renforce ainsi deux côtés du triangle communautaire, il faut aussi renforcer le troisième côté, c'est-à-dire le Parlement. Celui-ci, exprimant certaines réactions de l'opinion publique, dénonce le caractère technocratique du système institutionnel actuel et parle de "déficit démocratique".

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Cette expression recouvre plusieurs réalités bien différentes. D'abord, c'est un fait que certaines logiques ne doivent pas être menées trop loin. Les Anglais boivent des pintes de bière, les continentaux des demis (ou des litres). Les experts qui prétendaient obliger les Anglais à changer leurs habitudes "pour éviter des distorsions de concurrence" se sont fait recevoir comme il convenait. De même, ce n'est pas demain que les Gascons renonceraient à chasser la palombe, quoi que puissent décider les autorités communautaires. Dans des cas de ce genre, il est facile et justifié de dénoncer une dérive technocratique.

Beaucoup plus sérieux apparaît le problème des 279 mesures communautaires qui doivent établir le Marché Unique de 1991. Ces mesures, des directives en général, une fois adoptées par le Conseil, prendront la place de milliers de mesures nationales qui, auparavant, étaient adoptées, soit par voie réglementaire, soit par voie législative. Dans ce cas, les Parlements nationaux n'ont plus qu'à incorporer tels quels des textes à l'élaboration desquels ils n'auront eu aucune part. Ils auront été en fait dépossédés de leur rôle par des fonctionnaires, même si les parlementaires européens disposent d'un droit d'amendement.

C'est là, toutefois, un problème limité dans le temps, en ce sens qu'il est lié à l'adoption des seules mesures énumérées dans le Livre Blanc qui décrit le Marché Unique.

Beaucoup plus importante, à terme, apparaît la question du contrôle démocratique du système des Banques Centrales, parfois appelé Eurofed. Il existe un accord assez général sur le fait qu'il doit être indépendant à la fois des gouvernements et des institutions communautaires, comme l'est la Bundesbank ou la Federal Reserve Bank aux Etats-Unis. Mais il existe un gouvernement en face de ces deux puissantes institutions. Avec qui le système européen de Banques Centrales va-t-il dialo-

guer ? Avec le Conseil ou avec la Commission, responsable devant le Parlement ?

Autre question d'importance : dans la dernière phase de l'Union Economique et Monétaire, il est prévu que le Conseil des ministres des Finances adresse des recommandations à chaque pays membre concernant son budget. Qu'arrive-t-il si un Parlement national ignore ces recommandations ?

Le problème du déficit démocratique est double :

- d'une part il s'agit de renforcer le rôle du Parlement dans le système communautaire tel qu'il est, et demain dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire

- d'autre part dans une Communauté où les administrations nationales participent par l'intermédiaire des Comités d'experts du Conseil à la mise au point des textes communautaires, où les juges nationaux appliquent eux-mêmes les textes communautaires, le pouvoir législatif de chacun de nos pays n'est associé en aucune manière au fonctionnement de la Communauté alors qu'il sera appelé à ratifier des textes sur l'Union Economique et Monétaire et sur l'Union Politique qui se traduiront inévitablement par de nouvelles réductions de ses compétences.

Suffit-il de donner au Parlement européen les pouvoirs perdus par nos Parlements nationaux pour combler ce déficit démocratique ? Certains gouvernements, comme le gouvernement allemand, le pensent et, bien entendu, les parlementaires européens aussi. Valéry Giscard d'Estaing écrit, par exemple, dans le Herald Tribune du 12/13 mai 1990 que "les relations entre les trois institutions (Conseil, Commission, Parlement) doivent être réalignées dans un sens parlementaire. Aucune loi ne devrait être adoptée contre la volonté expresse du Parlement qui devrait aussi recevoir le droit d'initiative" (dont la Commission a actuellement le monopole). Un autre parlementaire européen, le Professeur Duverger, écrivant dans les colonnes du Monde, voit également le système communautaire évoluer dans le sens d'une démocratie parlementaire, "le parlementarisme communautaire suivant à la fin du XX^e siècle la même ligne d'évolution que les parlementarismes nationaux à la fin du XIX^e siècle".

Cette affirmation mérite qu'on s'y arrête. Il serait tout de même surprenant que les évolutions observées au plan national puissent être transposées telles quelles à l'échelle d'un continent. Par ailleurs, avec l'irruption de l'économie et de la technique dans les préoccupations gouvernementales, les problèmes à résoudre ont changé de nature, ce qui, entre autres conséquences, ôte toute actualité au vieux débat : Confédération ou Fédération ? C'est un phénomène général que décrit cruellement Pierre Chatenet dans un "épitaphe pour la démocratie parlementaire" (édité par Buchat-Chastel).

Il voit la démocratie parlementaire triomphante du siècle dernier en butte à des agressions diverses ; celle de la technique d'abord, l'agression syndicale ensuite qui a

tendance à soustraire le social à l'emprise parlementaire, la concurrence médiatique qui fait que l'image remplace le débat, celle des sondages qui "marque l'effacement du politique devant le statisticien", et enfin celle de l'Europe qui réduit les compétences nationales. Il serait donc abusif de faire de l'Europe, comme on a tendance à le faire, un bouc émissaire, la cause principale de l'abaissement des institutions parlementaires. On pourrait même soutenir en sens inverse que nos formes traditionnelles de gouvernement sont en crise, notamment parce qu'elles ne sont plus adaptées à la taille de problèmes qui dépassent nos frontières et que l'on peut mieux appréhender au plan européen. La notion de taille est évidemment essentielle. On observe qu'en Europe même la démocratie parlementaire classique fonctionne, à peu près, dans les plus petits pays où effectivement les Parlements renversent les gouvernements et où la solution des problèmes s'esquisse à l'occasion de ces crises. Les pays de la taille de nôtre par contre ont, chacun à sa façon, trouvé des solutions garantissant la stabilité de l'exécutif : système électoral binaire en Angleterre, système semi-présidentiel en France, nécessité de constituer une majorité alternative avant de pouvoir renverser un Chancelier en Allemagne. Seule l'Italie constitue une exception, au moins apparente, car la longévité des ministres y compense l'instabilité des ministères.

Si on y regarde de près, il en est un peu de même dans le système communautaire : le principe de la responsabilité de la Commission devant le Parlement apparaît plus comme un tribut au dogme de la démocratie parlementaire qui règne dans tous nos Etats que comme une réalité politique, puisque depuis 30 ans, il n'a jamais fonctionné. Tout au plus joue-t-il un rôle dissuasif, destiné à éviter des conflits.

Si, comme il est proposé plus haut, le Parlement reçoit le droit d'approuver le choix du président de la Commission par le Conseil et, ultérieurement, la composition même de la Commission, ceci donnera à la Commission la légitimité accrue dont elle a besoin et accroîtra l'influence du Parlement. A l'avenir, on peut songer à accroître le collège électoral chargé d'élire le président de la Commission, par exemple en y associant, suivant des modalités appropriées, des représentants des Parlements nationaux, mais nous n'en sommes pas là. Il est arrivé à Jacques Delors, parlant à titre personnel, de proposer que la Commission soit également responsable devant le Conseil, qui pourrait la renverser comme le Parlement en a le droit. Ce serait transposer au plan européen le système français où le Premier Ministre peut être renvoyé par le Président de la République ou par un vote du Parlement. Compte tenu de son prestige personnel, cette disposition ne présenterait pas d'inconvénient dans son cas, mais pourrait en avoir dans le cas d'un Président qui n'aurait pas encore fait ses preuves.

La stabilité de la Commission est un élément de son pouvoir, et ne doit pas être mise en cause. De même, le droit exclusif de la Commission de faire des propositions (dans le domaine économique couvert par le Traité) doit

être maintenu. C'est une disposition essentielle si l'on veut que la Commission reste, au centre du système institutionnel, responsable de la cohérence des actions communautaires. Donner au Parlement un droit d'initiative concurrent, que n'a pas - observons le - le Conseil des ministres, risquerait de mener à des incohérences.

Et si, pour limiter ce risque, on voulait charger la Commission d'étudier le bien-fondé des initiatives du Parlement, ce serait lui confier une mission impossible, puisqu'en cas de conflit, le Parlement peut censurer la Commission. Donner un droit d'initiative au Parlement ne serait concevable que si le Parlement perdait le droit de renvoyer la Commission. Personne n'y songe.

De toute façon, le Conseil a le dernier mot et peut même, en théorie, au terme de la procédure de coopération avec le Parlement définie par l'Acte Unique, prendre une décision contraire à l'avis du Parlement, à l'unanimité il est vrai. Sans doute convient-il d'examiner ce point comme le réclame le Parlement, mais celui-ci doit être conscient du fait que la démocratie parlementaire n'est pas la seule forme de démocratie. La démocratie américaine, avec son système de séparation rigide des pouvoirs, constitue un autre modèle possible, peut-être plus adapté à l'échelle d'un continent. Dans le système communautaire actuel, il existe aussi une séparation nette des pouvoirs : le Conseil n'est naturellement pas responsable devant le Parlement Européen, la Commission ne l'est qu'en théorie. Quant au Parlement, à la différence des Parlements de nos pays, il ne peut être dissous. Ce qui existe par contre, c'est un système complexe de "checks and balances" qui oblige les trois institutions à collaborer et à dégager des compromis. Ce système peut sans doute être complété et amélioré, mais il faut en préserver l'équilibre. Donner la prédominance au Conseil représentant les souverainetés nationales et leur contradiction risquerait de mener à la paralysie. Donner la prédominance au Parlement Européen représentant la légitimité européenne serait une anticipation dangereuse.

Il faut y regarder à deux fois avant de modifier ce qui a fait la preuve de son efficacité. Par contre, le Parlement devrait recevoir, outre le droit de confirmer le président de la Commission et sa composition, le droit de ratifier les traités conclus par la Communauté et une extension à tous les domaines de la procédure de coopération organisée par l'Acte Unique.

Si le principe du vote à la majorité s'applique à toutes les décisions nécessaires à l'établissement des quatre libertés qui constitueront le Marché Unique (liberté de mouvement des personnes, des biens, des capitaux et des services), cette décision renforcera la capacité de décision du Conseil, accroîtra le poids des propositions de la Commission et étendra d'autant le domaine d'influence du Parlement.

UN SÉNAT ?

Est-ce que de telles mesures suffiront à combler le

déficit démocratique dont souffre la Communauté ? Certains en doutent, dont Jacques Delors. Comment associer les Parlements nationaux à la vie de la Communauté ? Tel est le deuxième volet du problème.

Il faut, dans ce domaine, procéder empiriquement. Les parlementaires européens, avant leur élection directe en 1979, étaient nommés par les parlementaires nationaux dans leur sein. Cette formule d'union personnelle n'a guère donné satisfaction. L'idée d'un Sénat de la Communauté, composé de parlementaires nationaux, a été avancée, par exemple par notre ministre des Affaires Etrangères, Roland Dumas. Elle a été critiquée. Dans l'article déjà cité, le professeur Duverger, exprimant sur ce point un avis assez général, écrit : ceci "consisterait en somme à doubler le Parlement élu au suffrage universel par la résurrection de l'Assemblée qui existait avant 1979, comme si la démocratie consistait à émettre entre deux Chambres un pouvoir extrêmement faible au lieu de l'accroître afin que les élus du peuple disposent enfin du droit de voter la loi et le budget".

D'où sa contre-proposition tendant à faire du Conseil des ministres un Conseil des Etats, sur le modèle du Bundesrat.

Mais, nous l'avons vu, au stade actuel de la Communauté, le contact entre la Commission et les parlementaires nationaux au sein de cet éventuel Conseil des Etats ne saurait remplacer le contact avec les administrations nationales dans le cadre du Conseil des ministres tel qu'il existe. On peut envisager d'autres formules. Il est certainement utile que chaque Parlement national crée dans son sein une Commission ou une Délégation particulièrement chargée de suivre les travaux communautaires.

Le Parlement européen a lancé l'idée d'un Congrès où se rencontreraient un nombre égal de parlementaires européens et de parlementaires nationaux. C'est là une initiative à suivre avec attention. On pourrait concevoir qu'elle soit répétée, qu'elle s'organise peu à peu, que par exemple un tel Congrès soit convoqué pour permettre au président du Conseil d'exposer le programme de sa présidence ou à l'occasion d'étapes décisives dans le développement de la Communauté. N'oublions pas qu'à côté des traités et des lois la coutume aussi est source de droit. C'est même comme cela que s'est développée la Constitution, non écrite, de la plus vieille démocratie européenne, la britannique.

PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

Au fur et à mesure que l'intégration européenne progresse, la question se pose de savoir où la compétence communautaire va s'arrêter ou, si l'on préfère, quelles compétences nos Etats nationaux sont assurés de conserver. Pour répondre à cette question, la Communauté invoque le principe de subsidiarité. Sous ce terme mystérieux, emprunté, paraît-il, à une encyclique pontificale, se cache une idée simple. "L'Etat membre doit conserver toutes les compétences qu'il est capable de gérer plus efficacement lui-même et doit transférer à la

Communauté les pouvoirs qu'il n'est pas à même d'exercer convenablement. La Communauté, dans ces conditions, n'intervient qu'à titre subsidiaire", écrit par exemple Valéry Giscard d'Estaing dans un rapport au Parlement européen.

Ceci n'est pas nouveau. Le principe qui sous-tend les traités est que la Communauté ne dispose que de compétences d'attribution conférées par les traités. Dans l'Acte Unique européen, le principe de subsidiarité apparaît dans un article (130 r) qui permet à la Communauté d'agir en matière d'environnement "dans la mesure où les objectifs prévus peuvent être mieux réalisés au niveau communautaire qu'au niveau des Etats membres pris isolément".

Devant les craintes que soulève dans certaines opinions publiques, en Angleterre notamment, l'extension prévue des compétences communautaires, cette notion est au cœur du débat. Le président de la Commission, depuis quelque temps déjà, en a fait un des principes de son action pour éviter toute dérive bureaucratique. Pour réaliser le Marché Unique de 1992, l'usage de la *directive*, qui fixe un objectif et laisse à chaque pays le choix des moyens, plutôt que du *règlement*, d'application directe et uniforme, est en soi une application de la notion de subsidiarité. Lors du Conseil Européen de Dublin, Margaret Thatcher s'est prononcée vigoureusement en faveur de ce principe et a demandé que dans la conférence sur l'Union Politique on commence par dresser la liste des compétences qui devraient en tout état de cause rester nationales. Comme l'a remarqué Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement Européen, "un tel principe qui enthousiasme à la fois Madame Thatcher et le président Delors est suspect par essence".

Il est en tout cas très difficile de lui donner une forme juridiquement utilisable. On peut songer à dresser des listes tant des compétences communautaires que des compétences nationales. Tout le monde assurément serait d'accord pour dire que l'Éducation est une responsabilité nationale, mais il serait absurde de supprimer pour autant les échanges de professeurs et d'étudiants financés par les Communautés. Bien des compétences communautaires sont exercées concurremment avec les Etats membres et il ne serait guère raisonnable de fixer une frontière rigide que, demain, tous les Etats membres seraient peut-être d'accord pour modifier. Une autre technique plus prometteuse consisterait à définir le principe de subsidiarité et à l'incorporer dans les nouveaux textes en préparation.

Mais il est douteux qu'on puisse lui donner une forme suffisamment précise pour charger la Cour de Justice d'en assurer le respect. Il ne peut s'agir que d'une orientation politique conforme au bon sens. En outre, il ne peut être question de figer l'avenir.

De ce point de vue, il est une disposition du Traité qui doit être confirmée et élargie. L'article 235 de la CEE dispose que "si une action de la Communauté apparaît nécessaire pour réaliser dans le fonctionnement du Mar-

ché Commun l'un des objets de la Communauté, sans que le présent Traité ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet, le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission, et après consultation du Parlement Européen, prend des dispositions appropriées".

Dès lors que les gouvernements seraient unanimes pour étendre à un nouveau domaine l'exercice conjoint de leur souveraineté, il leur serait possible de le faire, l'accord, et non plus la consultation du Parlement, remplaçant la procédure lente et lourde des douze ratifications nationales. Celles-ci, par contre, resteraient nécessaires s'il s'agissait de sortir de la compétence communautaire pour décider des actions communes en matière de sécurité, par exemple, ou s'il s'agissait de modifier radicalement le fonctionnement des institutions communautaires.

De toute façon, il ne s'agit pas, au stade actuel, de rédiger une Constitution. Il s'agit, comme on l'a fait en 1987 avec l'Acte Unique, de modifier une nouvelle fois les traités existants et de renforcer les institutions tout en respectant leur équilibre et leur relative indépendance, pour permettre à la Communauté d'affronter les nouveaux défis. Car le terme de construction européenne a quelque chose d'erroné. La Communauté n'est pas un édifice. Comme tout organisme vivant, elle se développe en répondant à des défis, des "challenges", comme Toynbee nous l'a appris : la nécessité de développer une Union Economique et Monétaire si nous voulons retirer le plein bénéfice du Marché Unique de 1992, la nécessité de développer une politique étrangère commune, au moins vis-à-vis des grands problèmes : relations avec Washington, avec Moscou, et maintenant avec le Golfe. Là encore, comme le préconisait Monnet, il ne s'agit pas d'imaginer une construction d'ensemble, mais, face à des problèmes nouveaux, de créer des solidarités nouvelles.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DÉFENSE

Nulle part ceci n'apparaît plus nécessaire que dans le secteur de la politique étrangère. Il fut un temps où le Ministre des Affaires Etrangères français insistait pour tenir une réunion de coopération politique le matin à Copenhague et une réunion communautaire l'après-midi à Bruxelles, pour bien marquer la séparation des genres.

Depuis 1989, la crise en Europe de l'Est a montré la vanité de cette distinction. Les derniers Conseils ont au contraire souligné la nécessité de maintenir une cohérence entre les politiques extérieures de la Communauté et les politiques convenues au sein de la coopération politique, et la conférence sur l'Union Politique devra examiner les arrangements nécessaires pour obtenir ce résultat. Si, dans le secteur économique au sens large, c'est la Commission qui assure impulsion et cohérence, ici, c'est manifestement le Conseil Européen qui mène le jeu. La Commission a naturellement le droit de faire des propositions, mais ne saurait en avoir le monopole comme dans le domaine proprement communautaire. Pour cette raison, il est difficile d'envisager, au stade

actuel, des décisions prises à la majorité. Par contre il est concevable que, sur une question donnée, un ou plusieurs pays s'abstiennent et éventuellement ne pratiquent pas une politique qui n'aurait pas leur assentiment.

De même, il est clair que les relations de la France avec ses anciennes colonies africaines, de l'Espagne avec l'Amérique latine, de l'Angleterre avec les pays du Commonwealth, poseront encore longtemps des problèmes essentiellement bilatéraux.

Par contre, il est évident que, dans le domaine des relations avec les pays de l'Est par exemple, il est impossible de faire le départ entre les relations économiques qui, de plus en plus, sont du ressort de la Communauté, et les relations politiques qui resteraient bilatérales, tout au plus soumises aux procédures non contraignantes de la coopération politique. Ceci s'applique particulièrement à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, où il est essentiel que la Communauté fasse bloc.

De même les négociations du GATT, où c'est la Communauté qui négocie et non les Etats membres, ne sauraient être conclues avec succès sans prendre en compte au niveau politique le plus élevé l'ensemble des relations de tous ordres entre l'Europe et les Etats-Unis.

Pour le moment, les ministres des Affaires Etrangères ont résolu le problème à leur niveau en siégeant avec leur représentant permanent à Bruxelles et leur directeur politique. Mais la préparation de décisions à fort contenu politique nécessitera sans doute que les gouvernements pour leur part renforcent leur représentation permanente à Bruxelles par l'adjonction de diplomates compétents pour les diverses questions traitées, et que la Commission et le Secrétariat du Conseil aient également la possibilité de recruter les experts nécessaires. Si les événements à l'Est ont donné à la Communauté une dimension en politique étrangère que ses Etats membres lui avaient longtemps refusée, les événements du Golfe ont brusquement rappelé à tous la dimension militaire de certains problèmes. Les Etats membres ont trouvé commode d'utiliser la structure de l'UEO pour en parler et pour coordonner certaines actions nationales prises sous l'égide des Nations Unies, en réalité sous leadership américain.

Mais, si la Communauté doit devenir un jour adulte, il est évident qu'elle ne pourra pas se contenter de parler de sécurité. Elle devra être capable d'agir dans ce nouveau domaine et, pour cela, s'en donner les moyens.

Il est frappant de voir comment la crise du Golfe met brusquement cette question à l'ordre du jour alors qu'aucun gouvernement n'en aurait pris l'initiative.

L'Europe ne sera pas le résultat d'un processus constitutionnel ordonné. Elle sera une série de réponses successives à des crises successives. Encore faut-il garder le cap. Celui qui a été choisi voici quarante ans a mené l'Europe à une prospérité inégalée. Il n'y a aucune raison d'en changer.

René FOCH

LA REVANCHE DE SMITH SUR MARX

par Jean BOISSONNAT

Notre ami et collaborateur Jean Boissonnat a eu l'obligeance de proposer à "France-Forum" de publier le texte ci-dessous paru dans le numéro 387 (6-19 septembre 1990) du bi-mensuel "L'Expansion". Nous l'en remercions très vivement : nul doute que nos lecteurs apprécieront l'originalité et l'actualité de ces réflexions au terme (?) de la Guerre de plus de Cent Ans qui a opposé capitalisme et socialisme.

Moscou, juillet 1990. Mikhaïl Gorbatchev parle devant les 5 000 délégués au XXVIII^e Congrès du Parti communiste d'URSS. Le "bavard", comme on l'appelle là-bas, n'en finit pas. Tout d'un coup, la salle se met à grogner. On se lève, on s'apostrophe. Les congressistes savent bien que Gorbatchev va rester à la tête du Parti ; ils n'ont pas d'alternative. Mais trop, c'est trop. Il vient de dire ceci : "Que ma position soit explicite : les avantages du marché ont été prouvés à l'échelle mondiale... C'est précisément une économie de marché régulée qui permettra d'augmenter le bien-être social et d'élever le niveau de vie pour tous". Or le Congrès vient de modifier, à la majorité des trois quarts, le nom de la commission chargée de la réforme économique en enlevant le mot "marché" de son intitulé. Les propos de Gorbatchev constituent une véritable provocation, même si l'adjectif "régulé" a été placé là pour en adoucir l'amertume.

Le marché ! Le marché ! On ne jure plus que par lui de

Berlin à Varsovie, Prague, Budapest, et maintenant Moscou. L'Occident n'en revient pas, lui qui a célébré dans une grande discrétion le deux centième anniversaire de la mort de celui que l'on considère comme le premier théoricien de l'économie de marché, Adam Smith, décédé le 17 juillet 1790 en Ecosse. En vérité, celui-ci revient de loin.

Depuis un siècle, deux prophètes se disputent la suprématie dans la pensée économique. Un moraliste écossais, quelque peu excentrique (il bredouillait, et était connu pour son incroyable distraction), fils de douanier - un comble pour l'apôtre du libre-échange -, Adam Smith. Et un philosophe allemand, massif et débraillé, fils d'avocat et petit-fils de rabbin (ce qui ne l'empêcha pas de verser lui-même dans l'antisémitisme), Karl Marx. Deux prophètes, auteurs de deux bibles : du premier, *Une enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publiée en 1776, l'année même où les colons d'Amérique proclament leur indépendance ;

condamné Smith, contre Marx, pour sauver le capitalisme ?

Dix ans avant la publication de son œuvre majeure, *La théorie générale* (en 1936), Keynes écrivait déjà : “Le monde n’est pas gouverné d’en haut de sorte qu’intérêt privé et intérêt social coïncident toujours. Il n’est pas aménagé ici-bas de sorte qu’en pratique ils coïncident”. Il répliquait ainsi directement à la théorie du marché selon Adam Smith, qui pensait qu’une “main invisible” rend en permanence compatibles, pour le plus grand bien de tous, les millions de décisions individuelles que seul leur intérêt personnel justifie aux yeux de leurs auteurs. Rappelons le passage célèbre de *La richesse des nations* à ce sujet : “Ce n’est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais de la considération de leur propre intérêt”.

En réalité, il faut nuancer l’antagonisme entre Smith et Marx. Celui-ci ne cachait pas ce qu’il devait à celui-là (et à ses continuateurs, tel Ricardo) dans sa compréhension du capitalisme - mot qui n’existait d’ailleurs pas de son temps ; il ne l’emploie lui-même pour la première fois qu’en 1877. Les deux hommes sont d’accord pour trouver dans la productivité du travail le ressort du développement matériel. Smith l’avait observé dans une fabrique d’épingles où la division du travail permettait à chaque ouvrier de produire beaucoup plus d’épingles que s’il les avait entièrement fabriquées lui-même. Pour s’en convaincre, Marx n’avait qu’à lire les travaux de son complice Friedrich Engels sur le développement industriel dans l’Angleterre de son époque.

N’oublions jamais que, pour Marx, ce que nous appelons le capitalisme était une étape nécessaire - et donc souhaitable - du développement des sociétés humaines. Marx n’hésitait pas à condamner, malgré toutes ses vertus sociales, le monde du paysan et de l’artisan libres. Il écrit dans *Le Capital* : “Ce régime industriel de petits producteurs indépendants, travaillant à leur compte, présuppose le morcellement du sol et l’éparpillement des autres moyens de production. Comme il exclut la concentration, il exclut aussi la coopération sur une grande échelle, la subdivision de la besogne dans l’atelier [rappelez-vous Smith et sa fabrique d’épingles !] et aux champs, le machinisme, la domination savante de l’homme sur la nature, le libre développement des puissances sociales du travail, le concert et l’unité dans les fins, les moyens et les efforts de l’activité collective. Il n’est compatible qu’avec un état de la production et de la société étroitement borné. L’éterniser serait, comme le dit pertinemment Pecqueur (économiste français contemporain de Marx), *décréter la médiocrité en tout*.”

De même que Marx est capitaliste dans sa perception de la révolution industrielle, de même Smith est quelque peu socialiste - avant la lettre - dans sa conception du mouvement social. Un siècle et demi avant que Ford ait découvert que, pour vendre ses voitures à ses ouvriers, il devait bien payer ces derniers, notre Ecossais écrivait : “C’est ainsi que dans une société marchande et opulente le travail renchérit et le produit devient meilleur marché,

Adam Smith (statue)

du second, *Le capital*, dont seul le premier volume parut de son vivant (Marx est mort en 1883, année de naissance de Keynes et de Schumpeter), en 1867, l’année où furent légalisées les sociétés anonymes en France.

Smith contre Marx. *La richesse des nations* contre *Le capital*. Il n’y a pas si longtemps, dans ce combat de géants, on ne donnait pas cher des chances du premier contre le second. N’est-ce pas Joseph Aloïs Schumpeter, économiste autrichien, éphémère ministre des Finances au moment du démantèlement de l’empire austro-hongrois, puis exilé aux Etats-Unis, devenu théoricien des cycles économiques et du rôle prépondérant des entrepreneurs, qui écrivait en 1942 dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* : “Marx s’est trompé dans son pronostic des modalités d’effondrement de la société capitaliste, mais il n’a pas eu tort de prédire qu’elle s’effondrerait finalement”. Et John Maynard Keynes, le grand Keynes lui-même - dont la pensée a allaité pendant cinquante ans tout ce que l’Occident porte d’économistes distingués, de hauts fonctionnaires dévoués au bien public et à la modernité, père spirituel aussi bien de Michel Rocard que de Raymond Barre -, n’avait-il pas

et que ces deux changements que le préjugé vulgaire et une réflexion superficielle tiennent pour incompatibles se trouvent en fait associés. Le prix élevé du travail doit être réputé non seulement comme preuve de l'opulence de la société, mais comme la chose même en quoi l'opulence publique consiste effectivement". Si Marx avait lu attentivement ce texte, peut-être aurait-il hésité à prédire que le capitalisme exploserait entre des producteurs de plus en plus concentrés et puissants, incapables d'écouler leurs productions auprès des travailleurs toujours plus exploités et plus pauvres. Si les producteurs s'enrichissent, c'est parce qu'ils sont malins. Et s'ils sont malins, ils finissent par comprendre qu'ils ont besoin de clients de plus en plus nombreux et de plus en plus riches pour acheter leurs produits.

Au cœur du débat entre Marx et Smith, il y a un troisième homme, celui dont tout est parti, le véritable père spirituel du monde moderne avec toutes ses ambiguïtés ; l'inspirateur de Condorcet comme de Robespierre, de la démocratie et du totalitarisme : Jean-Jacques Rousseau. Dans son livre sur *Marx et Engels* (Julliard), Bertrand de Jouvenel rappelle ce passage du *Contrat social*, dont on mesure la charge tragiquement explosive avec le recul du temps : "Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine ; de transformer chaque individu, qui, par lui-même, est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoit en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui". Combien de Lénine, de Staline, d'Hitler, de Mao et de Pol Pot se sont nourris de cette pensée, à la fois angélique et terrifiante ?

Marx était du côté de Jean-Jacques, que Smith n'aimait pas. D'où leur divergence fondamentale sur l'"égoïsme" de la nature humaine. Nous avons vu comment le théoricien du libéralisme attendait, de la combinaison des égoïsmes, la réalisation de l'intérêt général. Écoutons Marx sur le même thème : "Aucun des prétendus droits de l'homme ne dépasse donc l'homme égoïste, l'homme tel qu'il est, membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire un individu séparé de la communauté, replié sur lui-même, uniquement préoccupé de son intérêt personnel, et obéissant à son arbitraire privé".

La quintessence de cet homme égoïste est évidemment le bourgeois, appelé par l'histoire, selon Marx, à construire la société industrielle (œuvre positive) qui engendrera la classe ouvrière, laquelle condamnera la bourgeoisie à disparaître au terme d'une lutte des classes révolutionnaire. Le test de ce basculement historique devait être le transfert de la propriété des moyens de production, la seule modalité du socialisme dont Marx se soit réellement préoccupé.

Or l'existence de l'économie de marché est historiquement liée à celle de la propriété privée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les apparatchiks de Moscou se sont étranglés en entendant Gorbatchev. Derrière le "marché régulé", ils ont vu renaître l'entreprise privée, c'est-à-dire le capitalisme et le salariat ; cela même qui était enseigné comme le commencement de l'histoire apparaissait tout d'un coup comme son achèvement. Ce n'était plus le socialisme qui sortait du capitalisme comme le papillon sort inéluctablement de la chrysalide. Rebroussant chemin, l'histoire pourrait donc, à la stupéfaction générale, faire sortir le capitalisme du socialisme !

Le débat entre Smith et Marx n'a pas été tranché dans un tournoi d'orateurs devant un auditoire de gens érudits et sages. Il a été soumis à l'épreuve des faits. Commémorant l'anniversaire de la mort d'Adam Smith, *The Economist* décrivait en ces termes l'expérience des pays communistes : "Grâce à beaucoup d'efforts et de naïveté, et en niant systématiquement la liberté de l'individu, des gouvernements sont capables de supplanter l'intérêt personnel et la concurrence et de remplacer la *main invisible* des forces du marché par l'effort collectif et une planification bien visible des emplois et des ressources. Et c'est ainsi qu'il faut s'inscrire sur une liste d'attente et patienter cinq ans pour pouvoir acheter... une Trabant !" Ce qui autorisait Alexandre Iakovlev, le plus proche conseiller de Gorbatchev, à déclarer à la tribune du congrès de Moscou : "Aucune décision du Comité central ne peut annuler le fait que la production industrielle de la Corée du Sud est dix fois supérieure à celle de la Corée du Nord et que le niveau de vie de l'Allemagne de l'Ouest est largement supérieur à celui de l'Allemagne de l'Est".

Mais le libéralisme a lui-même été réellement menacé parce qu'il a connu de réels échecs : la main invisible n'empêchait pas les enfants de travailler pour des salaires dérisoires dans les usines du XIX^e siècle ; ni les crises de se répéter, jusqu'à celle des années 30, dont nul ne sait si elle aurait été surmontée sans l'hécatombe de la Seconde Guerre mondiale. La preuve était faite que le marché ne garantissait pas le plein emploi. Keynes a construit sa théorie à partir des réalités.

Une économiste britannique qui a travaillé avec lui, Joan Robinson, écrit dans un petit livre délicieux, *Philosophie économique* (Gallimard) : "En rendant impossible de croire plus longtemps en une réconciliation automatique des intérêts en conflit en un tout harmonieux, la théorie générale de Keynes fait ressortir au grand jour le problème du choix et du jugement que les néoclassiques étaient convenus d'étouffer. L'idéologie qui mettait fin aux idéologies s'effondrait. L'économique devenait une fois de plus l'économie politique".

Notre confrère Jacques Julliard fait écho à Joan Robinson dans son dernier livre (*Le génie de la liberté*, aux Editions du Seuil) : "Kant, après Mandeville et Smith, le répétera : l'économie politique est une science amoral, c'est sa limite, mais c'est aussi sa force. Elle peut

neur), qui joue le jeu de la concurrence, relève tous les défis, prend le risque de perdre pour mériter le droit de gagner ; et celle de l'antihéros, qui se replie sur lui-même, refuse tout engagement, ne s'intéresse plus qu'à son corps ou à sa libido. Jean-Jacques Rousseau, toujours lui, avait déjà distingué l'amour-propre (celui du héros) et l'amour de soi. Chez Hegel, cela deviendra la dialectique du maître et de l'esclave.

Dans un petit essai, écrit serré mais plein de sève et de perspectives inédites, un philosophe français, Jean-Pierre Dupuy, tente de dépasser cette alternative, précisément en relisant Adam Smith ("L'individu libéral, cet inconnu : d'Adam Smith à Friedrich Hayek", dans *Individu et justice sociale*, contributions autour du philosophe américain John Rawls, aux Editions du Seuil).

Pour lui, Smith est plus subtil qu'il n'y paraît. Il ne sépare pas radicalement la morale et l'économie. L'intérêt que l'on porte à soi-même (moteur de l'économie) participe des passions morales. Chacun a besoin de sentir, dans ses œuvres les plus égoïstes, qu'un autre l'observe, l'admire et l'envie. Et alors, la recherche de la fortune pour soi ne s'arrête plus à la satisfaction de ses propres besoins : on la poursuit bien au-delà, parce qu'ainsi on attire le regard des autres. Peu importe que ces derniers s'illusionnent sur les vertus de la fortune ; celle-ci les a parce qu'ils les lui prêtent. Nous retrouvons là les traces de la pensée de René Girard - ce petit professeur de français considéré aujourd'hui comme un très grand philosophe par les Américains -, qui a reconstruit tout le système de l'homme et de la société autour du thème du mimétisme.

Au fond du fond, en grattant l'individu jusqu'à l'os, on découvre ainsi que les hommes se trompent eux-mêmes. "Ils croient poursuivre l'utilité, alors qu'ils recherchent l'admiration des autres" (N'est-ce pas, Tapie ? N'est-ce pas, Riboud ? Et même vous, Michelin ou Arnault ?), écrit Jean-Pierre Dupuy, qui a même déniché cette phrase, sur mesure pour sa thèse, chez Adam Smith, dans la *Théorie des sentiments moraux* : "C'est ce leurre qui met en route et conserve en continuel mouvement l'industrie des hommes".

Tout se passe comme si les puissants (individus ou entreprises), prisonniers de leurs désirs, accumulaient des richesses au-delà de leurs besoins, ce qui les conduit à redistribuer le surplus aux masses, réamorçant ainsi la pompe du côté de la demande, s'il advient que l'offre ne suffise plus à la faire fonctionner. Certes, tout salarié n'a pas envie de "mimer" le patron ; mais chacun rêve du mode de vie qu'il lui attribue. La voilà, la main invisible : elle fait tourner la mécanique. Ce qui n'exclut pas des ratés. Car, comme tout système clos, celui-ci comporte des bifurcations, et donc des indéterminations. L'individu et la société travaillent "en boucle", et dans cette boucle on pourrait voir une formulation moderne de la bonne vieille dialectique de Hegel, trop simpliste pour tout expliquer.

Du même coup, Keynes est réconcilié avec Smith. L'élégant économiste britannique qui se permettait de

Karl Marx

fonctionner de façon non contraignante, en suivant seulement sa pente naturelle, en se fondant sur cette motivation en principe universelle qu'est l'intérêt personnel. L'amoralité de l'économie politique est le fondement du libéralisme, et l'image de la main invisible renvoie à une théorie de la Providence, débarrassée de toute idée métaphysique et de tout fondement moral".

En somme, la victoire de Smith sur Marx ne serait pas celle de l'économie libérale sur l'économie socialiste, ni même celle de la réussite - relative - sur l'échec - absolu -, mais elle tiendrait à son adéquation au nouvel air du temps. Dans la civilisation du narcissisme, annoncée (et dénoncée) par le sociologue américain Christopher Lasch en 1979, quelle autre théorie économique que le libéralisme pourrait prévaloir ?

A vrai dire, quand on a proclamé que la fin du XX^e siècle marque le grand retour de l'individualisme, on croit avoir éclairé le monde, alors qu'en réalité on n'a rien dit. Il y a toujours eu, en effet, deux conceptions de l'individualisme : celle du héros (aujourd'hui l'entrepre-

faire la leçon à Lloyd George et à Winston Churchill a parfaitement analysé un "raté" du système en démontrant qu'une économie pouvait trouver son équilibre au-dessous du plein emploi. Mais cela ne suffit pas à déconsidérer le système. Keynes écrira d'ailleurs à son sujet : "Pour ma part, je pense que le capitalisme sagement aménagé peut être rendu probablement plus efficient pour atteindre les fins économiques de tout système alternatif envisagé pour l'instant, mais je pense que ce système était à bien des égards extrêmement critiquable".

Nous trouvons ici la clé du débat entre Smith et Marx. Contrairement à l'idée reçue dont nous sommes partis, ce duel n'oppose pas un prophète à un autre, une bible à une autre, un système à un autre, le capitalisme au socialisme, le marché au Plan, la droite à la gauche.

Le capitalisme n'est ni une idéologie ni un système. C'est une expérience. Personne n'a "décrété" le marché, l'entreprise, la liberté des échanges. Ils se sont mis en place progressivement. Ils ont enregistré des évolutions, des échecs, des contestations. Karl Marx lui-même a contribué au succès d'Adam Smith en dénonçant les vices du capitalisme de son époque et en mobilisant la classe ouvrière pour exiger sa transformation.

C'est ainsi que le droit de grève, les syndicats, l'impôt progressif, la Sécurité sociale ont été imposés dans des luttes sociales et politiques, puis digérés par l'économie de marché, pour son plus grand profit. A la différence du socialisme bureaucratique, conçu comme l'application rigide d'une doctrine, confiée à une "Eglise" (le parti de la classe ouvrière), le capitalisme peut changer sans se renier. Il connaît d'ailleurs de nombreuses variantes. L'Europe ne le vit pas comme l'Amérique, et le Japon a trouvé sa propre voie. Les peuples d'Europe centrale inventeront le leur. Ils vont commencer par découvrir qu'il ne sert pas à grand-chose de libérer les prix, d'ouvrir les frontières, de rendre les monnaies convertibles tant

que la société ne sait pas produire des entreprises et des entrepreneurs.

Nous-mêmes sommes en train de modifier le fonctionnement de notre économie de marché. Par exemple, en expérimentant un nouveau système monétaire. Dès 1944, à Bretton Woods, Keynes avait tenté d'instituer une monnaie mondiale, le "bancor", gérée par une banque centrale internationale. Il n'avait que cinquante ans d'avance sur le futur écu...

De la même façon, nous découvrons que la nature est un bien rare qu'il faut protéger, et donc payer en taxant les pollutions. C'est une forme d'économie de marché qu'Adam Smith n'aurait pas reniée, lui qui admettait déjà l'existence de "certains travaux publics et de certaines institutions publiques, dont la création et l'entretien ne seront jamais de l'intérêt d'un individu ou d'un petit groupe d'individus".

Dans une série de conférences tenues aux Etats-Unis en 1977, sur *La dynamique du capitalisme* (édité chez Artaud), le grand historien Fernand Braudel souligne que "le capitalisme est d'essence conjoncturelle. Aujourd'hui encore, une de ses grandes forces est sa facilité d'adaptation et de reconversion". Mais, ajoute-t-il, "il y a des conditions sociales à la poussée et à la réussite du capitalisme. Celui-ci exige une certaine tranquillité de l'ordre social, ainsi qu'une certaine mentalité, ou faiblesse, ou complaisance de l'Etat".

Si Marx a échoué parce qu'il croyait que l'histoire était écrite d'avance, Smith n'aura jamais définitivement gagné. Mais le mérite du second par rapport au premier est d'avoir pressenti que le fonctionnement des sociétés humaines s'apparentait davantage à la biologie qu'à la physique, que l'ordre naissait dans le désordre - en somme, que le monde était un jardin anglais plus qu'un parc à la française.

Jean BOISSONNAT

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

MERCI

LA DISPARITION SILENCIEUSE DES PAYSANS ?

par Marie-Thérèse NOUVELLON

“C'est bien pour quelque chose que la terre a reçu la faculté merveilleuse, bénie, de porter des fruits. Tous les groupes humains incapables de lui faire exercer cette faculté sont perdus”.

*A. Soljenitsyne
Comment réaménager notre Russie ?*

La fin des paysans, c'est le leitmotiv qui revient régulièrement dans les revues, les journaux, les essais sur l'agriculture. En 1965 déjà trois chercheurs de l'INRA avaient annoncé cette fin des paysans (1). Ils exprimaient alors leurs doutes quant au projet des jeunes agriculteurs qui voulaient maintenir un maximum de personnes sur des exploitations de taille moyenne et sur tout le territoire. Nos chercheurs estimaient que ces jeunes du courant CNJA,

appartenant à “la masse des moins avancés”, seraient pris de vitesse par l'évolution. “Il paraît pour le moins probable que, dans le temps qu'il leur faudrait pour trouver des solutions à tous les problèmes qu'ils posent et l'appoint d'autres forces sociales pour faire prévaloir ces solutions, l'histoire sera écrite. L'entreprise agricole à forme capitaliste classique sera généralisée”.

Dans une première étape, l'histoire n'a pas donné corps aux doutes des économistes de l'INRA. Il n'y a pas

eu accélération du mouvement vers des entreprises agricoles de type capitaliste classique. La taille moyenne des exploitations "professionnelles" se situe aujourd'hui autour de 45 hectares. Il n'y a pas eu d'agrandissement brusque dans les années 1960-1980. Les 13 millions d'hectares qui ont changé de main en raison des départs à la retraite et des reconversions ont étoffé des petites et moyennes exploitations. L'articulation des mesures économiques et sociales des lois d'orientation de 1960 et 1962 ont permis ces changements progressifs.

Mais que va-t-il en être dans les années à venir ? D'ores et déjà, l'annonce de la fin des paysans est proclamée. Et sur le mode d'une certaine jubilation. Ainsi Marcel Gauchet, un jeune intellectuel, spécialiste de la pensée d'Alexis de Tocqueville, écrit dans la revue "le débat" (2) : "L'un des slogans les plus saignants de 1968 promettait le bonheur de l'humanité pour le jour où le "dernier capitaliste aurait été pendu avec les tripes du dernier bureaucrate". Cette radieuse échéance n'est manifestement pas à la portée de la main. Il est en revanche une disparition en perspective qui se joue sans drame, dans l'indifférence générale, alors qu'elle mériterait d'être fêtée comme une date dans l'histoire de l'émancipation humaine : sur nos vieilles terres d'Europe de l'Ouest, l'extinction du dernier paysan est pour bientôt... Le citoyen qui aspire à la cité meilleure ne peut que se réjouir de voir s'éteindre l'une des espèces les plus irréductiblement rebelles à l'esprit authentique de la démocratie. Du moins avec la "fin des paysans" l'espèce de l'homme irréductiblement serf est-elle en train de mourir".

Cette conception d'une classe sociale, incapable d'échapper à un servage éternel, ne relève-t-elle pas d'une vision chosiste et essentialiste du monde paysan ? Elle nous vient directement des intellectuels du 19^e siècle. N'est-ce pas Hegel qui décrivait les paysans comme "la classe substantielle", "engluée à la terre", n'ayant pas "atteint la conscience de soi." ? Engels de son côté ne concevait la paysannerie que sur le mode de la barbarie, "les barbares locaux", disait-il, proches de la glèbe originelle, incapables de parvenir à la lumière de la raison. Et Marx dans "Le 18 brumaire" présente la paysannerie comme constituée par des hommes qui n'entretiennent pas plus de relation que "des pommes de terre dans un sac", symbolisant le degré zéro de l'état de société. Par ailleurs il désignait le petit propriétaire paysan comme un avare, un sournois, une brute, une bête possessive, âpre au gain, sourde à l'intérêt collectif (3).

Tels sont les stéréotypes qui sont à la source du regard porté sur la paysannerie par une partie des intellectuels. Ils ne tiennent compte ni de la réalité paysanne, ni de l'histoire de la société agricole. Comme toutes les classes sociales, la paysannerie est très diversifiée dans ses croyances, ses comportements, ses choix politiques. On y trouve un mélange de défenseurs de la tradition et d'aventuriers de l'évolution, des riches et des pauvres, des rouges et des blancs, des libéraux et des socialistes.

Emmanuel Leroy-Ladurie (4) étonné par les propos de

Marcel Gauchet, interroge : "le paysan anti-démocrate ? mais si la démocratie a pu s'établir, se maintenir dans l'Hexagone de 1789 à nos jours, c'est grâce à la "différence" qu'ont faite à de multiples reprises les actions paysannes, les votes ruraux".

On peut en effet se poser la question : sans les paysans républicains, radicaux ou autres, y aurait-il jamais eu une République ? De plus, qui se souvient qu'en Occitanie la seule riposte au coup d'Etat de Napoléon III vint des paysans méridionaux qui marchaient drapeau rouge en tête ? (5)

Marcel Gauchet de toute évidence distingue "le paysan pénétré de l'héritage d'une civilisation millénaire de l'entrepreneur ès agriculture qui va lui succéder, délesté celui-là, pour arpenter le même sol, de ce lourd bagage du passé". Mais les entrepreneurs qui ont pris le train de la modernité, d'où viennent-ils ? Sinon de cette paysannerie enracinée dans son sol et membre d'une communauté.

Quoiqu'il en soit des interprétations de l'histoire, allons-nous assister, 30 ans après la prophétie de 1965, à la quasi-disparition des paysans ? Et s'il y a crise agricole, peut-on en identifier les causes ?

L'AMPLEUR DES MUTATIONS DEPUIS 1960

Un premier constat s'impose : la France rurale a connu depuis 30 ans une mutation d'une ampleur considérable. Les paysans constituent sans doute la catégorie sociale qui a consenti le plus d'efforts d'adaptation à la modernité. Que l'on songe seulement à tous ceux qui dans les années 50 travaillaient encore dans la plupart des régions avec des chevaux, voire des bœufs. La terre de France, extrêmement morcelée, rendait difficile la motorisation. On comptait alors 140 000 tracteurs sur toute la France. Il y en a aujourd'hui 1 500 000.

Dès 1955, "la traction motrice rejoint puis supplante la traction animale" et Dominique Bourg écrit dans un article de la revue "Paysans" (6) : "La mécanisation elle-même ressortit à un mouvement plus général, à "une artificialisation de l'agriculture", une sélection, voire une création scientifique, de variétés végétales, la généralisation des engrais, celle des produits chimiques (désherbants, insecticides et fongicides), l'apparition de techniques culturales nouvelles (étude préalable des sols, graines artificielles, cultures intensives), le génie génétique, l'action prophylactique, le dosage et la composition de l'aliment du bétail, le contrôle laitier et enfin le recours varié à l'informatique".

Au-delà des processus techniques, l'effort de gestion des agriculteurs est devenu impressionnant, même s'il reste insuffisant. "La profession d'agriculteur est devenue l'une des plus modernes au sens wébérien du terme, celui d'un règne du calcul sur l'activité humaine. La paysannerie traditionnelle avait d'autres modes plus empiriques d'appréhension du produit et de poursuite du gain, mélange d'instinct et d'expérience. Aujourd'hui le calcul s'est emparé de toutes les activités agricoles. De la

préparation des rations alimentaires pour le bétail à la gestion informatisée des parcelles, via la comptabilité proprement dite, rien ne se fait sans calcul”.

L'observateur extérieur imagine difficilement la somme de connaissances mise en jeu par l'utilisation des nouvelles techniques : connaissances pédologiques, génétiques, mécaniques, vétérinaires, informatiques, commerciales. Pour s'approprier de nouveaux savoirs, les paysans ont dû créer leurs propres centres d'études techniques (CETA) et leurs groupements de développement mettant en commun leurs moyens financiers pour faire appel à des ingénieurs et techniciens compétents.

En même temps la mise en œuvre de la motorisation et du recours aux semences et bétail sélectionnés a réclamé un effort financier sans précédent. Et les agriculteurs ont dû passer d'une mentalité d'épargnant à celle d'investisseur. S'installer aujourd'hui sur une exploitation d'une trentaine d'hectares avec des vaches laitières met en jeu un capital de l'ordre de 1 000 000 à 1 500 000 de francs, hors le poids du foncier.

Mais le plus étonnant parmi les changements de cette période, c'est sans doute celui qui concerne le remodelage foncier. A partir des années 1960, les agriculteurs et le législateur ont accepté l'intervention des SAFER avec leur droit de préemption. Il y eut consensus pour limiter le droit de propriété afin de donner des chances de modernisation aux petites et moyennes exploitations.

Ainsi les agriculteurs se sont adaptés à des techniques de pointe. Ils ont accepté les réformes foncières. Ils ont adopté la nouvelle fiscalité avec leur inscription à la TVA. Ils se sont groupés pour produire et pour vendre. Ils ont dit oui au marché commun. Ils ont fait disparaître jusqu'à l'ombre d'une menace de pénurie alimentaire. Et voilà que ces produits agricoles, qu'ils aient nom blé, maïs, colza, tournesol, lait, se heurtent aux soubresauts du marché mondial. Le produit de la meilleure qualité se trouve dévalué par le seul fait d'un léger encombrement des marchés.

Alors fallait-il tant se battre pour produire puisqu'aujourd'hui la valeur d'échange des produits est en train de s'effondrer ? Et que l'augmentation de la productivité ne va pas sans effets pervers ? Ce sentiment de l'inutilité du travail paysan peut entraîner dans toutes les catégories d'exploitation une désaffection pour le métier d'agriculteur.

POURQUOI LA BAISSÉ GÉNÉRALISÉE DES PRIX AGRICOLES ?

La réalisation continue de gains de productivité dans le secteur agricole se traduit naturellement par une baisse tendancielle des prix agricoles en termes réels. A ce phénomène est venue s'ajouter une modification de l'équilibre des marchés.

Au moment de sa création, l'Europe agricole était déficitaire pour la plupart de ses produits, et n'assurait globalement que 85 % environ de son approvisionne-

ment. Elle est aujourd'hui excédentaire dans bon nombre de productions : lait, céréales, sucre, viande bovine... tandis que, si les besoins alimentaires à l'échelle mondiale demeurent immenses, la demande solvable, elle, stagne face à une production qui augmente de 2,5 à 3 % par an. Exporter des quantités croissantes devient de plus en plus difficile, et de plus en plus coûteux en termes budgétaires.

Le soutien des marchés agricoles dans la Communauté européenne repose en effet, dès l'origine, sur le double mécanisme des prélèvements à l'importation et des restitutions à l'exportation. Ce système de double prix (prix intérieur CEE, prix mondial à l'exportation complété par la restitution) s'explique aisément : avec ses huit millions d'agriculteurs sur quelque 130 millions d'ha de surface agricole utile, la Communauté ne peut prétendre produire à meilleur coût que les agricultures extensives de type australien, néo-zélandais ou argentin, et s'aligner sur des prix mondiaux qui ne reflètent d'ailleurs que rarement les coûts de production, même des producteurs les plus compétitifs.

La saturation progressive des marchés et la déprime corrélative des cours mondiaux, conjuguées aux volumes croissants à exporter, ont entraîné dans les années 80 une vive augmentation des dépenses de soutien communautaires, des restitutions à l'exportation en particulier.

LE CHANGEMENT DE CAP DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Le souci de mieux ajuster les quantités exportables aux possibilités des marchés, en même temps que la volonté de maîtriser l'évolution du budget agricole de la Communauté, ont amené depuis 1984 de profonds changements dans la conduite de la politique agricole commune.

Une première démarche fut l'instauration de quotas dans le secteur laitier, chaque exploitation ou chaque laiterie se voyant fixer des quantités à ne pas dépasser sous peine d'une pénalité financière très importante. D'abord freinée, la production laitière a ensuite été réduite en plusieurs étapes : - 12 à - 13 % depuis 1983. Cette politique draconienne a fait passer le nombre de producteurs de lait en France de quelque 400 000 à 240 000 aujourd'hui.

Plus généralement, le principe de la discipline budgétaire signifiait que, pour tenir les dépenses de garantie dans les limites assignées, il allait falloir diminuer les prix ou les niveaux de garantie. Ce processus a trouvé son aboutissement dans le sommet de Bruxelles de février 1988 : ce fut la généralisation des stabilisateurs agrobudgétaires (y compris pour les productions déficitaires : oléagineux, protéagineux, viande ovine...), tout dépassement des quantités maximales garanties étant sanctionné par une diminution correspondante des prix de soutien.

Désormais, la politique agricole commune ne pouvait

Empêcher les paysans de disparaître : un enjeu économique, écologique, mais aussi culturel...

plus assurer par elle-même les conditions de prix et de marché permettant à une majorité d'exploitants de viser un revenu décent.

A cette pression interne, s'ajoute depuis déjà longtemps, mais de façon plus hargneuse ces temps-ci, la pression qu'exercent de l'extérieur les principaux concurrents de la Communauté. Les Etats-Unis, qui se font volontiers les chantres du libéralisme et du libre-échange, prêchent le démantèlement complet de tous les soutiens à l'agriculture, et visent en premier lieu les aides européennes à l'exportation (les restitutions de la CEE). Ils ont beau jeu de fustiger les aides à l'exportation puisque l'essentiel du soutien bien réel qu'ils apportent à leur agriculture s'effectue sous la forme de "deficiency payment", aide directe au producteur égale à la différence entre le prix d'objectif (target price) et le prix de marché.

En jouant sur le "loan rate" - prêt hypothécaire sur récolte - les Américains, qui fournissent près de 50 % du marché mondial des céréales, exercent une influence considérable sur les prix mondiaux. La CEE, quant à elle, n'a que la possibilité de s'y ajuster en modulant en conséquence le taux de ses restitutions.

Dans la présente négociation qui approche de son terme au GATT la Communauté a toujours affirmé qu'elle était prête à une réduction du soutien apporté à son agriculture, à condition que cette réduction soit globale (c'est-à-dire prenant en compte toutes les formes de soutien), progressive, et bien sûr équilibrée entre les

parties contractantes.

QUELS AGRICULTEURS POUR QUELLES AGRICULTURES ?

Quelle que soit l'issue de la négociation au GATT, on peut déjà s'interroger sur l'ampleur de la cure (réduction du soutien) que peut supporter l'agriculture européenne, et en particulier l'agriculture française.

Avant de répondre il faut rappeler le paysage actuel de l'agriculture française.

980 000 exploitations ont été recensées en 1988 (SCEES - Service centrale des études et enquêtes statistiques du ministère de l'agriculture), pour une population active agricole de l'ordre de 2 000 000 de personnes (chefs d'exploitations, aides familiaux, salariés permanents). La population agricole familiale qui vit dans les exploitations compte 3 257 000 personnes.

Comment se répartissent ces 980 000 exploitations ?

- Un peu moins de 15 % d'entre elles (142 000 exploitations) représentent 50 % du produit brut. Elles sont situées essentiellement dans le Bassin parisien, l'Ouest, les régions fruitières et viticoles. Elles sont soumises au régime fiscal du bénéfice réel et à la TVA.

- 30 % (293 000 exploitations) représentent 35 % du produit brut. Elles sont de dimension moyenne et se retrouvent dans toutes les orientations technico-économiques (O.T.E.) et dans toutes les régions. Parmi

elles, des exploitations sont au bénéfice réel, d'autres au forfait. Toutes sont assujetties à la TVA.

- 55 % (546 000 exploitations) représentent 15 % du produit brut. Elles sont de faible dimension, situées dans les zones défavorisées ou en montagne.

DES EXPLOITATIONS MOYENNES MENACÉES

Les exploitations modernisées, dites performantes, se situent principalement dans la première catégorie et, pour partie, dans la deuxième. Elles doivent rester ou devenir compétitives au sein de l'Europe car la France a besoin d'une agriculture forte. Déjà, elles procurent un apport non négligeable à l'équilibre de notre balance commerciale (50 milliards de F. d'excédent commercial).

Ces exploitations modernisées devront s'adapter à la nouvelle donne européenne et mondiale. S'adapter, cela signifie pour elles : changer si nécessaire "les assolements de papa", investir à bon escient, pratiquer une gestion financière rigoureuse, prendre des risques commerciaux, se soucier de la maîtrise des productions.

Cela signifie aussi que les exploitations les mieux dotées en superficie ou en rendements devraient pouvoir envisager d'écouler une part de leur production vers des destinations industrielles ou énergétiques à des prix autres que ceux obtenus de la commercialisation à des fins alimentaires.

Ceci représente, certes, un sacrifice apparent ; mais plutôt que d'alourdir le marché et, en définitive, de faire baisser les prix pour l'ensemble de la production - des céréales, par exemple - ne serait-il pas opportun, au fur et à mesure des gains en rendements, d'orienter une part croissante de la production vers l'utilisation à des fins énergétiques, à un prix certes inférieur à celui du blé "aliment", mais suffisant pour couvrir le coût marginal des derniers quintaux obtenus ?

Cette option pourrait d'ailleurs s'articuler avec une démarche plus générale visant à répondre au coup de frein donné aux dépenses de soutien des marchés, et qui consisterait à rémunérer au "prix plein" (le prix du marché) les x premiers quintaux produits par hectare (quelle que soit la taille de l'exploitation), un peu moins les y quintaux suivants, et encore un peu moins les z quintaux suivants grâce à un système de reprise sur le prix au producteur, par paliers successifs de rendement/hectare. Cette approche ne contredirait en rien la nécessité d'un prix commun pour le marché.

En limitant la garantie sur les rendements les plus élevés - ou plus précisément en la faisant financer par le producteur -, elle permettrait de freiner la baisse du prix d'intervention qui fragilise de plus en plus d'exploitations.

En effet, les aléas du marché, les accidents climatiques, la baisse généralisée des prix mettent en difficulté les exploitations les plus fragiles, celles qui ont investi récemment. Elles appartiennent le plus souvent à la deuxième catégorie (les 30 % d'exploitations

"moyennes").

Elles peuvent être situées sur des terres à faible rendement ou handicapées par le relief ou le climat. Un exemple : quand on dit que le rendement moyen de blé est en France de 66 qx/ha, cela signifie que certaines exploitations produisent 40 qx et d'autres 80 ou 100 qx/ha. Si rien n'est fait, l'agriculteur à 40 quintaux, dans une région à faible potentiel, est condamné.

On voit donc que dans les deux premières catégories d'exploitations, certaines peuvent être plus menacées que d'autres.

DES PETITES EXPLOITATIONS AUX REVENUS FAIBLES

Mais qu'en est-il de la troisième catégorie, les 55 % de fermes, de faibles dimensions et dont les revenus sont insuffisants ? C'est parmi elles que la diminution du nombre d'exploitants risque d'être la plus importante. Déjà entre 1979 et 1988 le nombre des exploitations de moins de 10 hectares a diminué de 40 %. Cette diminution s'est opérée au profit des exploitations moyennes situées entre 35 et 100 hectares.

Quelle est la situation de ces petites exploitations ? Un certain nombre ne tirent leur revenu que de la seule activité agricole. Elles sont peu endettées, et en ce sens moins fragiles que les exploitations de deuxième catégorie qui ont beaucoup plus investi. Leur effort de modernisation en polyculture-élevage s'est souvent limité à l'achat d'un tracteur et de quelques matériels légers.

D'autres sont dirigées par des chefs d'exploitation exerçant une autre profession, soit à titre principal soit à titre complémentaire.

D'autres encore sont menées par des retraités aux faibles ressources. Enfin, parmi ces 546 000 exploitations, on ne trouve pas moins de 20 % de la population globale des jeunes chefs d'exploitation. Ceux-là s'interrogent plus que d'autres sur leur avenir.

Dans les zones à handicaps naturels (zones de montagnes, zones défavorisées) des aides spéciales sont attribuées. Il s'agit d'indemnités compensatoires appliquées aux productions animales, dans la limite de 40 unités de gros bétail (UGB) par exploitation et d'une UGB par hectare de surface fourragère. Cette politique de compensations des handicaps (ISM) devrait aujourd'hui être renforcée.

Mais l'Etat veut-il mettre en œuvre une politique plus volontaire ? Certains estiment que la couverture des besoins en produits agricoles peut se passer de la frange des petites exploitations. Ils se placent sur le seul terrain quantitatif. Ils oublient le service non marchand assuré par tous les agriculteurs, qui est celui de l'entretien de l'espace. Si beaucoup disparaissent, c'est toute une part du territoire qui revient à la friche. Personne n'y gagnera : "ni le milieu rural ambiant privé du substrat de l'activité agricole... ni le propriétaire de résidences secondaires, ni le vacancier, ni le simple promeneur".

Alors faut-il rémunérer la fonction "entretien de l'espace"? Jusqu'à maintenant nul ne songeait à lui donner un prix. S'il en avait un, il était compris de façon implicite dans les prix de la production agricole. Dans la nouvelle donne européenne, ce ne sera plus le cas. D'où la demande qu'une part du revenu agricole provienne d'une rémunération pour l'entretien du "grand espace vert".

Cette proposition suscite les réserves des responsables agricoles. Ils craignent que ne se crée une catégorie "d'exploitants sociaux", d'exploitants assistés. Pour éviter ce dérapage, il est nécessaire que tous les exploitants gardent une activité économique de production. C'est essentiel pour eux, et cela permet de maintenir un tissu rural vivant (artisans, commerçants, écoles, postes...).

Au-delà de cet entretien de l'espace lié à l'activité agricole, est-il d'autres fonctions à encourager pour maintenir les exploitants en place ?

Des prestations d'intérêt collectif peuvent être assurées dont le prix est mesurable : entretien des chemins, des haies, des fossés, nettoyage des cours d'eau. Certains services d'utilité publique peuvent aussi se révéler activités de compléments dans les communes faiblement peuplées. Pourquoi la distribution du courrier, la permanence du téléphone ne seraient-elles pas confiées à des familles d'agriculteurs ? Cela se pratique déjà. Quelques emplois à l'intérieur d'un canton en voie de désertification ne sont pas négligeables.

Enfin le tourisme et l'accueil à la ferme représentent un créneau porteur. Gîtes ruraux, tables et chambres d'hôtes, accueil d'enfants, de convalescents, de gens âgés, autant d'initiatives qui entrent dans la diversification liée à la vie de l'exploitation. Mais pour les développer un sérieux effort de formation professionnelle doit être consenti, tout comme sont nécessaires des aides à l'investissement pour la rénovation des bâtiments.

Bien menés, le tourisme et l'accueil peuvent procurer des ressources intéressantes. Mais faut-il encore qu'il y ait volonté de les promouvoir sans prétendre qu'ils puissent à eux seuls sauver chaque exploitation.

SI LES PAYSANS DISPARAISSENT QUELQUE CHOSE VA MOURIR

Au terme de ce bilan rapide, on voit que la situation de l'agriculture est hétérogène et demande une politique agricole diversifiée, adaptée aux types d'agriculture, aux systèmes de production, aux régions, à la densité de la population agricole.

Mais pour être diversifiées les mesures à prendre doivent être articulées et pensées de telle manière qu'elles contribuent, ou tout au moins ne compromettent pas la présence d'une population agricole sur tout le territoire. Certes on ne pourra empêcher les évolutions inscrites dans les faits : la moitié des exploitants sont âgés de 55 ans et, parmi ceux qui prendront leur retraite, 50 % n'ont pas de successeurs. De plus la poursuite de la performance, même modulée par le souci de l'écologie, induit une baisse tendancielle des actifs agricoles. Ces données démographiques rendent plus urgent un dégagement de moyens permettant un maintien équilibré de population agricole sur tout le territoire, et notamment des jeunes qui s'y sont installés et de ceux qui doivent pouvoir s'y installer demain.

L'enjeu de cette politique dépasse le seul entretien matériel de l'espace. Il est d'ordre culturel. Nous oublions trop que nous sommes, en Europe et en France, les héritiers d'une terre modelée par le labeur antique, le défrichement médiéval, l'acharnement de générations de paysans. Ce que nos yeux voient par le hublot d'un avion, ce jardin, immense damier aménagé au cours du temps, c'est le résultat d'un travail patient. Des générations d'hommes ont été littéralement créateurs d'une terre, inventeurs de la figure des villages, des hameaux et des fermes. Peut-on de gaieté de cœur laisser défigurer cette œuvre, se réjouir de voir des champs envahis par les herbes et les ronces, des chemins effacés par une végétation sauvage, des bois laissés à l'abandon ?

Si les paysans disparaissent, quelque chose va mourir, une vie accordée à un paysage depuis des siècles, une intimité avec la terre, celle d'hommes qui tiraient du paysage une façon de vivre. Comme une musique. Cette note tenue pendant des siècles, l'entend-on encore ? Une part de notre culture n'est-elle pas menacée aujourd'hui, en Europe, sous nos yeux, par l'effacement silencieux du monde paysan ?

Marie-Thérèse NOUVELLON

(1) "Une France sans paysans" de Michel Gervais, Claude Servolin et Jean Weil. Editions du Seuil.

(2) Revue "le débat", n° 60, mai-août 1990.

(3) Cf. Michel Lebris : "L'homme aux semelles de vent", page 195 (Grasset).

(4) "Le Figaro" du 11 novembre 1990.

(5) Consulter sur le sujet : "La révolte au village" de Michel Agulhon (Plon).

(6) "Paysans", n° 203, octobre-novembre 1990.

**Faites connaître "FRANCE-FORUM"
CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE**

TRENTE-TROIS ANS APRÈS LE TRAITÉ DE ROME : LE BILAN ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCE

par Jacques MALLET

Rien n'est plus aventureux que d'évaluer les "coûts et bénéfices" d'une entreprise aussi complexe que la Communauté européenne, car elle n'est pas seulement un "traité de commerce", ni même une simple organisation économique, ayant pour but une intégration complète des économies. Ses finalités sont d'ordre politique. La transformation fondamentale des relations avec l'Allemagne, qui a été pour tous les gouvernements français depuis 1950 à la fois l'objectif et le pilier de la Communauté européenne, n'est pas "quantifiable". Il en va de même pour le poids politique de l'Europe qui s'est considérablement renforcé grâce à l'existence de la Communauté.

Cette "quantification" est-elle possible en ce qui concerne le commerce extérieur ? Elle se heurte tout d'abord à une difficulté statistique. Car depuis 1957 - date de la signature du Traité de Rome - la Communauté a changé de dimension, passant de 6 à 9 membres à partir de 1973, à 10 membres à partir de 1981, à 12 membres à partir de 1986.

Elle s'est d'autre part ouverte de plus en plus sur l'extérieur à la suite des diverses négociations du GATT (1), de la conclusion d'accords d'association et de multiples accords commerciaux. Il est de plus en plus difficile

d'isoler les effets de l'intégration européenne des conséquences de l'abaissement des protections européennes et de l'élargissement des courants d'échange avec le reste du monde.

Il convient d'ajouter que le commerce extérieur doit être désormais analysé dans son acception la plus large. Au-delà des échanges de biens et de services - c'est à dire de la balance des paiements courants - il faut prendre en compte les mouvements de capitaux et les transferts de technologie (investissements internationaux, brevets, etc...).

Enfin, le commerce extérieur n'est qu'une résultante de facteurs multiples où les mesures communautaires ont souvent moins d'incidence que les événements extérieurs, par exemple les fluctuations du Dollar ou des prix du pétrole, la situation de l'économie mondiale, la crainte ou les retombées de conflits internationaux. Les politiques macroéconomiques nationales et les stratégies des entreprises y interviennent pour une large part. En sens inverse, il est vrai que la Communauté, par son dynamisme propre, a beaucoup influencé l'environnement extérieur, les politiques nationales et l'attitude des entreprises.

La balance entre ces divers facteurs varie selon les périodes, et selon les secteurs. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le développement de la Communauté européenne, et sa politique commerciale, ont renforcé l'impact communautaire sur l'évolution et la structure des échanges, tant entre ses membres qu'avec les pays tiers.

LES INCIDENCES SUR LE COMMERCE EXTERIEUR

Ces quelques remarques préliminaires étant faites, on peut tout de même tenter de mesurer cet impact sur le commerce extérieur de la France, en faisant d'abord un bref constat des résultats globaux auxquels a conduit son appartenance à la Communauté. Celle-ci a ouvert sur l'extérieur une économie qui avait vécu longtemps pour l'essentiel - malgré sa participation aux efforts de libéralisation de l'OECE en matière de restrictions quantitatives - repliée sur l'Hexagone et sur la zone Franc. Ses achats et ses ventes à l'étranger, qui représentaient en 1959 environ 10 % de son PNB, en constituent aujourd'hui plus de 20 %. La France est devenue le quatrième exportateur mondial. Deux travailleurs sur cinq travaillent aujourd'hui pour le commerce extérieur contre un sur dix en 1959.

En même temps, on observe une intensification des échanges intracommunautaires qui se sont développés plus vite que les échanges avec les pays tiers (deux fois plus vite entre 1959 et 1972). La part de la CEE dans notre commerce extérieur qui était de 28,6 % en 1958 a dépassé 60 % en 1989 (2). Les échanges avec l'Allemagne occidentale se sont particulièrement développés : la RFA est devenue notre premier fournisseur et notre premier client avec 16 % de nos exportations et 19,3 % de nos importations en 1989 (respectivement 16,2 % et 22,7 % pour les produits manufacturés).

Ce sont là des résultats positifs.

Mais, depuis les deux premiers chocs pétroliers, au début des années 80, la situation s'est dégradée. La France a perdu des parts de marchés, tant au sein de la Communauté que dans les pays tiers. Ses importations se sont accrues plus vite que ses exportations. Son solde extérieur est devenu déficitaire (3), alors que celui de la Communauté dans son ensemble tendait à se redresser. Malgré une certaine amélioration depuis 1986, le déficit persiste. Il est particulièrement sensible en ce qui concerne le solde industriel et les échanges franco-allemands. La RFA, qui est notre premier partenaire, représente aussi notre premier déficit : 60 milliards de Francs en 1989, dont 75 milliards pour les seuls produits manufacturés (sur 84 milliards vis à vis de l'ensemble de nos partenaires). On doit toutefois noter les progrès des exportations françaises à destination de l'Espagne, avec laquelle elle a eu en 1989 un excédent de 8 milliards 801 millions de Francs, et de la Grande-Bretagne avec laquelle l'excédent atteint 18 milliards 471 millions de Francs. On constate, dans ces deux cas, les effets commerciaux positifs de l'élargissement de la Communauté.

Dans ce bilan contrasté, un point fort : l'agro-alimentaire, seul grand secteur où le commerce français est excédentaire, le seul aussi pour lequel le marché unique est déjà réalisé. En 1989, l'excédent a atteint le niveau record de 50,9 milliards de Francs. 70 % des ventes - constituées principalement de produits bruts ou de première transformation - sont dirigées vers la Communauté. Les échanges avec les pays tiers, excédentaires les premières années, puis déficitaires en 1986 et en 1987, équilibrés en 1988, ont dégagé un excédent de 8,7 milliards de Francs en 1989 - soit un bond en avant de 23 % par rapport à l'année précédente -, grâce à la forte augmentation des ventes de céréales, de sucre, de boissons et d'alcools (4). Nos principaux clients sont l'Italie, la RFA, puis les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Le Royaume-Uni arrive en cinquième position. Les ventes à l'Espagne se sont très fortement accrues depuis son adhésion à la CEE. Passées de 1,9 à 5,8 milliards de Francs entre 1985 et 1989, elles atteignent 7,7 milliards de Francs en 1989 et équilibrent les importations, démentant ainsi beaucoup de prévisions pessimistes.

Ces quelques chiffres gagneraient à être complétés par une étude plus précise de l'évolution du commerce extérieur de la France et de la Communauté. L'interdépendance croissante entre les économies européennes conduit en effet à un parallélisme entre les périodes fastes pour la Communauté et les périodes heureuses pour la France. La réalisation rapide de l'union douanière - achevée dès le 1^{er} juillet 1968 - et la mise en œuvre de la politique agricole commune ont favorisé, de 1958 à 1972, un essor accéléré des échanges et une forte croissance de l'économie (il existe entre ces deux variables une forte corrélation). Les 6 en ont tous profité : la Communauté n'est pas un jeu à somme nulle. Notre pays en a été l'un des principaux bénéficiaires, avec une croissance moyenne de 5,5 % l'an.

Les deux chocs pétroliers de 1973/74 et de 1979 ont ouvert une période difficile pour l'Europe et pour la France. C'est la fin des "Trente glorieuses". La troisième révolution industrielle née sur les rives du Pacifique, l'essor foudroyant du Japon et des "petits dragons" du Sud-Est asiatique, l'industrialisation de certains pays du Tiers Monde, les déséquilibres du commerce mondial et la désorganisation du système monétaire international, frappent l'Europe de plein fouet. Et plus particulièrement la France, en raison de son déficit énergétique (même réduit par son énergie nucléaire), des fragilités de son économie et des faiblesses structurelles de son commerce extérieur qui, en longue période, tend constamment vers le déficit. Ayant compensé partiellement ses pertes par des ventes et de "grands contrats" dans les pays pétroliers et dans le Tiers Monde, celle-ci tardera par la suite à revenir sur le marché européen, - où l'Allemagne monte en puissance -, lorsque la baisse des revenus pétroliers et l'endettement des PVD (5) réduiront ces débouchés. Elle est de surcroît mal placée sur les marchés très porteurs du Sud-Est asiatique et peu présente sur le marché américain en plein essor, en sorte qu'elle a perdu sur tous les tableaux. Mais la dégradation de ses

échanges correspond à un déclin de l'économie européenne, où la croissance se ralentit, l'inflation et le chômage se développent, le pessimisme s'installe, et dont les parts de marché se rétrécissent (6).

Avec la signature de l'Acte Unique et la réalisation à marche forcée d'un grand espace économique sans frontières intérieures, élargi aux services et aux capitaux, commence une nouvelle période faste. L'optimisme renaît. Les investissements se réveillent. La croissance redémarre. Les échanges intracommunautaires reprennent leur marche ascendante. La compétitivité de l'économie se rétablit. Le chômage recule. Entraînée par la dynamique de 1992, l'économie française connaît un taux de croissance de 3,5 % en 1988 et 1989. Les investissements productifs y augmentent deux fois plus vite que la production. Entre 1986 et 1989, 860 000 emplois nouveaux y ont été créés, dont 400 000 au cours de la seule année 1989.

La bonne conjoncture mondiale, et en particulier l'expansion de l'économie américaine, ont sans doute contribué à cette évolution favorable. Mais la création du marché unique en a été la cause principale.

Pourquoi le commerce extérieur de la France s'est-il si bien comporté pendant la première période, si mal pendant la seconde, et pourquoi se redresse-t-il difficilement aujourd'hui ? La Communauté a supprimé des obstacles aux échanges, abaissé des protections, ouvert des opportunités aux exportations et aux investissements, imposé des contraintes et des disciplines, transféré au niveau communautaire l'essentiel des compétences en matière de politique commerciale. L'air vivifiant de la concurrence a stimulé les initiatives. Mais aussi révélé, mis à nu, les faiblesses ou les erreurs de chaque pays.

En dix ans, le Marché commun a fait craquer le carcan du protectionnisme, du corporatisme et du colbertisme, qui étouffait l'économie française. Mais elle n'aurait pu supporter ce choc salutaire si des mesures d'assainissement et de stabilisation monétaire n'avaient pas été prises à la fin de 1958, si, d'autre part, les industriels français, initialement hostiles à la Communauté (7), ne s'étaient pas engagés activement pour relever le défi européen.

A l'inverse, au début des années 80, la France a fait à contre courant une politique de relance par la consommation et les dépenses publiques qui a aussitôt aggravé l'inflation, creusé les déficits budgétaire et extérieur (8), affaibli la monnaie, tandis que les entreprises adoptaient une attitude trop défensive face à la crise. Les adaptations nécessaires des secteurs les moins compétitifs - textile, sidérurgie, construction navale - ont été ainsi retardées, derrière une "ligne Maginot" de subventions ruineuses, qui n'ont fait que rendre plus pénibles ensuite les restructurations inéluctables (et fort bien réussies en ce qui concerne la sidérurgie).

Depuis 1983 la France a repris le chemin de la convergence européenne. Les disciplines communautaires, en particulier celle du système monétaire européen, ont

joué un rôle capital dans ce retour à la raison. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elles ont déterminé le changement nécessaire de notre politique économique. Mais, pour redresser la situation et permettre aux entreprises affaiblies de reconstituer leurs marges (9), il a fallu faire le choix de la "rigueur". La demande intérieure s'est nettement ralentie au cours des deux années 1984/85. Cet ajustement tardif, par rapport à celui qui avait été entrepris dès le deuxième choc pétrolier dans les autres pays européens, explique pourquoi la France n'a guère participé au mouvement de reprise internationale entamé en 1983. Ce nouveau "décalage conjoncturel" a pesé sur notre commerce extérieur.

Malgré une large mobilisation des entreprises, majoritairement favorables au Marché unique (10), les handicaps propres à l'industrie et à l'économie française, dans une compétition devenue mondiale et globale, apparaissent en pleine lumière. La "compétitivité - prix", qui reste essentielle, s'est beaucoup améliorée, en raison notamment de la modération des hausses de salaires, et malgré le niveau élevé des charges sociales. Les entreprises en ont profité pour augmenter leurs marges plus que pour gagner de nouvelles parts de marché. Mais, dans la phase actuelle, il semble que les principaux handicaps tiennent à ce que l'on a appelé la "compétitivité non prix", qui commande la capacité d'adaptation de l'industrie à l'évolution de la demande européenne et mondiale : l'importance des fonds propres et de l'investissement des entreprises, leurs dépenses de recherche - développement, la qualité des produits, le dynamisme des services commerciaux et des services après-vente, les implantations à l'étranger, le niveau de qualification de la main d'œuvre, etc...

Certaines études récentes ont permis de calculer des indicateurs de compétitivité et de spécialisation de l'industrie française par secteurs. Elles font notamment apparaître que la France est peu spécialisée dans des secteurs peu dynamiques (produits agro-alimentaires, travail des métaux, chimie) dont la part dans le commerce mondial a connu une évolution défavorable au cours des vingt dernières années. Elle est instable sur certains de ses points forts, aujourd'hui menacés, comme l'automobile. Enfin, plusieurs secteurs dans lesquels la France bénéficie de bonnes positions sont exposés aux risques de changements profonds résultant de l'ouverture des marchés publics (c'est le cas, par exemple, du bâtiment et des travaux publics) ou sont l'enjeu de négociations internationales à l'issue incertaine : c'est le cas pour l'agriculture, pour les services (dont la France est le deuxième exportateur mondial), notamment pour les banques et les assurances, pour l'aéronautique, les télécommunications ou le matériel électrique, et, bien entendu, pour l'automobile face à la concurrence japonaise.

Aujourd'hui, les inquiétudes des chefs d'entreprise portent beaucoup moins sur les résultats attendus du Marché unique, jugés dans l'ensemble positifs, que sur l'absence de son "volet extérieur" et sur les risques de l'Uruguay Round, c'est à dire d'une ouverture qui pour-

rait être sans contrepartie de ce marché aux concurrences extérieures : Etats-Unis, Japon, nouveaux pays industrialisés. Les paysans, pour leur part, dénoncent à la fois la mauvaise gestion de la politique agricole commune et les dangers redoutables d'un démantèlement du système de soutien et de protection de l'agriculture européenne, qui mettrait en cause la survie économique de beaucoup d'entre eux, vouant à la "désertification" une large partie du territoire national.

LE CAS DE L'AGRICULTURE

Il y avait à l'origine de la Communauté une sorte de "contrat implicite" : la France acceptait le Marché commun industriel, dont l'industrie allemande plus puissante devait normalement bénéficier davantage, en échange d'une ouverture et d'une organisation des marchés agricoles, dont notre pays, principal producteur d'une Europe des Six déficitaire, pensait tirer le plus large profit. Ce schéma un peu simpliste a été rapidement dépassé. La France est devenue une grande puissance industrielle. Son industrie a donc profité, elle aussi, du Marché commun. La France a, c'est vrai, pendant des années, beaucoup profité de la politique agricole commune. Mais celle-ci a eu des effets pervers. Le choix en 1964 de prix communs des céréales trop hauts - sous la pression de nos partenaires allemands - a empêché la spécialisation de jouer en sa faveur. Au début des années 70, des prix garantis trop élevés ont suscité des excédents et des coûts budgétaires insupportables - on produisait souvent pour l'intervention - qui ont obligé la Communauté en 1984 à réformer profondément les mécanismes de la PAC : quotas laitiers, limitation des quantités garanties, taxe de co-responsabilité sur les céréales, puis, en 1988, plafonnement des dépenses agricoles (11).

La Politique Agricole Commune (PAC) est devenue ainsi beaucoup moins avantageuse pour les intérêts français, et le sera encore moins dans l'avenir. Les Montants Compensatoires Monétaires (MCM) ont favorisé les exportations allemandes et néerlandaises. L'Allemagne a développé sa production et ses ventes dans la Communauté. L'Angleterre est devenue excédentaire en céréales. De façon générale, l'évolution de la PAC a bénéficié aux pays déficitaires. Des brèches ont été ouvertes dans la préférence communautaire par le traité d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté, par la conclusion d'accords préférentiels, notamment avec les pays méditerranéens, enfin par les accords du Kennedy Round permettant l'importation sans prélèvement de 50 millions de tonnes d'aliments du bétail.

Il est incontestable que la PAC a favorisé la modernisation et l'expansion de l'agriculture française, au moins jusqu'à ces dernières années, tout en régularisant les prix pour les consommateurs. Elle a contribué à sa reconversion progressive sans heurts graves. (La part de la population active employée dans l'agriculture est passée de 18 % en 1957 à 6,25 % en 1989). Mais elle a fait naître une "agriculture duale" dans laquelle moins du tiers des exploitations produisent les deux-tiers des récoltes, tan-

dis que les petites exploitations familiales ont de plus en plus de peine à survivre, au prix d'un lourd endettement ou grâce à des aides nationales, qui atteignent dans certaines régions 50 % du revenu. Sur 1 million d'exploitants ont prévu que d'ici à la fin du siècle 300 000 à 500 000 quitteront la terre. L'évolution est en marche. Est-il souhaitable et possible de l'accélérer ? Les difficultés intervenues récemment sur les marchés de la viande bovine et du mouton, les violentes réactions qui les ont suivies, illustrent la gravité d'une crise qui ferme toute perspective d'avenir pour des centaines de milliers d'agriculteurs.

Tout bien pesé, l'agriculture française aurait beaucoup à perdre à une renationalisation des politiques agricoles. Les restitutions à l'exportation restent, en particulier, un élément important pour le commerce extérieur de la France - encore que la majeure partie de ses exportations agricoles soient vendues à l'intérieur de la Communauté, et donc sans restitutions.

LES PERSPECTIVES

Au terme de cette étude très sommaire, il apparaît que la participation de la France à la Communauté a et aura sans doute pour son commerce extérieur plus d'avantages que d'inconvénients. Mais, en cette fin de 1990, des incertitudes majeures subsistent, qui interdisent de porter un jugement définitif.

Les avantages sont évidents, tant pour les consommateurs que pour les producteurs. La Communauté européenne a été pour la France depuis 1958, et même depuis 1951 avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), un puissant stimulant de la croissance et de la modernisation de son économie ainsi que de l'expansion de son commerce extérieur. Elle a facilité son insertion dans le commerce mondial. Elle a été un accélérateur des réformes indispensables à sa compétitivité. Il reste encore beaucoup à faire à cet égard, notamment pour réduire les prélèvements obligatoires, alléger les charges pesant sur les entreprises, améliorer le système d'éducation, de formation et d'apprentissage.

Ces avantages devraient encore être accentués, dans les années qui viennent, par l'achèvement du Marché unique. Le rapport Cecchini a tenté de chiffrer, à partir d'une évaluation des coûts de la "non Europe", les gains escomptés de leur élimination en termes de croissance, de prix, d'emploi et de solde extérieur. Ces gains sont importants. Ils dépendront, pour une bonne part, des politiques communes d'accompagnement. Mais le rapport ne dissimule pas les difficultés de la période d'ajustement qui pourraient avoir, dans un premier temps, des conséquences négatives. Les optimistes pensent que le plus dur a été déjà fait. L'avenir leur donnera-t-il raison ?

D'ores et déjà la perspective ouverte par l'Acte unique a donné un nouvel élan à l'internationalisation des grandes entreprises. Les petites entreprises, et beaucoup de moyennes, restent encore trop souvent à l'écart de ce mouvement, en raison de leur taille insuffisante. Comme le montre une enquête réalisée à l'initiative du Ministère

de l'industrie auprès de 300 entreprises (France 300), l'anticipation de l'échéance de 1992 a provoqué un changement d'état d'esprit et d'attitude des industriels. La majorité d'entre eux adoptent maintenant, avec confiance et sans complexe, une stratégie offensive de conquête des marchés extérieurs. Fait nouveau, ils veulent s'implanter à l'étranger et d'abord en Europe - c'est très difficile en Allemagne -. Ils recherchent des partenaires européens pour conclure avec eux des alliances, réaliser des "joint ventures", des fusions et des acquisitions. C'est ainsi que l'industrie française valorisera au mieux ses atouts et compensera ses faiblesses. Les problèmes de spécialisation se résoudront par la création de "pôles de compétitivité" européens entre firmes complémentaires. Au-delà de l'Europe commerciale, presque achevée, une Europe industrielle commence à naître, fondée sur les initiatives et les synergies des entreprises.

D'autre part, la Communauté et le Système Monétaire Européen ont entraîné une convergence des politiques nationales. Dans une économie ouverte, nos gouvernements ont compris qu'il fallait lutter contre l'inflation et assurer la stabilité de la monnaie. Le temps des dévaluations compétitives est révolu. C'est une facilité qui coûte cher. Détournant les entreprises des efforts nécessaires de productivité, elle se solde à terme par de nouveaux déficits.

Un grand espace économique, faisant à l'intérieur de lui-même 50 à 60 % de ses échanges, a des marges de manœuvre plus larges que les économies nationales. Il peut acquérir une certaine autonomie conjoncturelle. La dynamique du grand marché nous aidera à mieux résister aux conséquences du nécessaire ajustement de l'économie américaine sur notre croissance et nos échanges.

La Communauté a eu des effets directs ou indirects très positifs sur la coopération en matière de recherche et de développement technologique (programmes communautaires, programmes Eurêka, Airbus, Ariane). Beaucoup de ces coopérations sont à géométrie variable mais leur support politique et économique a été le renforcement de l'intégration européenne.

Enfin, première puissance commerciale du monde, la Communauté a acquis un pouvoir de négociation dans les enceintes internationales supérieur à celui des Etats nationaux. On a pu notamment le constater dans les négociations du GATT, où la Commission européenne négocie au nom de l'Europe des Douze.

Plus généralement, la Communauté européenne a joué un rôle pédagogique. Elle a rendu les Français plus attentifs aux réalités économiques internationales et à l'importance du commerce extérieur. Elle n'est pas étrangère à la création, en 1974, du Ministère du commerce extérieur.

Parmi les désavantages, on peut d'abord remarquer que le Système Monétaire Européen, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, nous oblige à freiner la croissance française, alors que notre démographie exigerait une croissance plus forte. Il nous contraint de pratiquer une politique

monétaire très proche de celle de la Bundesbank en matière de taux d'intérêts. Mais, en tout état de cause, eu égard à la forte élasticité de nos importations à la croissance, une politique visant à une croissance trop soutenue serait rapidement entravée par la dégradation de notre commerce extérieur. Sur la longue période, la discipline imposée par le SME s'est donc révélée plutôt bénéfique.

En second lieu, il faut souligner que les mesures de libéralisation déclenchées par l'Acte unique aboutiront normalement à la disparition des dernières protections nationales - quotas nationaux pour l'automobile et le textile, clause de sauvegarde de l'Article 115, subventions diverses - et à une ouverture quasi automatique du marché européen sur l'extérieur. Ce sera le plus grand marché solvable du monde. Riche, homogène et transparent, il deviendra une cible très attirante. Or, malgré quelques progrès récents en matière d'action anti-dumping, la politique commerciale de la Communauté a beaucoup de peine à s'affirmer, en raison des divergences de conceptions et d'intérêts entre les Douze. Et elle ne dispose pas d'instruments et de moyens comparables à ceux de ses grands partenaires. Circonstance aggravante : il n'existe pas de politique commune, ni même coordonnée, à l'égard des investissements japonais.

Plus dépendante du commerce extérieur que ses principaux partenaires, la Communauté européenne n'est pas, ne peut pas être et ne sera pas une forteresse. De toutes les grandes puissances économiques, elle est en fait, quoiqu'on dise, la plus ouverte. Même dans le secteur agricole, relativement protégé, elle demeure le premier importateur mondial. Le Marché unique sera encore plus ouvert que ne l'est actuellement la Communauté. Il doit être ouvert mais ne doit pas être offert. L'exigence de réciprocité n'exprime pas, de la part de l'Europe, une attitude protectionniste mais la recherche d'un avantage mutuel. A l'égard du Japon et de certains Nouveaux Pays Industrialisés (NPI), il faudrait obtenir, pour que les concessions s'équilibrent réellement, une garantie d'accès au marché. Tel est le sentiment général en France dans les milieux économiques et gouvernementaux.

Cela dit, l'intérêt de la France et de l'Europe est de contribuer au maintien et au développement d'un système multilatéral des échanges internationaux de marchandises et de services, et au renforcement des règles du GATT, par exemple pour l'arbitrage des différends, le respect de la propriété intellectuelle, la lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale. Elle a donc intérêt à ce que l'Uruguay Round aboutisse, en dépit de son extraordinaire complexité, à un accord équilibré et réaliste, tenant compte des difficultés des secteurs les plus sensibles à la concurrence extérieure, tels que l'automobile, l'électronique et le textile, et ne remettant pas en cause l'avenir de la coopération aéronautique européenne (Airbus). Elle a également intérêt à mettre un terme à la guerre des subventions entre l'Europe et les Etats-Unis par une réduction substantielle, progressive et globale, de toutes les formes de soutien à l'agriculture.

Mais elle ne saurait accepter un démantèlement brutal de la Politique Agricole Commune, qui réduirait massivement les aides à l'exportation sans toucher aux aides directes au revenu que pratiquent les Américains.

Des résultats de l'Uruguay Round dépendront pour une large part l'avenir du commerce mondial, et donc l'essor de notre commerce extérieur.

D'autres interrogations surgissent actuellement.

Quelles seront les conséquences pour la France, notamment pour son commerce extérieur, de la réunification de l'Allemagne, notre premier partenaire commercial, et des bouleversements dans l'Europe de l'Est ? Ces événements, d'une importance majeure, ne remettront pas en cause la Communauté européenne. A court terme, l'unification des deux Allemagnes, qui va accélérer leur croissance, réduire les excédents de la RFA, et augmenter la demande dans l'ancienne RDA, provoquera un rééquilibrage des échanges franco-allemands. A plus long terme, divers scénarios sont concevables, selon l'évolution de l'Allemagne de l'Est : "cinquième dragon" ou "nouveau mezzogiorno" ? La décrépitude de la RDA donne à penser que ce sera plutôt, pendant 10 à 15 ans, un mezzogiorno.

La France est peu présente en Europe Centrale et Orientale (comme d'ailleurs sur les marchés de l'AELE, à l'exception de la Suisse), où les industriels allemands ont été depuis longtemps très actifs. Ce retard peut être rattrapé. Ces pays pourraient dans quelques années devenir des concurrents dangereux (on vient de le voir avec les importations de viande bovine de RDA). La Communauté doit les aider à se reconstruire mais il faudra veiller à ce que les accords d'association à venir préservent nos intérêts. Avec l'URSS, qui constitue à bien des égards - et d'abord par sa taille - un problème spécifique, l'Europe de l'Est représente, ne l'oublions pas, un marché potentiel de 400 millions d'hommes.

Quelles seront les répercussions de la crise du Golfe ? On commence déjà à les constater : un supplément d'inflation, un ralentissement de la croissance, une surcharge des importations. 5 dollars de plus par baril entraînent pour la France 20 milliards de Francs de déficit commercial supplémentaire. A ces premières conséquences négatives s'ajoute le risque d'un freinage de la dynamique communautaire, résultant d'évolutions divergentes des économies et des politiques nationales.

Que dire pour conclure ? Avec ou sans Communauté européenne, la France ne peut se soustraire aux dures exigences de la compétition mondiale. Avec une Communauté forte et cohérente, ayant son identité propre, disposant d'un grand marché organisé de 336 millions d'hommes, d'une monnaie unique (12), de grands programmes de recherche, d'entreprises véritablement européennes et d'une agriculture puissante, mais aussi d'une politique extérieure commune, elle serait mieux armée pour y faire face. A une telle Communauté, la France a, sans nul doute, le plus grand intérêt à participer pleinement. Elle en aurait beaucoup moins à partici-

per à une vaste zone de libre échange de 25 pays, sans consistance, "dérégulée", ouverte à tous les vents, ce à quoi pourrait demain nous conduire un élargissement prématuré de la Communauté.

Définir en ces termes le problème du commerce extérieur de la France c'est, en dernière analyse, poser celui de l'union politique de l'Europe.

Jacques MALLET

NDLR - Cet article sera inséré dans un ouvrage collectif : "Les coûts et avantages de la participation à la Communauté pour les 12 pays membres", qui sera prochainement publié à Londres (et peut-être aussi en France, pour les chapitres consacrés à notre pays).

(1) A l'issue du Kennedy Round, le tarif extérieur commun était de l'ordre de 5 %. Moyenne des tarifs nationaux, il exclut les "pics tarifaires" nombreux dans le tarif américain. De nouvelles réductions interviendront à la fin de l'Uruguay Round qui s'est attaqué aux protections non tarifaires, les plus importantes aujourd'hui.

(2) Le pourcentage est de 61,2 % à l'exportation, de 60 % à l'importation.

(3) Le déficit commercial s'est élevé à 40 milliards de Francs en 1989 (25 milliards pour la balance des paiements courants, soit 0,4 % du PNB). Il s'est stabilisé au cours du premier semestre de 1990. Mais une nouvelle dégradation s'amorce depuis le début de la crise du Golfe.

(4) La France est le deuxième exportateur mondial de céréales.

(5) Pays en voie de développement

(6) Cette constatation vaut pour tous les pays européens, y compris l'Allemagne.

(7) En particulier les industries textiles et mécaniques.

(8) La France est l'un des pays développés où l'élasticité des importations à la demande intérieure est la plus élevée.

(9) Les entreprises françaises n'ont retrouvé qu'en 1989 leurs taux de marge de 1973.

(10) Cette attitude positive et cette mobilisation se manifestent clairement dans le "Livre Blanc" (Notre entreprise l'Europe) publié à l'issue des assises du CNPF du 13 décembre 1988, réunissant les représentants de 50 professions et de 35 unions patronales. La préparation du Marché unique a suscité de nombreuses études sur tous les aspects de la compétitivité de l'économie française (cf. en particulier La compétitivité de l'économie française dans la perspective du Marché unique - Ministère du commerce extérieur - février 1990).

(11) Le budget du Fonds européen d'organisation et de garantie de l'agriculture (FEOGA) est passé de 70 à 60 % du budget communautaire. Il ne sera plus que de 56 % en 1992.

(12) Le Marché unique relativise déjà le problème des équilibres commerciaux bilatéraux par rapport à l'équilibre Communauté-Monde. La monnaie unique transférerait au niveau européen l'équilibre de la balance des paiements, dégageant ainsi de nouvelles marges de croissance.

LES JEUNES ET LA POLITIQUE

Débat avec Colette YSMAL, François BAYROU,
Joseph PINARD, Michel JACQUEMIN, Marcel POCHARD

France-Forum a estimé intéressant de rendre compte d'un débat organisé à Besançon, sous l'égide du Club France-Forum 25 que préside Marcel Pochard, sur le thème des jeunes et de la politique.

L'originalité de ce débat est d'avoir été précédé d'un sondage-enquête organisé spécifiquement à cette fin par 80 étudiants de première année de l'IUT de Besançon (département "Gestion des entreprises et administrations"). La préparation et l'interprétation de ce sondage ont constitué un élément de leur scolarité 1989-1990.

Ce sondage s'adressant aux personnes âgées de 16 à 26 ans, les étudiants ont enquêté dans la rue du 1^{er} au 17 avril 1990. 1 200 jeunes, dont 75 % d'étudiants et de lycéens, ont répondu au questionnaire.

Nous présentons les résultats de ce sondage avant de donner des extraits du débat qui, placé sous la responsabilité de François Jacquemont, responsable de l'antenne parisienne du grand quotidien régional "L'Est Républicain", réunissait François Bayrou, délégué général de l'U.D.F., député des Hautes-Pyrénées, Colette Ysmal, directrice de recherches à l'Institut d'Etudes Politiques, Michel Jacquemin, député du Doubs, et Joseph Pinard, ancien député du Doubs, conseiller général, professeur d'histoire.

Le sondage des jeunes de l'IUT de Besançon : un intérêt certain des jeunes pour la politique, une image très critique de la pratique politique.

Les étudiants et les responsables de France-Forum 25 ont ainsi fait la synthèse suivante de leur travail :

"A priori, les jeunes marquent un intérêt certain pour la politique, puisque 85 % des personnes interrogées pensent que voter est important et que 70 % souhaitent que l'instruction civique soit renforcée. Ils sont également 80 % à considérer que les partis politiques sont utiles à la nation.

Toutefois, ils ne sont pas prêts à sauter le pas de l'engagement politique. Seulement 4 % d'entre eux - ce qui est beaucoup par rapport à la moyenne nationale - ont déclaré adhérer à un parti politique, alors que les 2/5 estiment qu'une telle adhésion est la marque de l'engagement politique. On peut y voir trois raisons :

- premièrement, ils sont plus de la moitié à penser que les partis politiques manipulent leur électorat ;*
- deuxièmement, pour 1/3 d'entre eux, l'engagement politique rend intolérant (1/3 pensant d'ailleurs le contraire) ;*
- troisièmement, plus d'un quart ne se situe pas sur l'échiquier politique droite, centre, gauche, et plus particulièrement les filles interrogées.*

En ce qui concerne les hommes politiques et la pratique politique, les jeunes en ont une image critique et même particulièrement sévère : 50 % ont le sentiment que l'homme politique a pour motivation principale la recherche du pouvoir personnel au détriment de l'intérêt

général et à la question : "Qu'est-ce qui vous déplaît le plus dans la politique ?", "l'hypocrisie" arrive en tête devant "les promesses non tenues", "la corruption", "la querelle entre les partis et au sein des partis". Réponse très en décalage par rapport à l'attente des jeunes pour lesquels la définition du profil idéal de l'homme politique met l'accent sur la valeur d'honnêteté (à 50 %), la compétence ne venant d'ailleurs qu'ensuite. A noter que 60 % des jeunes pensent que le sexe n'est pas un critère déterminant de l'homme politique et que l'âge idéal serait 35 à 50 ans.

L'intérêt porté aux hommes politiques paraît très relatif puisque seulement 50 % peuvent citer le nom d'un homme politique de leur région et le 1/4 de ces 50 % ne peuvent rattacher le nom à une fonction.

Au total un sondage qui montre une certaine maturité des jeunes : ils ont une vision sévère de l'homme politique et d'une certaine pratique politique, mais ils ne rejettent pas pour autant le bébé avec l'eau du bain. On ne constate pas de rejet de la politique ou des partis politiques. Bien au contraire, les jeunes marquent un réel attachement au devoir civique (importance accordée à l'instruction civique), et aux valeurs démocratiques (attachement aux pluripartisme, souci de privilégier les partis à idées et les hommes politiques honnêtes".

Colette YSMAL

Je me félicite que des jeunes fassent un sondage sur la politique, sur la façon dont la politique est vue, et nous en présentent les résultats aussi allégrement et avec autant d'implications.

Je dois relever toutefois que ce sondage est, au départ, un peu biaisé par son échantillon, dans la mesure où celui-ci compte beaucoup d'étudiants ; or le niveau d'instruction a une très grande influence dans la perception de la politique ; plus on est éduqué, plus on connaît les mécanismes de la culture, et plus on est impliqué dans la politique.

Ce qui est évident dans ce sondage comme dans ceux que nous faisons nationalement, et ce qui est important, c'est d'une part la différence (que vous avez appelée "contradiction" mais qui n'est contradiction qu'en apparence), la différence entre un bon niveau d'implication dans la politique et un certain refus ou un refus certain, ou un dédain certain ou éloignement certain, à l'égard des hommes politiques.

Je crois qu'il faut faire très attention parce qu'il faut replacer cela dans l'Histoire. La France est un pays qui n'aime pas la politique, qui n'aime pas les institutions politiques comme elle n'aime pas en général les institutions ; c'est un pays de très faible participation politique. Le taux d'adhésion aux partis politiques le montre mais aussi le taux de participation aux syndicats, le taux de participation aux associations ; tout le monde sait qu'il est beaucoup plus faible en France que dans les pays européens. Ce refus de la politique n'est pas du tout nouveau, contrairement à ce qu'on nous "serine" dans

l'information et dans la presse. Il n'est nouveau que si on le compare à celui des années bénies de l'estime pour la politique, soit les années 1970. Lorsque l'on regarde tous les sondages sur la perception de la politique par les Français, on s'aperçoit que jusqu'aux années 1970 les Français sont aussi négatifs à l'égard de la politique et de ses hommes qu'ils le sont actuellement, que ça s'améliore énormément dans les années 1970 et que ça chute à partir de 1981. Cela veut dire que, mise à part cette culture que nous avons, la perception de la politique reste très liée à la conjoncture politique. Les années 1970 - il faut bien s'en rendre compte - suivent les années 1968, c'est-à-dire suivent un grand moment de participation à la vie politique, de forte implication dans la politique et de forte politisation, et c'est le seul moment en France où cela s'est produit, avec la Libération, mais dans un autre contexte.

Cela ne veut pas du tout dire que nos hommes politiques sont merveilleux. Cela ne veut pas du tout dire qu'ils n'ont pas un très gros effort d'information à faire.

François BAYROU

Je ne vais pas me lancer dans la liste exhaustive des raisons pour lesquelles les hommes politiques français - encore faudrait-il savoir si c'est réservé aux hommes politiques français - sont souvent incompris, rejetés et critiqués par l'opinion et singulièrement par les jeunes, parce que la liste des raisons est certainement longue. Je vais essayer de présenter les principales de ces raisons-là et de voir ce qui peut être fait pour sortir de cette situation. Vous comprendrez naturellement que je ne résiste pas à l'envie de mettre en relation le sujet de cette enquête avec la question de la perception que ces jeunes garçons et filles ont eue de l'événement le plus important de cette année. Ils ont en effet, à 80 %, choisi les événements de l'Est. C'est donc à un moment où l'autre moitié de l'Europe découvre la démocratie, la responsabilité politique, les hommes politiques, l'engagement politique, que se trouve soulignée dans notre pays de vieille démocratie l'espèce de lassitude et de distance qu'il y aurait entre les citoyens et leurs élus. J'ai reçu, dans les responsabilités militantes qui sont les miennes, la plupart des responsables des nouvelles formations politiques de l'Est ; j'ai aussi longuement discuté avec le nouveau Premier Ministre de Hongrie et reçu les principaux opposants au nouveau pouvoir en Roumanie. L'un de ces derniers m'a expliqué que, depuis les événements, son organisation, bien qu'étant dans l'opposition et n'ayant guère de moyens pour faire sa propagande, ne serait-ce qu'imprimer ses journaux, a néanmoins fait 530 000 adhérents ; il en est de même dans les autres pays de l'Est. J'étais il y a quelques semaines dans la ville ouest-allemande jumelée avec Besançon, Fribourg, une ville de l'ordre de 120 000 habitants. J'y ai rencontré les responsables de la CDU et du SPD. Je leur ai demandé combien d'adhérents ils avaient. La CDU en avait 7 000, le PSD, 9 000. Je voudrais que les responsables des différentes formations politiques de Besançon me disent le nombre d'adhérents qui est le leur ; hélas je n'ai pas de doute, c'est

pour la plupart au maximum en centaines et sans doute en dizaines que ça se compte.

Je veux expliquer par là que l'on doit déplorer en France l'insuffisance d'un tissu démocratique actif et l'absence d'un engagement politique notable. Il y a là un grave problème, dont il faut essayer d'analyser objectivement les causes. J'ai entendu l'un des jeunes conclure que c'est "la faute aux hommes politiques". Je n'en disconviens pas. Il y a effectivement une responsabilité des hommes politiques, en ce sens que par facilité, par glissement lent, mais progressif, ils se sont attribué un statut qui, à aucun égard, n'est un statut égalitaire. Les citoyens français ne peuvent pas ressentir les hommes politiques exactement comme eux parce que ces hommes politiques ne sont pas exactement comme eux ! L'illustration la plus récente, et à mes yeux la plus choquante, a été l'utilisation d'une loi d'amnistie pour se laver des fautes qui envoient les citoyens en prison. Qu'un ministre de la République soit convaincu d'avoir participé, avec ou sans intention délibérée, au détournement de leur usage normal de plusieurs millions de francs d'argent public, prélevé sur le contribuable, ayant transité par le budget de l'Etat, pour des fins ou des usages politico-personnels et qu'il ne lui arrive rien - alors qu'une "minette" qui se fait "piquer" en train de voler un blouson dans un supermarché se retrouve, elle, inculpée et en correctionnelle, cela signifie qu'il y a une rupture de statut entre les hommes politiques et les citoyens. C'est strictement inadmissible et c'est le résultat d'un glissement intellectuel d'habitudes qui se sont prises au fil du temps et qui ont fait que les hommes politiques (rassurez-vous ce n'est pas le seul exemple que je vous donnerai) se sont dotés d'un statut complètement différent du commun des mortels et ont organisé ainsi leur propre isolement.

Regardez nos Excellences, nos ministres, qui ont besoin de se faire précéder de voitures avec des gyrophares sur le toit et quelquefois de motards, simplement parce qu'ils se sont mis en retard de 5 minutes pour aller prendre leur avion. Ils ignorent tout des embouteillages, des feux rouges, de l'organisation de leur cité, de la réglementation de la vitesse. On ne va pas pouvoir continuer comme cela indéfiniment. Il peut y avoir des situations d'urgence mais je ne vois pas pourquoi on tolérerait que les hommes politiques s'autorisent d'être en infraction délibérée avec des lois qu'ils ont eux-mêmes adoptées.

Il y a encore plus choquant : il est totalement inacceptable que les élus se soient fait un statut qui les met à l'abri de l'impôt. Seuls les parlementaires payent des impôts sur une part de ce qu'ils touchent comme traitement ; tous les autres élus français, quelle que soit l'importance de leur traitement, ne payent pas d'impôt sur ce traitement et pourtant ils votent l'impôt pour les autres ! Et cela paraît normal ! En général, quand je dis cela, à la sortie ces élus me disent : "tu es complètement "démago", qu'est-ce que c'est que cette manière de parler !" Comment démago ? Mais comment puis-je regarder en face mon voisin qui paie l'impôt, si, moi, sur ce que je touche

grâce à l'impôt qu'il paye, je ne paie pas l'impôt à la collectivité. Je considère que nous nous mettons en situation de nous faire "humilier" à la première réunion publique venue.

Je considère et je le dis avec certitude que l'engagement politique est un des plus beaux engagements qui soient, que la fonction de l'élu est une des plus dignes qui soient, mais je considère que nous avons commis en créant ce genre de situation une grave faute. Imprudence, peut-être, non par volonté de mal faire, mais comme je l'ai dit par glissement. Au départ les indemnités versées aux élus locaux étaient faibles, on ne les a pas assujetties à l'impôt - mais quand elles ont grandi, on n'a pas éprouvé le besoin de faire cet ajustement-là ; par facilité. Eh bien ! il faut en finir. La démocratie commence quand la loi est la même pour tous.

Mais il y a d'autres approches de l'iceberg. Les élus sont victimes, en quelque sorte complices-forcés, de la grande mutation de la vie politique française et de la vie politique de tous les pays du monde. Le débat politique s'est déplacé. A Athènes, il avait lieu sur l'Agora, la grande place d'Athènes. Pendant très longtemps, dans les démocraties occidentales, l'Agora c'était le Parlement - aujourd'hui l'Agora s'est déplacée dans le salon ou dans la cuisine de chacun des Français, par télévisions interposées. Si pendant un temps les habitudes de l'Agora précédente, c'est-à-dire les habitudes du Parlement et des journaux, les longs discours et les longues explications ont survécu à la télévision, reconnaissons que, peu à peu, l'instrument s'est imposé aux hommes politiques et leur a imposé ses lois : le message le plus long dure 30 secondes. Inutile de dire que cela empêche la finesse, la nuance, la qualité de l'analyse ; pour être entendu, il faut que vous disiez des petites phrases et chacun s'est mis, micro en main, à la recherche de ces petites phrases.

Tout le monde est complice, tout le monde. Le Parlement qui devrait maintenir un minimum de débat public a changé et malheureusement, avec les méthodes complètement archaïques qui sont les nôtres, on ne peut plus y faire du travail sérieux. Il y a d'abord ces bancs qui sont vides, ces votes sans que les soi-disant votants soient présents. Nous sommes le seul Parlement au monde où l'on puisse voter sans être présent ou sans donner délégation expresse.

J'en viens maintenant, par delà la responsabilité des hommes politiques, à celle des familles politiques, à leur capacité de réflexion, à leur état d'esprit, à leur capacité d'évolution. Prenez la Droite, ou ce qu'on appelle la Droite ; pour être restée au Pouvoir quelque 25 ans, elle a fini par croire que le pouvoir lui appartenait ; elle a oublié les remises en question ; elle a même oublié quelque chose de plus profond, c'est qu'il n'y a pas, pour faire fonctionner un pays, que la bonne marche de l'économie ou les bonnes décisions de gestion ; pour entraîner ou convaincre les gens de ce pays, les jeunes, les femmes, il faut davantage : plus des mouvements du cœur que des mouvements de l'analyse logique. La Droite me semble avoir oublié cela, ces mouvements du cœur et de l'espérance,

seuls susceptibles de donner à son projet politique suffisamment de force.

La Gauche a commis un péché du même ordre ; elle a accroché son étoile à un mot d'ordre de l'union de la Gauche, ce qui a signifié l'alliance avec un parti politique partisan du régime politique des pays de l'Est, c'est-à-dire d'un régime de collectivisation et de réglementation ; alliance avec un parti qui a été l'allié fervent et le dernier défenseur en Europe de ces régimes ; un parti qui de Moscou a expliqué que c'était très justifié d'entrer en Afghanistan, puisque à la demande des Afghans eux-mêmes. Le Parti Socialiste a agi comme une espèce de double civilisé de ce qui se passait à l'Est. Je vous rappelle une phrase, celle de Laurent Fabius, au Congrès de Metz, qui, s'indignant que l'on prononce à propos du Parti Socialiste le mot de social-démocratie, disait qu'entre la social-démocratie et le communisme il y avait un autre chemin, celui du socialisme français. Or, il n'y avait pas d'autre chemin. J'aimerais que les plus jeunes d'entre vous relisent les pages qui ont témoigné de l'inspiration du Parti Socialiste Français dans les années 1980 ; vous seriez absolument interloqués. Or, il y a des millions d'hommes et de femmes qui, pour changer les choses, ont mis leur espoir et leur foi dans cette promesse. A quoi voulez-vous qu'ils croient aujourd'hui ?

Il faut que nous retrouvions un langage crédible, un discours dans lequel le sens soit plus important que la forme. Ainsi doit-il en être en ce qui concerne les enjeux colossaux qui sont devant ce pays, et dont je crois que nous sommes mal préparés à les relever. Par exemple, le défi de l'Europe. Il faut que ceux qui sont européens aient le courage de dire qu'ils sont européens, et ceux qui ne le sont pas aient aussi le courage de dire qu'ils ne le sont pas ! au moins cela clarifiera le débat. Par exemple, le défi du système éducatif français qui produit tous les ans plus d'illettrés qu'il ne produit de diplômés d'enseignement supérieur. Qui entreprend de réformer le système éducatif français ? Qui explique clairement quels sont les enjeux de cette réforme ?

Je demande donc que l'on retrouve le problème du sens, que l'on se mette à être cohérent avec ses déclarations. Je veux que lorsque l'on dit que l'on est opposé aux fausses valeurs que le Front National véhicule, on ne fasse pas d'alliance avec le Front National, ni explicitement, ni implicitement, et que lorsque l'on dit que l'on est opposé aux fausses valeurs que le parti Communiste défend, on ne fasse pas d'alliance avec le Parti Communiste. Voyez qu'il reste du chemin à faire, d'un côté comme de l'autre.

Au total, j'ai simplement voulu dire, et je finirai par ce point, que les hommes politiques français ont un grand chemin à faire, qui est de courage personnel et collectif. S'ils ne le font pas, alors c'est l'essentiel qui est menacé, ce sont nos raisons de vivre ensemble, qui s'appellent Liberté et Démocratie.

Joseph PINARD

Je voudrais d'abord faire état de mon expérience en ce

qui concerne *les rapports entre la politique et l'argent.*

Candidat aux législatives en 1973 à Besançon, j'ai pu faire une campagne qui a coûté 15 000 F, sans être marginalisé par ces moyens très limités : les autres candidats se contentaient de petits budgets. Candidat à nouveau en 1978, j'ai été frappé par les nombreuses sollicitations que j'ai reçues de la part de maisons spécialisées qui offraient, à des prix élevés, toutes sortes de services.

L'une d'elles, par exemple, se présentait comme organisme "strictement apolitique", dans une brochure placée sous le signe d'une citation de Clausewitz : "Le combat n'offre qu'une alternative : la victoire ou la défaite. Toutes deux dépendent de la qualité de la stratégie et des moyens mis en œuvre".

Et tout de suite venaient les propositions concrètes. Voici quelques articles de ce long catalogue :

- *Des photographes de grand talent dont les signatures vous sont familières dans les hebdomadaires nationaux d'actualité.*

Ils réaliseront LA PHOTO nécessaire à vos affiches soit chez vous, soit dans nos studios équipés des derniers perfectionnements techniques.

- *Des concepteurs ayant apporté leur concours aux plus grandes campagnes publicitaires.*

Ils mettront en forme le message de VOTRE affiche pour lui donner plus d'impact.

- *L'intervention à tout moment de nos photographes de presse référencés par les agences les plus connues.*

Ils pourront, sur votre demande, effectuer tous types de reportages, en noir et blanc ou en couleurs.

- *Une équipe de journalistes spécialisés qui, chaque jour, dès cinq heures, rédigeront pour vous une revue de presse semblable à celle qui est déposée tous les matins sur le bureau des Chefs d'Etat.*

Montages audio-visuels

- *Reportages photo,*
 - *Montages synchro image/commentaire,*
 - *Enregistrement commentaire sur bande (cassettes).*
- Toutes durées.

Films

- *Conception scénarios et découpages,*
- *Prises de vues 16 mm et super 8 mm,*
- *Montage et tous travaux laboratoire,*
- *Conception et enregistrement commentaire.*

Vidéo

- *Etude sur demande pour reportages,*
- *Location vidéoplayers.*

Le canon à images

Ce procédé, qui est maintenant opérationnel, permet (de nuit) de projeter vos messages en couleur sur plus de 200 m² à cent mètres de distance.

Shows d'accompagnement

Il est de plus en plus accepté par toutes les formations

politiques de faire précéder les grandes réunions par une première partie divertissante. Les relations privilégiées qui sont les nôtres avec les principaux impresarios et organisateurs de spectacles, nous permettront encore, si vous le souhaitez, de vous aider à ce propos”.

...Le tout se terminait par cet appel : “N’attendez pas le moment où nous ne pourrions plus vous être utile”... mais aucune suggestion n’était faite quant aux moyens de se procurer les fonds permettant de payer la facture !

Nous étions entrés dans la généralisation des campagnes électorales utilisant de gros moyens financiers. A Besançon, il n’y eut pas dérapage, mais un engrenage se mettait en place. Les Français ont été peu conscients de cette évolution rapide, liée à une médiatisation de plus en plus spectaculaire : les partis se sont débrouillés avec des moyens... de fortune. On connaît la suite.

Une deuxième remarque concerne les relations étranges entre les électeurs français et leurs parlementaires. Le Français est quelqu’un qui proteste contre l’absentéisme parlementaire mais qui sanctionne son député s’il est absent à l’Assemblée Générale du Club du Troisième Age du Crédit Agricole, etc, même si ces réunions se tiennent les jours où l’Assemblée Nationale siège.

On a un peu vite oublié ce qui s’est passé en 1973 : une étude avait été faite permettant, à partir de divers critères, de mesurer le travail des députés au cours de la législature qui s’achevait. S’agissant des élus de la majorité sortante, les cinq premiers, considérés donc comme les plus “bosseurs”, furent tous battus... Les cinq derniers furent réélus, à l’exception de M. Hersant, qui avait cru pouvoir enlever facilement le siège de Neuilly.

Le scrutin uninominal sanctionne le député qui travaille beaucoup à l’Assemblée et qui, de ce fait, ne “laboure” pas sa circonscription. Ce constat suffit-il à condamner notre mode de scrutin ? Tenter de répondre à cette question, c’est se retrouver face à un nouveau problème bien français.

Compte tenu du caractère squelettique des partis, les investitures sont données par des appareils restreints. En 1973, dans une circonscription où il y avait près de 110 000 électeurs inscrits, j’ai été investi, lors d’une Assemblée Générale de circonscription, par 47 voix sur 53 votants... A la proportionnelle départementale, l’essentiel est l’ordre de présentation des candidats : ce classement peut-il être confié à des appareils souvent squelettiques ? La question mérite d’être posée. Elle met en cause les Français qui se plaignent de leur personnel politique mais se désintéressent du processus de sélection des candidats aux élections.

Dans ces conditions, pour éviter le double écueil d’une proportionnelle aux mains des appareils (faute d’une base suffisamment large) et d’un scrutin uninominal privilégiant les mains serrées sur le terrain, le système allemand semi-proportionnel ne serait-il pas, à défaut d’être le meilleur, le moins mauvais des modes de scrutin ?

Je voudrais faire une troisième remarque avant de passer au débat : *la vie politique est faussée par la médiatisation*. Pendant l’été 1984, le Parlement avait été convoqué en séance extraordinaire. Je m’étais inscrit pour une intervention de 10 minutes que j’avais laborieusement préparée à l’aide de la documentation très riche mise à la disposition des parlementaires par les services de l’Assemblée, qui sont d’une compétence exceptionnelle.

La séance s’ouvre à 16 h. Deux heures plus tard, un huissier me transmet une note manuscrite émanant du président de séance. Le message manuscrit était laconique (j’ai conservé le document qui, à mes yeux d’historien, est une très bonne illustration des mutations des temps que nous vivons) : “si tu parles vite, en moins de ton temps, tu permets au ministre d’intervenir pendant le Journal Télévisé”.

Discipliné (ai-je eu raison ?), j’ai réduit de moitié le temps de mon intervention. J’ai bien l’impression que beaucoup d’incidents de procédure sont liés à des tactiques permettant de gérer le temps en fonction... du journal de 20 heures !... C’est peut-être aussi un des aspects de l’effacement du rôle du Parlement. La mécanique constitutionnelle joue son rôle avec le 49-3 par exemple, mais la dictature de l’audio-visuel, de l’Audimat contribue puissamment à dénaturer le travail du Parlement.

Michel JACQUEMIN

L’enquête réalisée auprès des étudiants, alors que la polémique nourrie par le vote de la loi sur l’amnistie battait son plein, et au moment donc où la classe politique se trouvait au cœur de la critique, ne s’est pas révélée aussi négative qu’on pouvait le craindre.

Son résultat me rassure dans la mesure où les jeunes ne se déclarent pas ennemis de la politique, bien au contraire ; ils reconnaissent toute son importance au débat politique.

En second lieu, je ferai part d’un jugement qui m’est personnel à l’égard de la politique, formé sur des sentiments éprouvés à l’occasion de mon entrée tardive dans la carrière parlementaire, en 1986 au moment même où Joseph Pinard, ici présent à mes côtés, la quittait.

De formation scientifique, et professionnellement marqué par des responsabilités exercées au sein d’entreprises privées, c’est le manque de rigueur et bien souvent l’absence de méthodes d’organisation du monde politique qui se sont révélés pour moi le plus choquant. Comment les partis politiques peuvent-ils prétendre jouer leur rôle premier, celui de gérer les conflits entre leurs adhérents, conflits nés de leurs légitimes, mais néanmoins concurrentes, ambitions, s’ils ne se dotent pas de règles strictes de fonctionnement ? C’est le cas éclairant de l’UDF.

Cette difficulté d’organisation rejait fatalement sur la capacité des partis à aborder et arbitrer le débat d’idées, pourtant essentiel en leur sein. A mon sens, le

manque de rigueur, dont souffre la vie politique et qui ne paraît peut-être pas essentiel aux esprits les plus brillants, en réalité débouche sur la confusion intellectuelle.

Nous devons faire en sorte que les attitudes et les comportements changent sur ce point.

Quant à lui, le Parlement souffre également de méthodes de travail très lourdes, voire archaïques.

Les conditions de vie des députés s'en ressentent largement, ce qui est difficilement acceptable pour eux.

La qualité même de leurs travaux s'en ressent, le rôle même du Parlement, rôle législatif et rôle de contrôle de l'action gouvernementale, n'est pas pleinement rempli. Redonner à la Représentation Nationale les facultés pleines et entières d'exercer ses pouvoirs me paraît être une urgence.

L'autorité intellectuelle et morale des hommes politiques sera d'autant moins contestée qu'ils sauront se montrer exigeants vis à vis d'eux-mêmes.

Ce n'a pas toujours été le cas récemment, notamment dans les affaires de financement des partis politiques et, plus gravement, dans les cas de détournement de fonds publics à des fins personnelles.

Là aussi la rigueur a fait défaut, il fallait en faire preuve, cela aurait été plus courageux.

L'opinion n'a pas compris qu'il n'en soit pas ainsi, je lui donne raison totalement sur ce point.

Colette YSMAL

On a constaté ensemble ce soir que, dans l'ensemble, les Français s'intéressaient encore à la politique et participaient à la vie politique, en particulier par le vote, même si l'abstention a beaucoup crû dans la période récente ; que, s'ils militaient peu dans les partis politiques, ils pouvaient être actifs dans d'autres organisations qui en quelque sorte suppléent les partis politiques, notamment celles qui s'intéressent à des sujets sensibles : l'environnement, les droits de l'homme, le thème des défenses plus quotidiennes comme le logement ou la sécurité. On a constaté par ailleurs, simultanément, une méfiance à l'égard des hommes politiques, des partis politiques, méfiance dont je dirai qu'elle est en grande partie injustifiée tant au niveau de la qualité personnelle des hommes que de leur action. Quand on se promène à travers le monde on a plutôt l'impression d'avoir un personnel politique de bonne qualité, plutôt honnête, et d'ailleurs ce personnel politique est plutôt reconnu comme tel par les étrangers. J'ai eu récemment un petit déjeuner à Paris avec des sénateurs américains. Ils étaient tout à fait ébahis par la qualité des hommes politiques qu'ils avaient rencontrés en France.

J'ajouterai que, dans les sondages nationaux, on note effectivement que les Français pensent que les hommes politiques sont de plus en plus éloignés de leurs préoccupations, que la politique n'est pas très honorable et les hommes politiques pas très honnêtes. Quand on analyse

ces sondages, on s'aperçoit que cette crédibilité des hommes politiques a surtout baissé non pas à droite, mais chez les électeurs de gauche. Ce sont les électeurs de gauche, depuis le début des années 1980, qui ont perdu une grande partie de leur confiance dans les hommes politiques. C'est dû, je crois, à une mutation de la politique et à la place de la politique dans notre société. On a très longtemps cru dans notre pays que la politique pouvait tout, que les hommes politiques pouvaient tout et étaient capables de régler les problèmes du jour au lendemain. On l'a beaucoup cru dans notre pays, surtout à gauche. Le programme du Parti Socialiste s'appelait "Changer la vie" et tout le monde pensait qu'on pouvait, comme cela, un beau matin, le P.S. s'installant à l'Élysée, changer la vie.

Or la politique ne peut pas tout et les hommes politiques ne peuvent pas tout. Il n'y a pas de méthode pour changer la vie. Les Français s'en sont rendu compte, et plus particulièrement ceux qui l'avaient plus cru, c'est-à-dire les hommes de gauche ; cela parce que la gauche avait été longtemps éloignée du Pouvoir et qu'on pensait que tout ce qu'il y avait de mal dans notre société était dû à cette longue absence de la gauche au pouvoir, et aussi parce que sans doute la gauche avait plus naturellement tendance à penser qu'on pouvait tout changer du jour au lendemain, car cela fait partie peu ou prou de son idéologie.

Or c'est un bien que la politique se trouve ramenée à un niveau plus modeste, plus simple. C'est comme cela que la politique doit être. La politique, ça ne peut pas tout ; les hommes politiques ne peuvent pas tout ; il faut laisser la société agir. Cela peut avoir bien entendu des aspects négatifs, c'est-à-dire que cette espèce de croyance que la politique ne peut pas tout, ce peut être ce qu'on appelle bêtement à mon sens le "consensus", le rapprochement des blasés. Or autant il est bien que la guerre civile ait cessé dans notre pays et qu'on ait cessé de penser que tout ce que dit l'un est bon et que tout ce que dit l'autre est mauvais, autant il ne faut pas souhaiter que dans notre pays il n'y ait plus de différence entre la Gauche, la Droite et le Centre. Il faut qu'il y en ait une, et c'est à ce prix là que la politique gardera toute sa valeur et que les hommes politiques et les partis politiques retrouveront toute leur place.

La politique, c'est gérer des passions. Les partis politiques, les hommes politiques ont été faits pour que les passions ne tournent pas en violence. Mais il faut qu'il y ait des passions. Il faut souhaiter que nos partis politiques sachent tous restaurer des passions et de bonnes passions. Il n'est pas bien que le Front National soit le seul parti qui véhicule des passions, mais malheureusement de mauvaises passions. Il importe que les partis politiques, et notamment ceux qui sont en charge du Gouvernement, c'est-à-dire ceux qu'on appelle les grands partis du centre, pas du centre politique, ceux qui sont au centre de l'échiquier politique, c'est-à-dire en gros le Parti Socialiste, l'UDF, le RPR, rallument des passions, de solides et d'honnêtes passions.

Il y a une autre explication à la méfiance vis-à-vis de la politique, qui apparaît lorsque l'on compare notre situation avec ce qui s'est passé dans les pays étrangers ; la mutation de la politique que nous connaissons et l'absence de confiance à l'égard des hommes politiques qui semble en découler, pour le moment en tout cas, correspondent en effet à des situations que d'autres pays ont connues bien avant nous.

Or, derrière cette situation, derrière la crise des partis politiques et des organisations politiques en général, il semble y avoir une revendication d'autonomie du citoyen. Revendication qui tient au fait qu'aujourd'hui les citoyens sont plus éduqués et les classes moyennes plus importantes. Cette revendication se manifeste notamment, quoique non exclusivement, par rapport à la politique. C'est une constatation qui nous conduit, nous, politologues, à affiner notre interprétation des données. Quand on demande aux gens, est-ce que vous êtes proches, très proches, assez proches, pas du tout proches d'un parti politique, le nombre de personnes qui se déclarent très peu proches des partis politiques a tendance à croître depuis le début des années 80, et nous l'avons interprété longtemps comme une dépolitisation et une manière de ne pas s'intéresser à la politique. Mais l'on commence maintenant à se demander si ce n'est pas purement et simplement une revendication d'autonomie : si les gens ne se déclarent pas proches des partis politiques, ce n'est certainement pas parce qu'ils ne s'intéressent pas à la politique, mais parce qu'ils s'y intéressent "tout seuls" et ne veulent plus recevoir des partis politiques des consignes ou des interprétations. Dans le fond on peut se demander si les citoyens ne seraient pas, par rapport aux partis politiques et aux hommes politiques, dans la même situation que sont désormais les enfants par rapport à leurs parents, c'est-à-dire qu'ils les aiment bien mais qu'ils leur demandent de les laisser tranquilles, et de leur permettre de faire ce qu'ils veulent faire. La crise de la politique peut dès lors être interprétée comme une forme de crise de la modernité.

Au total je crois qu'il faut être, et moi je le suis en tout cas, optimiste sur ce que l'on a tendance, un peu médiatiquement et rapidement parlant, à appeler la dépolitisation - la crise de la politique, le rejet de la classe politique. Tout cela est sans doute en large partie transitoire. Nous entrons dans un nouvel âge de la politique, il reste seulement à nos partis à l'assumer et, en particulier, à entretenir de vrais débats politiques sur des thèmes importants pour les Français.

En guise de conclusion : Marcel POCHARD

Le débat ouvert à Besançon, celui des relations entre le citoyen et ses élus, est un de ceux qui ne peuvent jamais être clos, car il est au cœur de toute démocratie représentative. Nous voudrions apporter les quelques observations complémentaires suivantes :

S'agissant du *diagnostic*, Colette Ysmal a infiniment raison de rappeler que la coupure actuelle entre le monde politique et le citoyen n'a rien de nouveau, ni même

d'extraordinaire. Il y a toujours eu un véritable décalage entre l'opinion, l'image qu'elle se fait de l'action ou de l'homme politique idéal et la réalité quotidienne. D'où un refuge dans l'abstention. Déjà à Athènes, à la plus belle époque de la démocratie directe athénienne, il a fallu, pour attirer le citoyen aux réunions de la "Boulé" (assemblée des citoyens), sur l'agora chère à François Bayrou, instaurer la pratique du versement d'une, puis deux, puis trois oboles.

Il ne faudrait pas pour autant relativiser trop vite les choses. La situation actuelle est grave, et elle l'est d'autant plus qu'aujourd'hui comme hier le fossé se creuse à raison essentiellement des deux mêmes causes inacceptables :

- Première cause : une vie politique trop déconnectée des préoccupations des citoyens. Hier, sous les III^e et IV^e République, c'étaient les "jeux et délices du système", c'est-à-dire les renversements à répétition des gouvernements éphémères, sans que l'électeur ait son mot à dire et sans que l'on sente un rapport entre ces crises et les grands dossiers à traiter. Aujourd'hui, ce sont les luttes fratricides entre clans d'un même parti, clans qui ne semblent d'accord entre eux que pour occuper l'État ou le conquérir. Comment ne pas se dire que, si toute cette énergie était déployée au service des causes les plus urgentes, on s'enliserait moins.

- Deuxième cause : l'utilisation abusive à des fins personnelles de l'argent public, en quasi-impunité. Et en la matière, nous ne visons pas seulement les insupportables détournements caractérisés de fonds publics, mais la façon cavalière dont trop d'élus et leurs collaborateurs, sinon leurs familles, ont tendance à utiliser les deniers de la République et des collectivités territoriales pour leur confort ou leur publicité. Il est loin le temps où Robert Schuman, ministre, quittait le siège de son ministère en utilisant les moyens de transport en commun.

S'agissant de la *thérapeutique*, il ne manque pas, à l'évidence, et sans tomber dans l'angélisme, de pistes de réformes.

La première consiste bien évidemment à faire tomber la fièvre des excès et de l'argent facile, en sanctionnant les manquements et surtout en mettant en place, par la réglementation, les garde-fous que les élus n'ont pas su spontanément s'imposer ; le plus urgent de ces garde-fous est le statut de l'élu, à la condition que ce statut non seulement régleme la rémunération directe des élus, mais oblige à la transparence sur le train de vie même des responsables des grandes collectivités.

Une autre piste, beaucoup plus difficile, consiste à redonner à la politique sa nature de service de la cité. La politique en effet n'est pas d'abord un métier : elle est une vocation, et une vocation qui ne peut être que le service. Les vrais politiques se reconnaissent à cela et ils sont fort heureusement encore nombreux. Mais comment ne pas s'inquiéter de la professionnalisation croissante de la vie politique, de nombreux élus des conseils généraux et régionaux vivant de la seule politique et donc en dépen-

dant : la politique n'est plus alors un service, mais un gagne-pain. Passe qu'il en soit ainsi pour les plus grands mandats - car il ne peut en être autrement -, ceux de parlementaires ou de responsables des exécutifs des collectivités locales. Mais il faut enrayer d'urgence la généralisation du processus d'abandon de toute activité professionnelle réelle par les autres élus. L'objectif devrait même être que périodiquement tous les élus retrouvent la condition pure et simple de citoyen. Aristote voyait un signe distinctif de la démocratie à laquelle il aspirait dans le fait que les citoyens soient "tour à tour maître et sujet" ; car écrivait-il, "c'est de cette manière que l'on tend à réaliser la liberté dans l'égalité pour tous" (Politique). Utopie bien sûr, mais le retour à la confiance du citoyen dans ses représentants suppose certainement de déchirantes révisions de nos mœurs politiques.

Une troisième piste consiste, encore et toujours, à rapprocher l'administration de l'administré, l'élu des électeurs. Les "représentants" les plus touchés sont les représentants nationaux ; les responsables locaux

paraissent plus en prise avec leur population. Et d'ailleurs en cas de manquements à ce niveau, les réactions de la base sont plus rapides et exigeantes. Il y a dès lors tout intérêt à densifier la vie politique locale au détriment des grands thèmes et mots d'ordre nationaux. D'ailleurs, aujourd'hui comme au temps de Tocqueville, le creuset de toute la démocratie est dans la participation du citoyen à la vie des collectivités de base.

Il faudrait aussi évoquer le fonctionnement des partis politiques, le mode de scrutin et finalement tout notre système politique. Encore ne faut-il pas perdre de vue les priorités ; et les priorités nous paraissent résider dans les points évoqués plus haut et qui tous tendent à restaurer, dans la vie politique, cette "vertu" dont Montesquieu faisait le ressort des démocraties - ou cet esprit de "responsabilité" que Marc Sangnier mettait au cœur de sa célèbre définition de la démocratie ("La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun").

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean CLUZEL

"Le Sénat dans la société française"

Ed. Economica/"Mieux connaître"

Jacques RIGAUD

"Libre culture"

Ed. Gallimard/"Le débat"

Julien FREUND

"Etudes sur Max Weber"

Ed. Droz (Genève)

François BAYROU

"La décennie des mal-appris"

Ed. Flammarion

Thierry de MONTBRIAL

"Que faire ?"

Les grandes manœuvres du monde

Ed. La Manufacture

Jean-Marie DOMENACH

"Europe, le défi culturel"

Ed. de la Découverte

PÉGUY LECTEUR DE CORNEILLE

par Benoît VERMANDER

Péguy n'est point l'homme d'un seul livre. Non plus d'une cause ni même d'une rhétorique uniques. Pourtant, l'habitude des "morceaux choisis" n'est pas seule responsable de cette impression de ressassement, de répétition presque obsessionnelle qui se produit à sa lecture. C'est paradoxalement par l'entrée dans le flux et le rythme de la répétition qu'on y découvrira non plus seulement de "sublimes longueurs" mais la logique toute personnelle d'une étonnante maturation. Maturation inséparable de la méditation de quelques textes dont Péguy sait mieux que quiconque célébrer les beautés parallèles. Les Écritures en forment, bien entendu, le centre et le nœud. La *Chronique* de Joinville, les annales du procès de Jeanne d'Arc, le Victor Hugo de *l'Expiation* et de *Booz endormi* en constituent autant de commentaires et de prolongements. D'autres textes (*Phèdre*, les *Pensées*) résonnent plutôt comme un contrepoint tout à la fois dissonant et ineffaçable.

Mais un auteur, surtout, occupe au cœur de l'œuvre une position privilégiée : Corneille, "le plus grand de tous". (I, 822) (1). Et, dans Corneille, *Polyeucte*, la plus rare et la plus précieuse des créations du dramaturge. Une centaine, pour le moins, d'occurrences cornéliennes dans l'ensemble de l'œuvre. Occurrences jamais indifférentes, toujours placées au centre du dispositif, aimantant, justifiant, enfiévrant l'engagement dans le présent. Mais la lecture péguyste, avec son style et ses voies propres, n'est pas une recreation absolue de l'univers

cornélien ; elle éclaire ce dernier d'une lumière qui, pour être parfois singulière, n'en est pas moins "exacte", pour utiliser un vocable que Péguy affectionne (2). Lire Corneille à travers Péguy, c'est trouver un supplément d'âme au dramaturge comme à son critique.

*
* *

Les références cornéliennes surviennent dès les œuvres de jeunesse (*Toujours de la Grippe*, *Réponse brève à Jaurès*). Elles sont partie prenante de cet univers dreysfusard, avec son rigoureux point d'honneur et son frémissement classique. Péguy ne nous présentera-t-il pas Jaurès déclamant *Polyeucte* et *Le Cid* ? "(Jaurès) était venu au classique peut-être plus par un goût toulousain de l'éloquence romaine. Et je devais y être venu un peu plus peut-être par un goût français de la pureté grecque." (*Courrier de Russie*, I, 857).

Mais, comme accomplissant ces primes références, c'est vers la fin de l'œuvre que le rapport au dramaturge se déploie dans toutes ses virtualités. On trouve dans *Victor Marie Comte Hugo* une courte analyse des rimes cornéliennes (II, 716-721), puis un long parallèle - le parallèle - entre Corneille et Racine, centré sur le thème de la grâce (II, 770-805). Péguy y reviendra dans la note conjointe sur M. Descartes (II, 1336-1342, 1358 sq), pour développer la plus complète et la plus riche de ses analyses cornéliennes, déployant successivement *Le menteur*, *Le Cid* et *Polyeucte*. Dans la figure du martyr se

fiantes par elles-mêmes, dans le simple jeu de leurs chaînes et de leurs renvois. Déjà nous en avons le soupçon : si Hugo et Corneille participent si souvent du même monde esthétique, ne serait-ce que par opposition à Racine (“je crois que l’on ne trouverait pas dans Hugo un seul vers racinien” II, 717), l’esthétique cornélienne est davantage qu’une esthétique. Elle est signe et voix d’une éthique. Qu’on prenne les rimes d’Horace :

*Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu’on briguerait en foule une si belle mort.*

Davantage : dans Polyeucte elles signeront le passage entre éthique et spiritualité, deviendront le langage de la sainteté même :

*Que d’épouser un homme après son triste sort,
Qui, de quelque façon, soit cause de sa mort ;*

*Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort ?*

C’est le lieu même du travail du tâcheron-poète, la rime, qui, en définitive, donnera et du cœur et de la raison de ce dernier l’expression la plus pure et la plus chargée de résonances. La critique péguyste plonge ici directement et dans son esthétique et dans sa mystique : même passage de la naturalité de l’héroïsme à l’héroïsme de la sainteté. Que les mêmes rimes jouent à différents moments, à différents étages du théâtre cornélien est signe et témoignage de ce passage en continu. Prolongeant la lecture de Péguy, comparons encore *Cinna* et *Polyeucte* :

*O siècles, ô mémoires,
Conservez à jamais ma dernière victoire.*

*Et toi qui tout sortant encore de la victoire
Regardes mes travaux du séjour de la gloire,...*

L’esthétique est tout naturellement une esthétique de la grâce parce qu’elle témoigne d’“une prise de départ de la sainteté par et dans l’héroïsme.” (II, 719).

LE CARACTÈRE DE LA GRÂCE

Ce passage entre héroïsme et sainteté, permis, préparé, accompli par la grâce, Péguy l’approfondit dans l’étude des caractères de Corneille : les êtres de Corneille sont des êtres *gracieux*, quand les personnages de Racine sont “pétris de disgrâce” (II, 770). Les criminels que s’évertue à nous broser Corneille dans la seconde moitié de sa carrière ne sont jamais des êtres disgraciés. Bérénice ou Iphigénie font montre par comparaison d’une cruauté aussi raffinée qu’implacable. Elles sont, dit-il, des *malheureuses*. L’ignorance du mal qui est l’apanage de Corneille est une “souveraine maladie” (II, 776). Dans le théâtre cornélien, plus on se bat, moins on se fait de mal. Les héros sont marqués par une libéralité sans remède. Le pardon est acquis d’avance, il fait partie, il est la pièce maîtresse du système cornélien.

L’originalité de Péguy, c’est qu’il voit cette incapacité à commettre le mal non pas comme une faiblesse mais plutôt comme une force de la psychologie cornélienne.

Pierre Corneille

nouent alors les visions, les méditations mûries tout au long des Cahiers.

L’ESTHÉTIQUE DE LA GRÂCE

Qu’est-ce d’abord que Corneille pour Péguy ? Ce qu’il voit en Hugo, ce qu’il voit en lui-même : un *faiseur*. “Hugo était un faiseur (...) (Corneille et Hugo) se joignent profondément par ce métier.” (II, 705, 721). Cette qualité d’artisan - artisan parfois besogneux, mais dont les maladresses et les tâtonnements préparent les meilleurs des trouvailles - est tellement conforme à son goût et à son génie propres ! Au reste (et c’est ainsi et pour cela qu’il l’aime) il retrouvera chez Racine cette même “droite et grande et brave et directe façon de quarrer le vers” (II, 715). L’étrange, c’est que, malgré cette même façon artisanale, les rimes raciniennes (funeste, reste, Oreste...) soient à ce point différentes des sonorités cornéliennes. Les contre-exemples mêmes tintent, dans leurs négations, comme des preuves supplémentaires :

*Vous devez présumer de lui comme du reste.
Le trépas n’est pour lui ni honteux ni funeste.*

Les rimes cornéliennes associent Rome et homme ; mort et sort ; effort, port ; gloire, victoire ; bien entendu honneur, bonheur (“Mais il faut dire que *honneur* dans Corneille est une sorte de nom *propre*. C’est un nom d’une personne, un nom de quelqu’un. Que l’on connaît très bien”. (II, 716) Les rimes cornéliennes sont signi-

“Le saint est infiniment plus marqué que le cruel (...) On pourrait presque dire que le saint est plus irrécusablement victime de sa charité que le criminel, que le cruel n'est victime de sa cruauté”. (II, 777) Une affirmation qui n'est pas gratuite, qui a bien au contraire partie liée avec la psychologie théâtrale. Affirmer, comme il est courant, Racine plus “profond” que Corneille, c'est postuler le système même mis à jour par Péguy dans sa *Note sur M. Bergson* : “Il faut renoncer à cette idée que la passion soit trouble (ou obscure) et que la raison soit claire, que la passion soit confuse et que la raison soit distincte (...) On ne peut même pas dire que la passion est riche et que la raison et que la sagesse est pauvre, car il y a des passions qui sont plates comme des billards et il y a des sagesse, et il y a des raisons qui sont pleines et mûres et lourdes comme des grappes.” (II, 1261)

Si la dynamique de Corneille, dynamique esthétique, morale et religieuse, est celle de la grâce, il n'est rien d'étonnant à ce que Péguy le dépeigne comme “poussé de toutes parts vers Polyeucte” (II, 777). Il y a pour Péguy une ordonnance de l'œuvre de Corneille, laquelle n'est point l'ordonnance racinienne, mathématique, numérique. L'ordonnance cornélienne est d'abord organique, “un rythme (apparemment) (plus) irrégulier.” (II, 800)

En ce sens, *Polyeucte* ne se surajoute pas au *Cid*, à *Horace*, à *Cinna* : “Polyeucte ramasse en lui au même titre les trois premières tragédies, et toutes les trois ensemble et au même titre elles culminent, elles s'achèvent, elles se couronnent en Polyeucte (...) Ce système de quatre n'est plus seulement, n'est pas un système arithmétique, numérique. C'est un système organique, à base de trois, à un seul chef.” (II, 801)

Polyeucte est donc la plus pure expression de la grâce, celle qui synthétise et transcende les évocations indirectes des pièces précédentes. Quel est donc ce caractère propre de la grâce cornélienne ? C'est qu'elle se manifeste grâce à l'intercession. C'est dire qu'elle n'est pas un élément surajouté, une sorte de *deus ex machina*, mais qu'elle participe de cette attitude de pardon, de cette absence générale de malignité qui caractérisent les personnages cornéliens. Elle s'infiltre par leur innocence, quels que soient leurs dires et leurs actes.

L'intercession culmine dans la grande prière de Polyeucte pour Pauline, mais elle est préparée par les intercessions particulières de Néarque pour Polyeucte, de Polyeucte pour Félix, de Néarque et Polyeucte ensemble pour ceux qui les entourent. Cette présence de l'intercession donne un caractère hiératique à la pièce, elle en fait une pièce de figuration - la représentation de la prière est la figuration par excellence - et ainsi, proprement, une tragédie sacrée.

Cette dynamique organique de la pièce en assure la réussite classique, “ce contour aussi fin (...) sans un écrasement.” (II, 793) Mais cela ne serait rien si ce fin tracé, cette exactitude ne s'exerçaient sur la plus ténue des lignes de crête - la liaison du naturel et du surnaturel. La réussite absolue de la fusion réalisée, c'est la rencontre entre Polyeucte et Pauline. “Ce qui fait la grandeur de

cette prière et de cette intercession, ce qui en fait la reculée, et en même temps l'exactitude, la sévère, la dure exactitude, c'est qu'au premier plan elle est d'abord littéralement une prière ordinaire, une prière de la terre (...). Et ensemble au deuxième plan, au deuxième degré c'est dedans, c'est déjà une prière de l'intercession proprement dite (...) il parle, il prie déjà comme un martyr dans le ciel prie pour sa femme qui est restée sur terre (...) C'est l'office de Saint Polyeucte.” (II, 795-796)

La psychologie cornélienne rend la grâce vraisemblable, dramatiquement parlant, en cela que les caractères, à l'inverse des créations raciniennes, ne peuvent lui présenter qu'une maladroite défense. Mais cela tenu pour acquis, le propos cornélien sera justement de montrer la surnaturalité agissant à travers la nature dans le mystère de ses lois propres.

C'est en vain qu'on se met en défense :

Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.

Que pareille théologie se manifeste avec ce naturel, cette vraisemblance inégalable, voilà ce qui fascine Péguy, voilà ce qui lui fait chérir l'éclatante candeur des personnages cornéliens.

LA GRÂCE ET LA LOGIQUE DRAMATIQUE

“La force de (la) grâce de Corneille est telle qu'elle n'effectue pas seulement cette célèbre *purgation* des passions que disaient, que voulaient les anciens (...) mais elle va jusqu'à ce point qu'elle effectue la purgation de l'événement même.” (II, 791)

C'est dire que la loi de la grâce ne régit pas seulement le domaine de l'esthétique et de la psychologie, mais encore celui de la logique dramatique. Il faut même (et c'est le propos de *Polyeucte*) que la grâce devienne la logique dramatique. Mais il faut encore, pour que soit respectée sa naturalité profonde, qu'il n'y ait point coupure infranchissable entre la logique dramatique de *Polyeucte* et celle des autres pièces. De là le dessein de Péguy de montrer l'identité des propos du *Menteur* et du *Cid*, pour établir ensuite le passage entre *le Cid* et *Polyeucte*. Unité organique éclatante si, plutôt que de voir en Corneille le dramaturge du conflit entre le devoir et la passion, l'on lui restitue sa vraie dimension : celle du poète de l'amour et l'honneur ensemble. “*Le Menteur* est la comédie de l'honneur et de l'amour, comme *le Cid* en est la tragédie” (II, 1380) “C'est qu'en réalité le conflit de Corneille, ce n'est pas un conflit entre le devoir, qui serait une hauteur, et la passion, qui serait une bassesse (...) D'un côté ce n'est pas la morale, cette invention. C'est infiniment plus et infiniment autre : c'est l'honneur. Et de l'autre côté ce n'est pas la passion, cette faiblesse. C'est infiniment plus et infiniment autre : c'est l'amour (...) (la poétique de Corneille) est essentiellement une poétique du noble jeu”. (II, 1382)

L'honneur aimé d'amour et l'amour honoré d'honneur constituent la tension idéale du théâtre cornélien. Et c'est en tant que cette tension traduit une passion agissante entre pairs et égaux (sentiments pairs, héros égaux)

qu'elle se dévoile légitimement comme jeu. Le noble jeu exige l'égalité de principe. "L'idée de Rodrigue et l'idée cornélienne, leur système d'être et leur système de pensée, c'est premièrement que nous n'avons qu'un honneur, deuxièmement que nous n'avons qu'une maîtresse, troisièmement que c'est la même unicité (...) C'est en ce sens que *Le Cid* est la tragédie du noble jeu comme *Le menteur* est parallèlement et conjointement la comédie du noble jeu." (II, 1384-1385)

Le passage du *Menteur* au *Cid* et du *Cid* à *Polyeucte* s'effectuera fondamentalement grâce à cette égalité principale des protagonistes : "Dieu sera comparé comme les autres." (II, 1386) Cette égalité d'honnête homme fonde l'étrange poétique cornélienne toute d'exactitude et de balancement. Elle lui donne son naturel, sublime lorsqu'étendu au surnaturel : "Ce n'est pas lui qui a peur que Dieu ne soit pas assez bien comme il est. Telle est l'éclatante et unique beauté de *Polyeucte*. Ce n'est pas seulement que la pensée jaillisse pleine et intacte dans la poétique et que la proposition demeure pleine et intacte dans le vers. C'est que le saint et le martyr et que Dieu même n'y reçoivent aucun accroissement frauduleux. Il ne leur en met pas de trop (...) C'est le total dévêtement et désarmement de la grâce." (II, 1386-1387)

En l'acceptation du combat loyal est la logique dramatique même de Corneille. Appliquée à *Polyeucte* elle ôte à son sujet toute trace de style dévot (3). La vertu d'Auguste, la vertu de Sévère, il n'est nul besoin de les abaisser pour que soit exaltée la grâce. Voilà pourquoi Péguy, qui célèbre à ce point le christianisme de *Polyeucte*, n'hésite pas à en faire une grande tragédie profane, "la pure et pleine et antique et mélancolique tragédie profane de l'amour" (II, 1390). Une dimension dont témoigne le personnage de Sévère. C'est seulement par la reconnaissance de l'intégralité de cette dimension que peut se déployer le jeu de la grâce. "Non seulement *Polyeucte* entre dans la dépendance de Sévère, mais Dieu même entre dans la dépendance de Sévère (...) Il faut que tout le monde chrétien entre ainsi dans la dépendance du monde païen, car il ne faut pas que le monde païen s'en retourne indemne et sans une certaine blessure. Il ne faut pas que le monde païen s'en retourne comme il était venu." (II, 1401)

La grâce demande l'honneur, l'honneur demande l'égalité. L'égalité demande la reconnaissance mutuelle, et c'est cette reconnaissance mutuelle qui constitue l'ouverture même de la grâce, dans le jeu de la liberté. Car, en définitive, c'est le jeu de la liberté qui court au travers de la ferme structure du théâtre cornélien et qui, littéralement, l'anime.

*
* *

La lecture faite par Péguy peut susciter quelques réserves : *Polyeucte* n'est pas tout Corneille ; la trilogie choisie, *Menteur/Cid/Polyeucte*, constitue déjà en soi une structure interprétative ; l'acte cornélien du pardon, du *Cid* à *Cinna*, est peut-être plus complexe et problématique que ne le dit Péguy ; la critique contemporaine a

revalorisé davantage encore la production du second Corneille, avec toutes les ambiguïtés qu'implique cet enrichissement du matériau traditionnel (que faire de l'ironie de *Nicomède* dans la lecture péguyste ?) (4)... Et puis, il faut bien noter que la fascination de Péguy pour *Polyeucte* n'est pas exempte d'une certaine identification. Le converti briseur d'idoles, dans un environnement hostile ou stoïcien, pris entre les mondes antique et chrétien - entre Véronique et Clio -, voilà qui sonne familier aux lecteurs du *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*...

Il n'est rien là pourtant qui diminue l'acuité de l'analyse : en redécouvrant comment la problématique de la grâce "travaille" la dramaturgie cornélienne Péguy fait une lecture *intérieure* parfaitement conforme aux pistes dégagées par des analyses plus critiques ou plus historiques. Remarquable est également la cohérence des différents plans de lecture - esthétique, psychologique, dramatique, théologique - dégagés au travers du ballet bien réglé de la dramaturgie. Toute de sympathie frémissante, la lecture de Péguy n'en garde pas moins sa pleine validité. Nulle trace de "jansénisme critique" chez Péguy, j'entends de détachement simulé ou de scrupule formaliste. La franchise, la sincérité des héros cornéliens sont celles-là mêmes de leur lecteur. Et ce n'est pas le moindre mérite de ce dernier que de redonner au texte de Corneille, en même temps que sa charge dramatique et spirituelle, sa fraîcheur et sa spontanéité premières.

Benoît VERMANDER

(1) *Références prises dans "Oeuvres en Prose", Pléiade 1961, tomes I et II.*

(2) *L'exactitude, dit Péguy, est "la perfection du discernement". (II, 1117).*

(3) *Cette absence de "dévotion" rend la pièce plus provocante encore. Qu'on ne se trompe pas sur la nouveauté de *Polyeucte*. Elle est attestée par cette anecdote contée par Fontenelle : "M. de Voiture vint trouver Corneille et prit des tours forts délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'avait pas réussi comme il pensait, que surtout le christianisme avait extrêmement déplu."*

(4) *En revanche, la lecture de Péguy amène à une très heureuse revalorisation du premier Corneille, celui de *Mélite*, la *Veuve*, la *Galerie du Palais*, la *Place Royale*, la *Suivante*... S'il y a bien un côté "Roman Bourgeois" dans cette première production (*Géraste dans La Suivante* : "Où les conditions n'ont point d'égalité / L'amour ne se fait guère avec sincérité"), on y décèle en même temps une structure de jeu - et même de "noble jeu" - très articulée. Dans *La Suivante*, ces lois ont presque l'implacabilité de la physique cartésienne : loi de modération ("J'ai quitté l'un pour l'autre et je les perds tous deux"), loi de compensation ("Puisqu'un jeune amant suit les lois de l'avarice / Il faut bien qu'un vieillard suive celles d'amour"), loi de gravitation ("Mon esprit l'adorait, et vous étonnez-vous / S'il devint inventif puisqu'il était jaloux ?"). Ces lois mécaniques sont déjà des lois dramatiques, lois auxquelles Corneille confèrera bientôt leur pleine dimension éthique et spirituelle. Ce que Péguy néglige peut-être, c'est la "crise interne" qui frappe diversement les personnages cornéliens à partir de *Scorpius* et qui témoigne des affres d'un système de pensée, d'une vision du monde qui sont ceux-là mêmes de l'époque.*

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

La correspondance de **George Sand** (fin) - Sur la **comtesse d'Agout** (suite) - Une vie de **Lamartine** par Xavier de la Fournière - Le Journal de **Jules Renard** - **Alain Bosquet** : La mémoire ou l'oubli - **Roger Vrigny** : Le besoin d'écrire : Les cœurs sensibles - **Jean-Denis Bredin** : Un enfant sage - **François Sonkin** : Un homme singulier et ordinaire - **Henri Thomas** : Le goût de l'éternel - **Philippe Labro** : Le petit garçon - **Jacques Laurent** : Le miroir aux tiroirs - **Patrick Besson** : La Paresseuse.

M. Georges Lubin vient de mettre un terme, avec un vingt-quatrième volume, à la publication de la correspondance de George Sand commencée en 1964 (1). Il nous dit que ce n'est pas sans chagrin. A George Sand, il a voué sa vie. C'est entre elle et lui un vrai roman d'amour. Il est né d'une rêverie d'enfance. "Son portrait", nous a-t-il confié, ornait la salle à manger de mes parents, ouverte sur une route où elle avait passé en patache ou en calèche dans chacun de ses voyages à Paris. J'ai souvent demandé quelle était cette dame pensive à l'ample pèlerine démodée qui s'appelait George et qui écrivait des livres". M. Lubin devenu grand s'est élancé sur cette route à la suite de George Sand, et il ne l'a plus quittée d'un pas. Vingt-quatre volumes de lettres recueillies, classées; annotées témoignent de son attachement et de sa ferveur.

"J'ai un peu coulé comme un ruisseau qui ne sait trop où il va et a suivi sa pente sans la choisir" écrivait George Sand le 14 mars 1863 à Madame Arthur Baignères. Née d'une mère danseuse de corde et d'un père, fils de fermiers généraux, descendante de Maurice de Saxe, que de pentes, en effet, la sollicitèrent pour y couler sa vie ! Celles d'un siècle tumultueux, sorti de la fracture entre l'ancien régime et le monde moderne. Le 30 juillet 1830, à l'appel de la Révolution, elle est accourue à Paris pour vivre "une vie d'affection, d'espérance et de bonheur"; elle répondra en 1848 à un second rendez-vous avec la République; elle en rédige les bulletins officiels au ministère de l'Intérieur où elle s'est installée aux côtés de Ledru-Rollin; sous le Second Empire, elle frémit encore aux équipées garibaldiennes. Toujours, à la moindre émotion, elle est prête à enfourcher ce que Flaubert nomme son "dada socialiste" pour cacocler dans une lumière de soleil levant sur des ruines fumantes. Mais

partie de Nohant où elle avait ses plus profondes racines pour des escapades lyriques ou épiques, selon son humeur, elle ne cesse d'y revenir et c'est bien là, dans ce "coin quelconque" comme elle dit, qu'une pente naturelle la ramenait. Plus fort que les appels de la révolution, était l'appel de sa terre.

"Vous savez comme on vit ici, écrivait-elle, encore jeune, au précepteur de son fils. Le mardi ressemble au lundi et le mercredi au mardi et ainsi de suite". A trente-six ans, bonne dame de Nohant entrant déjà dans sa légende, elle se jugeait une "mémère respectable". Les années passèrent. George Sand tisonne dans sa cheminée les cendres de ses illusions en rêvant à la République idéale encore lointaine et en tirant à la veillée, des saisons tourmentées du Romantisme et de l'Amour, des romans doux et durables. Du château de Nohant au rocher de Guernesey, sa voix répond, sous l'Empire, à celle de Hugo. Il faut rester "rivé à sa tâche" écrit-elle, il ne faut pas "quitter son pays", Napoléon III a été "suscité par Dieu et accepté par le Peuple", il est "trop tard pour des révolutions violentes, trop tôt pour des révolutions sages et durables". Au romantisme exaspéré du poète des *Châtiments*, George Sand oppose un réalisme puisé dans le sol de France. Hugo orchestre des orages dévastateurs, George Sand taille sa vigne; "Faisons toujours la vigne, écrit-elle, il gèlera, il grêlera, mais si nous cessons de tailler et de planter, il n'y aura plus ni vigne, ni vigneron". Trop bienveillante et bénisseuse au gré de son ami Flaubert, la bonne dame de Nohant n'a plus qu'un ennemi, le catholicisme romain, sans doute parce qu'elle refuse l'Enfer. L'enfer, elle sera bien obligée d'y croire, quand elle verra la Commune. Le catholicisme romain n'y entrait pour rien. Le 4 septembre 1870, George Sand note dans son agenda: "Maurice m'éveille en me disant: la république est proclamée à Paris sans coup férir". La

nouvelle n'a produit chez la révolutionnaire de 1848 aucune exaltation, qu'un grand abattement, Si la république fait la guerre, George Sand ne veut plus que la paix. "Folie furieuse", la Commune, résurgence de 93, lui inspire de l'horreur.

"Malheur, écrit-elle à ceux qui ont cru au noble instinct des masses". Nohant, les fleurs, les petites-filles chéries, lui apportent tout de suite l'apaisement. La dernière saison de George Sand est celle de la joie. Elle jette dans ce dernier volume, deux mois avant sa mort, un dernier et reconnaissant regard sur Nohant. "Il fait un temps qui ne permet pas la tristesse, écrit-elle le 8 avril 1876 à Henri Amic, l'un de ses jeunes protégés, les gazons sont jonchés de fleurs, les arbres se couvrent de leur neige printanière... L'eau déborde dans le pré et la pervenche mêlée aux jacinthes et aux primevères forme un véritable tapis. Des rossignols sont arrivés... Ils font leur installation avant de chanter". George Sand n'entendra pas chanter le rossignol. Le dernier volume de sa Correspondance est celui de toutes les acceptations. "J'ai fait mon temps", mais aussi, dans l'aspiration au Beau et au Bien, celui de toutes les élévations. Elle a "fui le cloaque", dit-elle dans une lettre à Flaubert. C'est en s'élevant, c'est en remontant sa pente, plutôt qu'en s'y laissant aller, qu'elle s'est détournée de la région de bas-fonds où le XIX^e siècle a accumulé ses boues. "J'ai cherché le propre"... Elle l'a trouvé à Nohant.

*

* *

Nous devons à M. Charles Dupêchez une biographie de la comtesse d'Agoult (2). Il publie aujourd'hui les *Mémoires souvenirs et journaux* (3) de celle qui rêva de s'égalier à Germaine de Staël et à George Sand, qui conversait familièrement avec Homère, Sophocle, Dante, Shakespeare, Spinoza, Goethe, et qui "passionnée pour le génie", n'a cessé de chercher à travers le XIX^e siècle, de Liszt à Jules Grévy, le grand homme qu'elle déclarait lui manquer, le "centre de gravité" dont son pouvoir incertain a toujours éprouvé le besoin. Les Mémoires de M^{me} d'Agoult ont été édités une première fois en partie en 1877, une seconde fois plus complètement en 1927 par Daniel Ollivier, le fils qu'Emile Ollivier avait eu de Blandine, fille elle-même de la comtesse et de Liszt. M. Charles Dupêchez y a ajouté quelques fragments inédits.

Artistocrate, ainsi est présentée la comtesse d'Agoult par l'éditeur sur la couverture de son livre. Coquille malencontreuse ? Néologisme hardi ? Il y a dans M^{me} d'Agoult une aristocrate et une artiste. Née Flavigny, apparentée à toutes les grandes familles de la noblesse française, ayant grandi dans un monde de relations, d'alliances et de traditions où dit-elle, l'on se connaissait avant même que de naître, devenue par survivance de charge dame d'atour de la Dauphine sous la Restauration, elle écrit des pages pleines d'intérêt et des mieux venues sur la société d'ancien régime. Par sa mère, épousée dans l'émigration, elle se rattachait à une famille de marchands et de banquiers allemands, les Bethmann. Ceux-là lui ont apporté le sang germain générateur de

tous les troubles et de toutes les fièvres de son existence. M^{me} d'Agoult médite sur "la suite irrégulière et irrationnelle" d'une destinée que le Romantisme ne pouvait que happer. Son père lui avait donné à lire Montaigne, Voltaire, La Fontaine, ses grands-parents allemands, Schiller. Protestante, elle s'est faite catholique par convenance mondaine. La ferveur de l'adolescence l'a conduite à convertir sa mère à une foi que, dans son âge mûr, elle répudiera pour une religion sans dogmes ni culte, ramenée, écrit-elle, au libre examen par une pente naturelle et héréditaire. "Qu'y a-t-il dans cet entrecroisement de hasards et d'aventures, de nécessaire et de contingent ? De quoi suis-je responsable ?".

"Il nous faut de grandes fautes ou de grandes vertus", s'est écrié Liszt en apparaissant, auréolé, à vingt ans, de toutes les promesses du génie, dans la vie dolente de la comtesse d'Agoult. Elle le suivra à travers l'Europe, quittant mari, enfants, situation mondaine, optant sans hésiter, malgré une étrange et jalouse intervention de l'abbé Lamennais, pour les grandes fautes, en attendant de revenir aux grandes vertus ou, tout au moins, à ce que la jeune aristocrate française convertie à la République par George Sand appellera, quand Guizot et Thiers et Renan, devenus ses interlocuteurs privilégiés, l'aurent installée dans le juste milieu de la pensée, "les habitudes sérieuses d'une saine démocratie". Mais y aura-t-elle jamais trouvé son confort ? "Nous avons inscrit sur nos drapeaux", écrit-elle dans la maison rose des Champs-Élysées où, après la tourmente lisztienne, elle a cru trouver un abri, "la fraternité des peuples. Nous avons proclamé l'unité du genre humain... La confiance n'est plus au foyer. Nous n'avons plus de toit paternel". M^{me} d'Agoult est restée le témoin de la "génération malade" dans laquelle *Faust*, *Obermann*, *Volupté*, ses livres de chevet, ont versé "le venin d'une tristesse irrémédiable".

Jeune, elle avait été présentée à M^{me} de Staël, tenant dans sa main son éternel brin de laurier, à Chateaubriand qui, dans son ambassade de Prusse, agitait une rose épanouie. Vains signaux ! Symboles dérisoires ! Ni lauriers, ni roses n'ont jamais jonché les chemins où M^{me} d'Agoult a conduit, dans une lumière grise, une existence pensive et souffrante.

*

* *

M. Xavier de la Fournière a publié des romans, des essais politiques, les souvenirs de la duchesse de Maille sous la Restauration et la Monarchie de juillet, deux excellentes biographies de Tocqueville et de Louise Michel dont nous avons entretenu nos lecteurs. Après Tocqueville et Louise Michel, c'est au tour de Lamartine - surnommé dans sa jeunesse Touche-à-tout - de solliciter son attention. M. Henri Guillemin, Pierre de Lacretelle, le marquis de Luppé, M. Maurice Toesca, M. Michel Domange ne nous ont rien laissé ignorer de celui que M. Xavier de la Fournière nomme l'Antinoüs du Mâconnais. Aussi bien le livre de M. de la Fournière ne vise-t-il pas à apporter du nouveau dans un sujet qui paraît épuisé. Un peu, cependant, soulève-t-il un coin de voile

sur la belle Tarasconnaise Eléonore de Canonge rencontrée aux eaux d'Aix par l'inconsolable (?) amant de Madame Charles, un double féminin de Lamartine. "Avec son fol orgueil, sa fine intelligence, son romanesque, ses enfantillages, sa suprême élégance, son égoïsme et sa générosité, cette fée qui se promenait la nuit, cheveux au vent, dans un parc de Provence, a incarné bien mieux que d'autres plus connues la poésie lamartinienne". Une autre admiratrice de Lamartine, l'austère duchesse de Broglie à qui son mari le duc Victor lisait Kant, a écrit à l'une de ses amies qu'"il avait la plus belle figure du monde et que c'était un héros de roman". Sur cette figure romanesque, M. Xavier de la Fournière a écrit d'une plume agréable un livre séduisant et attachant (4).

On accompagne Lamartine avec M. de la Fournière à travers la campagne mâconnaise de sa jeunesse, on le suit dans son voyage de Naples d'où il a rapporté *Graziella*, un pèlerinage au lac du Bourget s'impose. L'on est impatient d'arriver à l'année 1830, date de la réception de Lamartine à l'Académie française et la bataille d'Hernani, deux événements que M. de la Fournière tient pour ouvrir une ère nouvelle. Mais la bataille d'Hernani n'est que le baroud d'honneur du Romantisme expirant, au moment où le Réalisme va le supplanter et où l'illustre Gaudissart annonce l'avènement de l'ère nouvelle qui est véritablement celle de la toute puissance des marchands et des industriels. "Nous ne vivons pas une époque poétique" écrivait en 1830, la duchesse de Maillé. L'année importante dans la carrière de Lamartine, c'est 1824, celle du *Chant du Sacre*. Il s'adresse à la Liberté en termes pompeux. "Viens donc, viens, il est temps, tardive Liberté"... Voilà qui n'a rien d'ultra, dit M. de la Fournière. Mais si !... L'ultracisme, qui est romantique, s'est fait sous la Monarchie selon la Charte un drapeau de la Liberté et, sous Louis-Philippe, il continuera à le brandir avec tellement de force et de constance qu'en 1848 les ultras, faute d'avoir pu faire ce que Lamartine appelait "une Restauration passable", contribuèrent à faire "une République rationnelle", après la vaine tentative de République lyrique dont George Sand fut, une brève saison, aux côtés de Ledru Rollin, la madame Roland. Pouvait-on compter sur Lamartine pour cette République rationnelle ?

Elu député sous la Monarchie de juillet, il avait déclaré qu'il ne siégerait ni à droite ni à gauche, mais au plafond. Lieu idéal où Rémusat l'a peint entouré de nuées. Il est vrai qu'il ajoutait : "Il y voit mieux que dans un jour pur". Lamartine y voyait-il si clair ? Il avait certes annoncé que le retour des cendres de Napoléon, spectacle mis en scène par Louis-Philippe pour distraire les Français de leur ennui, risquait de ranimer des émotions dangereuses, et quand il dirigea les affaires étrangères de la II^e République, ce fut pour résister très sagement à tous les entraînements, polonais ou autres. Mais n'a-t-il pas eu tort de faire confiance à "l'esprit éclairé" et au "cœur populaire" des Hohenzollern pour faire, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe qui n'a pas fini d'exercer ses ravages, une grande Alle-

magne unie et démocratique sur le modèle français ? Et n'a-t-il pas, lui aussi, ne serait-ce que par son œuvre, ranimé des émotions dangereuses ?

Le 15 mai 1848, lorsque le Peuple envahira l'Assemblée aux cris de "Vive la Pologne", Custine rapporte qu'un petit garçon juché sur le socle d'une statue s'est écrié devant ce spectacle qui l'éblouit : "C'est comme dans l'*Histoire des Girondins*". Le politique a été impuissant à réfréner les forces que le poète avait mises en mouvement.

*
* *

"Vivre", a dit un jour Villiers de l'Isle Adam, dans un mouvement de superbe dédain aristocratique, "nos serviteurs feront cela pour nous". Petit bourgeois de campagne radical-socialiste dont l'ennemi était le noble et le curé (il l'a déclaré à Léon Daudet qui s'en est étranglé de rire), Jules Renard est difficilement comparable au descendant du grand-maître de l'Ordre de Malte. Mais si Villiers voulait remettre aux serviteurs qu'il n'avait plus le soin de vivre à sa place, Renard s'est déchargé, lui, de sa vie dans son Journal, et si ce Journal dont il a fait son confident est un grand chantier d'"avortements", c'est qu'il ne fait que traduire le dégoût de vivre, l'impuissance à vivre de celui qui a dit qu'il n'était "rien", que "la vie était comptée pour trop", que "la mort était l'état normal", et qui n'a jamais écrit que pour "mourir de littérature". M. Henry Bouillier réédite le Journal de Jules Renard (5) en le faisant précéder d'une préface où, après Henri Bachelin qui en fut le premier éditeur, Pierre Schneider dont l'essai *Renard par lui-même* publié dans la collection des Ecrivains de toujours au Seuil fait date et Jean-Paul Sartre dont il est bon de relire l'article *l'Homme ligoté* dans *Situations I*, il apporte une très intéressante contribution à l'étude de cet écrivain mort-né.

"Cette idée que j'ai trente ans, écrit Jules Renard au début de son Journal, me navre", et il contemple tristement "toute une vie morte derrière lui, toute une vie opaque devant lui". M. Henry Bouillier fait tout ce qu'il peut pour que sa préface ne ressemble pas à un faire-part de décès. C'est dans cette préface, dans ce texte dru et nourri, qu'il faudra aller chercher un Renard vivant quand même. Mais M. Bouillier ne se dissimule pas qu'il doit parcourir le même itinéraire que son prédécesseur Pierre Schneider. Parti du silence où l'enfance de Poil de Carotte a été confinée, il aboutit à son tour au silence, en suivant "une ligne dépouillée, schématique, et comme abstraite, faite d'arabesques cassées et de raccourcis fulgurants". Jules Renard, à la fin de sa brève vie, dira qu'il sait presque se taire et que, d'ailleurs, il n'a plus rien à dire. "C'est fini, c'est le désastre". Il a réduit sa phrase à n'être qu'un sujet, un verbe et un complément. C'est encore trop. C'est dans le mot, le mot seul que cet homme de campagne, ce chasseur à l'affût derrière les haies de ses champs, traque le silence. "Du silence, dit Jean-Paul Sartre, le mot est encore plus proche que la phrase". Que reste-t-il du Journal de Jules Renard où une vie gît en

morceaux ? Des mots. "Un bon mot, note-t-il, vaut mieux qu'un mauvais livre". Ils ne sont pas toujours bons. Comparer la fumée qui sort en hiver d'un toit de chaume à un cache-nez, les sangliers aux puces de la forêt ou le tronc du bouleau à un habit de plâtrier, cette recherche forcenée de l'insolite, du saugrenu, pour ne pas dire de l'incongru, dans un mot qui doit faire choc, c'est affligeant. Renard vise "le mot juste", "le mot vrai". Il en vient à dire qu'il n'existe pas et qu'il faut se contenter d'"à peu près". Un bel exemple d'"à peu près" est ceci : "Un petit soleil se montra. Il s'élargit comme un derrière qui s'ouvre et toute la brume enlevée comme une chemise, le village apparut" Ce village déculotté, est-ce admirable !

C'est peut-être dans ce village, Chitry, dont il fut le maire, que Jules Renard accomplit au plus près de la nature son semblant d'existence. "Il y a l'homme du Nord et l'homme du Sud, écrit-il dans son Journal. N'y a-t-il pas l'homme du Centre ?" *Visite aux paysans du Centre* est le titre d'un livre-enquête de Daniel Halévy. Un colloque s'est tenu au printemps dernier à Chitry pour fêter Jules Renard, et M. François Mitterrand est venu rendre visite en voisin et en connaisseur au parfait représentant de ce centrisme géographico-politique sur lequel Halévy a enquêté au début de ce siècle. Est-ce dans l'ascétisme littéraire où sa quête janséniste du dépouillement le conduisait, mais dont il ne pouvait qu'être détourné par le gongorisme de l'expression, n'est-ce pas plutôt dans l'humble et quotidien exercice de sa fonction municipale que Jules Renard a pu écrire un jour qu'il se sentait "au bord de la sainteté". "Tu es un saint laïc", lui disait sa femme. Il y a en lui une aspiration à la grandeur, à la fécondité lyrique d'un Hugo qu'il égalait à Dieu, mieux, qu'il mettait au dessus de Dieu, mais, conscient de ses limites, il savait qu'il n'était né que pour "bêcher un coin", le petit canton du centre de la France où il a contribué à implanter la République et où il a cultivé, au milieu des choux et des poireaux dont Léon Daudet reniflait la saine odeur, les fleurs empoisonnées de la décadence de la langue française. "Laissez-moi tranquille avec ce jardinier", disait Barrès à Daudet.

*
* *

M. Alain Bosquet s'est adressé à lui-même dans *L'enfant que tu étais* sur le mode de l'interpellation, à la deuxième personne. Il a parlé de lui dans *Ni guerre ni paix*, en prenant ses distances, à la troisième personne. Enfin, dans *Les Fêtes cruelles*, se démasquant, semblait-il, c'était à la première personne qu'il s'exprimait. Mais il jouait de ce "je" à la faveur de jeux de mots et de scènes en ne nous donnant de lui, sous divers costumes, qu'une représentation riche en simulacres. Il nous demandait de l'excuser en prétendant qu'"il manquait d'intériorité". Ces trois livres où l'autobiographie affleurerait, n'en constituaient pas moins des romans. M. Bosquet nous dit aujourd'hui dans *La mémoire ou l'oubli* (6) qu'il a fait serment de ne plus écrire de romans et que, d'ailleurs, le roman n'est qu'une espèce de transaction entre l'auteur et le lecteur où j'ajouterai que le lecteur est forcément

dupe. Dans *La Mémoire ou l'oubli*, M. Bosquet va-t-il jouer cartes sur table ?

Ces souvenirs, nous prévient-il, sont de deux natures. "Les uns furent consignés dans une sorte de registre à partir de 1953. De nombreuses lettres en attestent l'objectivité". M. Bosquet tire de ses dossiers notes et documents pour évoquer ses rencontres avec Aragon, André Breton, Thomas Mann, Paulhan, Saint John Perse, Sartre, Raymond Aron, etc... Ce sont de précieuses pages de petite histoire littéraire, parfois surprenante. Saint John Perse obtient ses plus grands succès en jouant dans son salon à lui tout seul *Occupe-toi d'Amélie*. Raymond Aron, en 1943, à New-York, se déclare monarchiste : "Ce qu'il nous faut, ce n'est ni Pétain, ni De Gaulle, ni Giraud, ni Herriot, c'est le comte de Paris". Le nîmois Jean Paulhan "allant tout de suite à la litote ou à l'exagération", "effrayé par ses audaces verbales et ses gestes", est, tel Tartarin de Tarascon qui s'appelait en fait Barbarin de Nîmes, un personnage d'Alphonse Daudet, mais ne ressemble-t-il pas au portrait que le parisien Rémusat a fait dans ses Mémoires de cet autre nîmois, Guizot, chez qui la pensée est toujours en retrait de la parole et la parole, du geste ? Alain Bosquet n'est jamais absent du spectacle dont il tire les ficelles ; il a toujours le mot qu'il faut pour marquer d'un trait ses personnages : Aragon, "c'est fou ce qu'il ressemble à Cocteau, en plus charpenté, en plus furieux" ; Paulhan dans son rôle d'éminence grise de la littérature, "un éducateur furtif", Sartre à propos de ses succès théâtraux sous l'occupation, "un profiteur de guerre". Les autres souvenirs de M. Bosquet sont "sans preuves tangibles". "Ils s'attardent dans ma mémoire, dit-il, et ils en subissent les soubresauts. Pour eux, je souhaiterais qu'on me croie sur parole". Là, M. Bosquet brouille son jeu de cartes.

Dirai-je que c'est le moment le plus intéressant de la partie ? M. Bosquet ne triche pas, mais il s'esquive, il veut rester insaisissable. Dans un livre, où, un peu frileux et précautionneux, il nous dit "gérer son agonie" en faisant le compte de ses pilules et où il ne cesse de renaître de ses cendres, où il ne se brûle qu'en effigie, il refuse de se définir, car ce serait se limiter, s'amoindrir, mais il préfère se réinventer, "se réimaginer". Il n'a, pour ce faire, que l'embarras du choix. Comme le Prince de Ligne, il a trois ou quatre patries, sinon plus. Russe, belge, américain, s'il se choisit français, ce n'est pas pour planter des racines dans un terroir privilégié, mais par amour des mots d'une langue qui est celle de l'Europe à laquelle, se sentant homme du XVIII^e siècle, il aurait aimé appartenir. Il entretient avec elle les mêmes rapports qu'avec la nature : ce sont de tendres frôlements. S'il s'approche en effet d'un arbre, troène, hêtre ou platane, ce n'est pas pour en sonder les racines, comme un Taine ou un Barrès, c'est pour en caresser les contours, l'écorce. La langue française est comparable à cette écorce. Certains jours où la France le décoit et où l'homme qu'il est, "épouvantablement civilisé", découvre en soi un catastrophisme atavique, M. Bosquet ne va-t-il pas jusqu'à dire que la langue française ne lui a offert que des "satisfactions de surface".

Manque d'intériorité ? Ou art du camouflage ? "J'oppose à l'horreur d'être, l'honneur de paraître", a dit le Bosquet poète. Honneur ou bonheur ? M. Bosquet a reconstruit dans les décombres de ce qui fut son Europe avec les mots réchappés de l'aventure romantique et que le terrorisme surréaliste a rechargé de pouvoirs explosifs, le palais classique dont il avait la nostalgie. Il admire Palladio pour "un mélange unique de l'excessif capable de rigueur extrême". C'est cette façade, cette surface palladienne, cette ordonnance que nous offre M. Bosquet, pratiquant, à l'abri des faux fuyants de l'esthétique, se caressant à ses phrases, un art jésuitique de la jouissance. Il y a une page admirable dans *La Mémoire ou l'oubli* sur le cours Mirabeau à Aix. On en revient à l'arbre, au platane. "Comment ne pas être platane ?" s'interroge M. Bosquet devant ce spectacle végétal. Serait-il devenu tainien ou barrésien ? Mais le cours Mirabeau et ses platanes restent dans cette page un décor. "Le rapport des proportions est idéal entre la largeur de l'avenue, la dimension des maisons et la forme légèrement ogivée des platanes dont la taille dépasse d'un quart la hauteur des corniches. Plus bas, les arbres auraient été assujettis aux bâtisses, plus haut ils les auraient écrasées, plus voûtés ils les auraient soustraites aux regards des passants". Sublime mais exact architecte que M. Bosquet combinant l'ordonnance du cours Mirabeau en en agençant les éléments comme il le fait de ses mots. "Mon métier est mon seul salut".

L'esthétique, chez M. Bosquet, n'est-elle pas autre chose que le substitut d'un *manque* ? Et faut-il continuer à dire que, si elle tient lieu d'ordre, cet ordre retrouvé, restauré, elle n'en est que l'apparence ? La paix intérieure serait pour M. Bosquet, avoue-t-il, un horrible tourment, l'équivalent de l'apathie ou de l'indifférence, une mort de l'âme, pire que celle de ce corps dont il décrit dans l'angoisse le processus. "La paix intérieure supprime, écrit-il, le principe même de l'existence, qui est d'établir des hiérarchies, des désirs, des dégoûts". On croyait à l'entendre que M. Bosquet manquait d'intériorité. Quant l'esthétique est assimilée à une morale, quand on en tire un principe d'existence, n'est-ce pas que l'intériorité dont on s'accusait de manquer, se manifeste, sinon dans l'être, du moins dans la *faire* ? Chez l'artiste, la surface est le miroir où, non seulement il se livre à notre regard, mais nous invite à le pénétrer. "La forme seule justifie" dit M. Bosquet. Il y a chez lui, comme une justification par la foi, une justification par la forme.

*
* *

M. Roger Vrigny a voulu être écrivain dès son plus jeune âge. Il nous a raconté dans *Sentiments distingués*, un livre de souvenirs, qu'à dix ans, au collège, il avait écrit un récit policier. Lorsqu'il publia son premier roman, dans les années 50, la question était posée par les professeurs qui tenaient le haut du pavé dans la critique : "Pourquoi écrire ?". Ils butaient sur le mystère du langage et ils apportaient une réponse que la littérature, peut-être, n'existait pas, ce qui inquiéta M. Roger Vrigny qui, n'écoutant que sa propre voix, continua à écrire.

Aujourd'hui, après une bonne dizaine de romans ou récits, M. Vrigny s'interroge dans un petit essai qui porte ce titre sur *Le besoin d'écrire* (7). Qu'est-ce que ce besoin, sinon la recherche d'une vie idéale ? Il n'y a pas de vie réelle, mais une vraie vie. Où la trouver, sinon dans "un monde qui serait pareil à des souvenirs d'enfance, trop purs pour avoir été vécus". J'extrais cette phrase des *Cœurs sensibles*, livre dans lequel M. Vrigny a réuni trois de ses romans, *Arban*, *Laurena*, *La vie brève* (8).

M. Roger Vrigny a dit dans *Sentiments distingués* qu'il n'aimait pas le passé qui sent la naphtaline, ni les gens qui secouent leurs souvenirs comme des tapis. Mais il précise que c'est pour faire leur ménage et tirer de leurs récits une vie bien rangée, bien cohérente. Lui, ce sont les surprises qui l'intéressent. Il y a surprise pour l'écrivain lorsque les deux vies parallèles, celle qu'il vit sans la voir et celle qu'il voit sans la vivre, se rejoignent, se recourent. Divine surprise, qui est alors le bonheur ! "C'est, dit M. Vrigny dans *Les Cœurs sensibles*, une sensation qui ne dure qu'un instant, et dans une seconde je comprends ce qui m'entoure, les gens que je vois, le temps qu'il fait, les jours passés, les jours qui vont venir". Le roman naît de cette sensation, de cette découverte qu'il y a à côté du monde où l'on croit vivre, un monde secret où l'on existe à son insu. Faire, non pas coexister les deux mondes, mais effacer le premier pour ne vivre que de la vie de grâce du second, a toujours été dans son œuvre le but de M. Vrigny.

Le problème n'est pas de voir, mais de sentir ou d'éprouver. "Mon rêve, écrit M. Vrigny, serait de raconter l'histoire de tout le monde, de dire uniquement les choses comme elles sont arrivées". Mais il dit aussi que la vie a des longueurs et qu'il faut sauter par dessus. M. Vrigny a écrit des livres où il n'y a pas de chronologie, que des morceaux de temps, où les faits ne sont que le prétexte pour dire des sentiments. Ainsi regarde-t-il un coucher de soleil sur l'Oise, mais il ne s'agit pas de le décrire, seulement de faire sentir qu'il est amoureux. S'il y a des longueurs dans la vie, il y a bien plus de silences. C'est de ces silences, de tout ce qui n'est pas dit et ne saurait l'être, que la littérature est faite. A cet égard, elle existe bien, mais négativement. C'est ce pôle négatif du courant de vie qui doit traverser toute œuvre littéraire digne de ce nom que M. Roger Vrigny s'est attaché à rendre sensible dans un roman appelé symboliquement *Le Bonhomme d'Ampère* (9).

M. Roger Vrigny écrit : "Les gens qui nous disent : racontez-moi le sujet de votre roman, les personnages, l'histoire... Il n'y a rien à raconter". Ce qui reste d'un livre de M. Vrigny, c'est le ton, une odeur, une certaine lumière. Il ne s'y passe rien, mais il reste le sentiment qu'il s'est passé quelque chose qui a changé le monde (ou l'âme). M. Vrigny se moque de ces critiques professoraux qui expliquent les textes. Habitude de collège ! Il n'y a rien à expliquer. Un grand et vrai critique, Charles du Bos, ne fonde sa critique que sur la sympathie.

*
* *

M. Hervé Bazin reprenant dans un de ses romans, *Madame Ex* (10), mais du point de vue de la femme toujours perdante, le procès du divorce, mais à un degré au dessous de celui où l'avait placé Paul Bourget, non plus dans le cadre d'un débat d'idées et de valeurs, mais d'un conflit d'intérêts, écrivait : "L'important dans le divorce est ce qui le suit". Ce qui le suit, c'est ce dont nous parle M. Jean-Denis Bredin dans *Un enfant sage* (11), mais avec le moins de mots possible. Les mots, est-il dit dans ce roman, risquent trop de faire mal. Là où M. Hervé Bazin narrait les disputes, les criaileries, toutes les procédures bavardes et vindicatives de l'après-divorce autour de l'enfant, M. Bredin, avocat, installe, à la place de cette agitation, le silence. *Un enfant sage* est un roman où le père, l'enfant, la mère, chacun se tait. Ce qui est important, c'est ce qui n'est pas dit.

L'enfant est partagé entre le père et la mère. Il habite chez le père. Il voit sa mère un jour par semaine. Les vacances sont coupées en deux, un mois avec le père, un mois avec la mère. L'enfant vit un temps double, il compose son existence, son être même, de deux moitiés, sans communication entre elles, il est séparé de soi. Une ligne de démarcation le traverse. Pour se rejoindre d'un côté à l'autre du mur dressé en lui, il ne peut qu'effectuer des passages clandestins à la faveur de la nuit. La nuit est le refuge de sa liberté. Une convention tacite, accord trilatéral pour ne pas déranger l'équilibre établi, règle les rapports de l'enfant avec le père et la mère. Le père, homme de devoir, ne sort du silence que pour donner des consignes, organiser le temps, régler la vie. La mère se tait par pudeur, réserve de femme bien élevée, peut-être futilité, elle remplace les paroles par des gestes, ou ce qu'elle a à dire, elle se met au piano pour le chanter. L'enfant, lui, parle beaucoup mais pour ne rien dire. Le drame qui a séparé ses parents, il l'ignore ; si, d'aventure, il fouille les tiroirs chez l'un ou l'autre, il ne trouve rien, même pas des photos. Le romancier reste muet. Pourtant, les caractères du père et de la mère sont tracés de telle sorte que le lecteur doit comprendre, sans qu'on le lui explique, ce qui s'est passé. Il n'a qu'à se reporter à un précédent roman de M. Bredin, *L'Absence*. Le même drame familial y était évoqué. Des responsabilités apparaissaient.

Est-ce seulement sur le sort de l'enfant, victime classique du divorce, que M. Bredin nous invite ici à réfléchir ? Il a conduit son enfant sage, à travers la nuit où il essayait de trouver refuge, à la folie et à la mort. L'enfant sage, l'enfant fou disparaît sans laisser aucune trace, comme le fils de *L'Absence*, dans un rêve. M. Bredin l'a suivi, avec le petit halètement court et fébrile de sa phrase, pas à pas, dans le cheminement patient où l'enfant a transformé son destin pressenti en une mort préméditée. Pourquoi ce suicide ?

L'enfant partagé, l'enfant divisé en lui-même ne pouvait certes retrouver son unité que dans la mort. Mais l'on peut se demander s'il ne s'est pas sacrifié à ses parents. Il est celui qui est divisé, mais aussi celui qui divise. Un jour, il a eu cette pensée, notée furtivement par

M. Bredin : sans lui, peut-être, ses parents eussent été heureux. Ensemble, le père, la mère, l'enfant, ils ne peuvent l'être. L'enfant s'est senti de trop. M. Bredin dirige à cet endroit un coup de projecteur sur l'arrière-fond de ténèbres de son roman. L'enfant rentre dans l'ombre, et les parents, brusquement, sont placés dans cet éclairage inattendu. Une question se pose. Est-ce qu'il n'y a pas un droit de chacun au bonheur, une chance à courir pour tous dans l'arène démocratique, que la création d'une famille, avec toutes les conséquences inégalitaires qui en résultent, risque de compromettre ? Est-ce que dans la relation du couple où personne ne veut renoncer à ses droits, l'enfant ne sera pas un intrus ? Est-ce qu'il ne produit pas le dérangement que le petit personnage de M. Bredin voulait éviter en s'effaçant le plus possible ? Le droit de l'individu au bonheur est inscrit dans ce que Le Play a appelé la *déconstitution* de notre société. Il prime le droit de l'enfant à la vie. L'enfant sage de M. Bredin en a eu obscurément conscience. Beau et dur, mais riche, mais *insolent* roman que celui qui peut alimenter dans une direction manifestement opposée à la pente de notre époque, une telle réflexion.

*
* *

Un homme singulier et ordinaire (12), c'est l'histoire d'une vie. Racontée par M. François Sonkin, la vie d'Alain Chamfro commence dans un grand appel d'air, en juin 40, au moment où les Français se précipitent sur les routes de l'exode. La mort étend son ombre sur un paysage qui était encore, l'année précédente, celui des vacances. Alain est allé chercher son père à la porte de Montreuil, et ils sont partis ensemble, sac au dos, livres et joyeux, à travers la campagne française, avec une carte. Alain entend chanter les coqs dans les villages, à dix kilomètres de Notre-Dame, il découvre les paysans, une race qui existait encore. Ces vacances sont interrompues par l'armistice. Le père et le fils rentrent à Paris. Alain gardera de l'exode le souvenir d'une "escapade", d'une "école buissonnière", d'une "promenade dans la nature". Ce bref et chaud moment de complicité entre un père et un fils nous renvoie à *Un amour de père*, un précédent roman de M. Sonkin couronné par le jury du prix Fémina-Vie heureuse, éclatant démenti à Jean-Paul Sartre, quand il a affirmé que "le lien de paternité est pourri". Mais en lisant *Un homme singulier et ordinaire*, on se rappellera plutôt *Admirable*, le premier roman de M. Sonkin paru il y a quelque vingt-cinq ans (déjà !). Le héros de ce roman s'avancit dans un monde dévasté, tel le rescapé d'une catastrophe, projetant sur ce monde le regard même de *L'Etranger* de Camus. Etranger à la société, c'est une harmonie avec la nature que Meursault recherchait. Le petit Alain l'a trouvée, ou plutôt l'a pressentie, mais l'aventure a tourné court. Rentré à Paris, derrière des murailles qui le séparent de la nature et aussi des êtres, est-ce pour rétablir, sinon une communion, au moins un contact avec les autres, qu'Alain deviendra médecin ? De Duhamel à Camus et à Céline, le médecin se tient dans la littérature au carrefour de toutes les rencontres humaines.

Mais il est tragiquement isolé, et pour se vouloir solidaire, il n'en sent le plus souvent que davantage sa solitude. Le personnage d'*Admirable* avait besoin de toucher les objets pour en "vérifier l'existence". Il allait dans sa quête de constat en constat. Alain Chamfro, médecin, est isolé de ses malades par l'appareil scientifique de la médecine moderne. Ce qu'il veut, c'est toucher les corps, appuyer sa tête contre une poitrine, se mettre à l'écoute, établir entre lui et le malade une relation directe, humaine. Il y a des pages magnifiques dans cet *Homme singulier et ordinaire* sur la lutte véritablement charnelle de la vie avec la mort. Alain Chamfro se penche sur les corps moribonds, essaye de les arracher à la mort en leur infusant au sens physique son amour. C'est le *baiser au lépreux*. Médecin retraité, il ne pourra plus avoir ce contact avec les hommes et les femmes redevenus, loin de lui, d'"intouchables étrangers". Il n'a plus alors qu'à reprendre la route sur laquelle il s'est élancé au moment de l'exode de 40. C'est son propre exode, il sort de lui-même en empruntant on ne sait quel chemin entre la réalité et le rêve pour remonter vers ce que M. François Sonkin nomme l'immortelle enfance.

Le cheminement d'Alain Chamfro a un caractère allégorique, mais ce roman est fait de souvenirs bien réels, détachés d'une vie comme les feuilles d'un arbre. M. Sonkin nous dit qu'il "ratisse des feuilles tombées". Ce sont, écrit-il, "des souvenirs froissés, recroquevillés et tendres, témoins de vie, de mort et de renouveau". On s'y promène comme dans un cimetière reverdissant, sous l'humus pourrissant, des promesses de la résurrection. On y respire un air de morbidité salubre.

*
* *

En lisant *Un détour dans la vie* (13), l'un des derniers récits de M. Henri Thomas, nous suivions ce vagabond de la nuit à travers l'Europe en décomposition de 1940, dans une "éclipse de la raison". Il accompagnait des jeunes gens à la recherche de "choses cachées" vers un promontoire au bord d'"un jour grand et vide", où apparaîtrait peut-être une préfiguration de l'Éternité. Ces jeunes gens avaient le goût de l'éternel. M. Henri Thomas a appelé roman le livre qui vient de paraître et qui porte ce titre, *Le Goût de l'Éternel* (14). C'est plutôt un livre de souvenirs. M. Thomas nous amène sur la Côte d'azur, à Cabris, éperon rocheux au dessus de la mer immense, encore un de ces promontoires dont son œuvre abonde. Il y fait revivre Pierre Herbart, auteur de plusieurs romans et récits, *Le Rôdeur*, *l'Age d'or*, qui fut l'ami de Gide et de Malraux, Gide lui-même, la comtesse de Saint-Exupéry. M. Henri Thomas est présent. C'est, on le reconnaît, cet homme "intraitable, fidèle et malheureux", il est, concentré de timidité et de violence, "tout refus", il travaille inlassablement à la "mise au point de ses scrupules". M. Thomas assiste dans un paysage grandiose entre le ciel et la mer, où la terre semble être de trop, à "un duel aux proportions métaphysiques". Le Jour contre la Nuit. Mais où en sont les limites ? Impossible de saisir sur la palette de M. Thomas

le passage du blanc au gris et au noir. Il se dégage de cette obscurité limpide un malaise. M. Thomas a écrit des poèmes, *Travaux d'aveugle*. Le regard qu'il porte du haut de son promontoire sur cette immensité est-il affecté par "un trouble de la vue" ? Il semble le dire. Il préfère écouter. Pierre Herbart lui a donné ce conseil. Le vent, la nuit, les pierres elles-mêmes ont une musique. Pour l'écouter, il faut "avoir de l'oreille". Les livres de M. Thomas sont faits d'infimes tressaillements, de chuchotements. Souvent, ce sont des plaintes étouffées. Ici, c'est un alleluia, un chant d'allégresse, mais murmuré. M. Thomas écrit en retenant son souffle, comme pour ne pas apporter une fausse note dans l'Éternité. C'est encore un de ses *scrupules*.

*
* *

M. Philippe Labro s'est signalé à l'attention du public lettré par deux bons romans de formation et d'apprentissage, *l'Étudiant étranger* et *Un été dans l'Ouest*. Un jeune Français des années 50-60 s'y jetait, hors de lui-même semblait-il, à la conquête d'une nouvelle vie, dans un univers inconnu. Le Far-West lui a appris la soumission à la nature, l'esprit d'humilité, la simplicité d'âme. Sous le récit d'aventure à la Jack London, on découvrait l'éthique de Camus. Dans *Le petit garçon* (15) M. Philippe Labro nous ramène du Far-West à la ville de son enfance, Montauban. Un père précautionneux, pressentant la guerre, la débâcle, le chaos mondial, a quitté Paris en 1939. Il a installé sa famille dans une maison où il veut préserver, à l'écart du monde en proie au délire, toutes les valeurs d'humanité, de liberté, de tradition, auxquelles il est attaché, ce qui le conduit à ouvrir cette retraite à tous ceux qui sont pourchassés et à faire d'un havre de paix un poste de combat dangereux. Le "petit garçon" qui raconte ses souvenirs et qui ressemble beaucoup à M. Labro, n'a pas vécu, aussi bien, replié sur lui-même. Il multipliait déjà autour de la "villa" ces expéditions de reconnaissance qui, plus tard, l'ont amené au Far-West. Il lisait Jack London et Mayne-Reid, mais aussi Anatole France, ce qui l'introduit à Camus. Le roman se termine à la fin de la guerre sur la "montée à Paris", lieu pour le "petit garçon" de toutes les fascinations et de toutes les découvertes. Mais que lui restait-il à découvrir, sinon l'anecdotique ? Oubliées la province et ses leçons ? Le "petit garçon" n'avait-il pas été trop protégé dans "le paradis perdu de la petite ville" ? Ne fallait-il pas qu'en lançant un défi à la capitale, devenu jeune homme, il se forgeât un caractère ? Nous comprendrons en relisant *l'Étudiant étranger* et *Un été dans l'Ouest* que Paris n'aura été pour ce jeune homme qu'une scène truquée et que c'est comme l'écho d'une enfance vécue dans le véritable avant-poste de la vie que l'appel du Far-West a retenti en lui. La lecture du *Petit garçon* est attachante, riche en points de vue sur la destinée d'un Français moyen du milieu de ce siècle. Pourquoi faut-il que des négligences de style, de grossières incorrections gâchent notre plaisir ? M. Philippe Labro est journaliste. Est-ce une raison pour écrire comme parlent ses confrères de la radio ? Dit-on : "débuter une histoire", "nous nous acca-

parions des saillies" ? J'en passe...

*
* *

Jean Brusse, le héros du dernier roman de M. Jacques Laurent, *le Miroir aux tiroirs* (16), a été élevé, a grandi, a vécu dans le giron de trois femmes supérieures, sa mère, sa sœur, sa patronne. Ce qui intéresse M. Jacques Laurent dans ce personnage, il nous dit que c'est son inconscience, sa soumission aux événements, on peut en faire ce que l'on veut. Un jour, Jacques Brusse devient libre. Il va employer sa liberté non pas à vivre, mais à écouter des histoires dans lesquelles d'autres (des femmes) racontent leur vie. Enfant, chaque soir, sa sœur lui lisait un chapitre de *Montecristo*. Il aimait les romans comme *Gil Blas* où chaque personnage vient à tour de rôle raconter une histoire. Jacques Brusse est un "réceptacle à histoires". M. Jacques Laurent sort de son *Miroir aux tiroirs*, un fourre-tout, pour employer le terme dont Huet se servait au XVII^e siècle déjà pour caractériser le roman, tout le pêle-mêle au milieu duquel il retrouve, comme dans tous ses autres livres, les jeux, les lectures et les phantasmes de son enfance. Jean Brusse, c'est lui-même. On le reconnaît à sa petite bouche "lourde, plutôt boudeuse", à son "nez de soubrette", celui-là même de Paulette Dubost spécialisée dans les rôles de femme de chambre dans les films d'avant-guerre, à la voix étonnamment grave sortant d'un aussi frêle corps ? Il a la mèche rebelle qu'arborait Paul Beche dans *les Dimanches de Mademoiselle Beaunon*, M. Jacques Laurent promène nonchalamment Jean Brusse dans le quartier de la Trinité entre la rue La Bruyère et la rue de Rome autour de la gare Saint-Lazare, là où il a connu ses premiers émois, décor de son premier roman, *Les Corps tranquilles*, auquel il faut toujours revenir comme à la source de toute son œuvre. Il entrelace ces promenades juvéniles de réflexions sur la vieillesse et la mort. "Se précipiter est une erreur", écrivait M. Jacques Laurent dans *Les Dimanches de Mademoiselle Beaunon*. A la dernière page du *Miroir aux tiroirs*, Jean Brusse s'entend donner cette leçon par le président de la République lui-même en face de qui il se trouve inopinément un jour où il s'est trompé de porte dans un couloir obscur. "On ne gagne rien à prendre le mors aux dents". Des *Corps tranquilles* à ce *Miroir aux tiroirs*, M. Jacques Laurent n'a cessé de poursuivre comme en flânant une entreprise apparemment sans but, mais où la rêvasserie (terme que son personnage du *Dormeur debout* préférerait à rêverie) nous ramène toujours par des détours facétieux à un sujet qui ne manque pas de gravité : l'histoire d'une époque sans queue ni tête où nous avons la déveine d'être nés.

*
* *

M. Patrick Besson dit dans *La Paresseuse* (17) qu'il a écrit "les mémoires d'une petite bourgeoise fantasque et capricieuse". Elle s'appelle Cynthie, prénom pour héroïne de roman-feuilleton, elle habite le XV^e arrondissement entre un papa amateur de rock'n roll et de voitures rapides et une maman ancien mannequin de Dior.

Le jeune homme qui dit "je" dans ce roman, est-ce M. Patrick Besson ? Il vient, lui, de Montreuil, un peu comme M. François Nourissier vient de Villemomble. Il y a dans la banlieue Est de riches réserves de littérature. Il a trouvé chez les parents de Cynthie la vie familiale et le confort bourgeois, style cosy-corner, qui lui manquait dans son trois-pièces en désordre de Montreuil. La petite bourgeoise oisive, fantasque et capricieuse dont on croyait lire les mémoires ne s'efface-t-elle pas devant ce jeune homme qui n'écrit, sous le couvert d'un alibi galant, que ses propres mémoires ? *La Paresseuse* est la relation d'un parcours Montreuil-Convention effectué par un écrivain en herbe (il a écrit son premier roman à dix-huit ans et on l'appelle le nouveau Radiguet) à travers "les dix années d'agitation intellectuelle et sociale qui ont précédé l'arrivée de la gauche au pouvoir". Grand lecteur d'Henri Troyat, gauchois-trotskyiste dans le goût de l'époque, il s'est un peu attardé entre Montreuil et Convention dans le VI^e arrondissement, y a connu Michel Déon, Cioran, Nimier, Tintin, ce qui l'a beaucoup dégrossi, il est devenu un peu maurrassien après avoir lu *Les Poneys sauvages* et le livre d'Eugen Weber sur l'Action Française, mais Le Clezio l'a détourné de Maurras et il est devenu critique littéraire à *l'Humanité* où il a acclimaté dans le vieux journal de Jaurès un certain style hussard et cascadeur qui doit faire rêver la militante de base.

Il y a chez M. Patrick Besson de joyeux piaffements de plume, une insolence tempérée d'indolence, de l'élégance (il préfère la cravate au foulard). On le compare pour le charme à M. Eric Neuhoff. Mais il y a entre le XV^e et le XVI^e dont ce dernier a l'accent un fossé qui marque la limite entre l'esprit rive droite et ce qui peut encore rester d'esprit rive gauche dans le quartier du Boulevard de Grenelle. M. Patrick Besson y traîne les poignants regrets de n'avoir pas vécu les années 50 à la terrasse de la Rhumerie Martiniquaise entre André Fraigneau et Michel Déon. Il mêle à ces regrets le souvenir de l'odeur de poudre de l'année 68 entre Raspail et Odéon. Le bonheur, c'était d'embrasser une fille pendant une charge de C.R.S. Le plus "authentique" (vocabulaire démodé) chez M. Besson c'est sous ces brillants *dehors*, ce qu'il cache, la tendresse, la timidité, une certaine nostalgie de ce que Colette aurait appelé le *toutounier*, tout le fond intimiste de la banlieue Est et qui lui a fait écrire, entre les lignes de *La Paresseuse*, une histoire toute pleine d'une chaleur familiale assez troublante.

Philippe SÉNART

- (1) Bordas (coll. Les classiques Garnier)
- (2) Perrin. Cf. France-Forum n° 256-257 - Oct. Déc 1989.
- (3) Mercure de France (coll. Le temps retrouvé).
- (4) Perrin.
- (5) Robert Laffont (coll. Bouquin)
- (6)(16) Grasset
- (7)(8)(11)(12)(13)(14) Gallimard
- (9) Gallimard. Cf. France-Forum n° 244-245 - Avril-juin 1988.
- (10) Le Seuil. Cf. France-Forum n° 140-juillet-août 1975.
- (17) Albin Michel.

DISQUES par Marc DARMON

Franz LISZT : *Sonate en si mineur, Mephisto-Valse n° 1, Rêve d'amour n° 3*,
Claudio ARRAU, piano
1 CD PHILIPS 422-060-2

Le grand pianiste chilien Claudio Arrau est un spécialiste incontesté de la musique de piano de Liszt. Il est même le dernier interprète héritier de la tradition lisztienne, puisque son professeur Martin Krause a été le propre élève de Liszt (Claudio Arrau a donné son premier concert en 1908, moins de 25 ans après la mort de Liszt). Le témoignage de ce pianiste dans la Sonate en si mineur, le chef d'œuvre de la musique pianistique de Liszt, est donc particulièrement intéressant. Deux œuvres très connues complètent le disque : la première Mephisto-Valse et le troisième Liebestraum, "Rêve d'amour".

L'interprétation d'Arrau est passionnante et l'auditeur ne peut détourner l'attention durant la demi-heure que dure cette sonate. La virtuosité du pianiste est surprenante pour un interprète de plus de 80 ans ; cette page est en effet une des plus difficiles du répertoire pianistique. Les deux œuvres en complément sont également parfaitement interprétées. Ce disque fait maintenant référence aux côtés d'autres versions également superbes : Brendel (Philips), Bolet (Decca), Duchable (Erato) et Horowitz (EMI).

La prise de son est très fidèle, comme pour tous les disques d'Arrau, et restitue parfaitement le toucher particulier du pianiste. Arrau a également enregistré avec la même réussite les Concertos pour piano, la "Dante-Sonata" et les "Études d'exécutions transcendantes" de Liszt (Philips).

Wolfgang Amadeus MOZART : *Symphonies n° 21, 23, 24, 25, 27, 29, 33. Divertimenti K. 136, 137, 138, 251.*
Orchestre Baroque d'Amsterdam, Ton Koopman
3 CD ERATO 2292-45431, 2292-45471, 2292-45544

L'année 1991 est celle du bicentenaire de la mort de Mozart. La plupart des maisons de disques ont saisi cette occasion pour réaliser un programme plus ou moins important de parutions mozartiennes. L'initiative d'Erato se compose d'un ensemble d'Opéras de Mozart par l'Orchestre Philharmonique de Berlin dirigé par Daniel Barenboïm et d'un nombre important de parti-

tions symphoniques et sacrées, dont une grande partie a été confiée à Ton Koopman.

Koopman est un grand claveciniste et organiste hollandais. Il a fondé l'Orchestre Baroque d'Amsterdam. Cet ensemble fait partie des meilleurs orchestres d'instruments anciens et il a enregistré chez Erato de nombreux disques de musique baroque qui ont toujours été très bien accueillis.

Toutes les œuvres enregistrées ici par Ton Koopman à la tête de l'Orchestre Baroque d'Amsterdam ont été composées entre 1770 et 1780. Mozart avait entre 14 et 24 ans. Les dix années suivantes de la vie de Mozart, les dernières, verront la naissance de ses dernières symphonies qui sont beaucoup plus connues et beaucoup plus sombres : les fameuses 36^e, 38^e, 39^e, 40^e et 41^e.

La vigueur du chef d'orchestre et la clarté des timbres des instruments anciens, par opposition au classicisme des versions avec orchestre symphonique qui ont longtemps dominé la discographie (Karajan, Böhm, Klemperer), permettent de ressentir la jeunesse de ces pages. La prise de son excellente permet de bien sentir la différence de timbre entre un orchestre sur instruments d'époque et un orchestre moderne.

Nous avons noté également :

Nicolo PAGANINI : *24 Caprices op. 1*
Alexander Markov, violon
1 CD ERATO 2292-45502

Cet enregistrement a été sans doute un des plus beaux disques de violon de l'année 1990. Le violoniste, à la fois virtuose et poète, est le premier à se permettre d'enregistrer les 24 caprices de Paganini en concert public.

Piotr Ilitch TCHAIKOVSKY : *Les 6 Symphonies*
Orchestre Philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan
4 CD Deutsche Grammophon

Ce coffret constitue l'unique enregistrement intégral des Symphonies de Tchaïkovsky par Karajan. L'interprétation du grand chef autrichien est superbe. Tchaïkovsky fait partie, avec Beethoven, Brahms, Sibelius et Richard Strauss, des compositeurs dont les enregistrements par Karajan étaient les plus réussis. La prise de son analogique des années 1970 est parfaite.

notes de Lecture

- **L'Europe et ses nations de Krizstof POMIAN**
- **L'invention de l'Europe d'Emmanuel TODD**

Ah ! L'Europe ! Comme il est étrange ce fait nommé "Europe" !

Depuis Paul Valéry, dans les années 20 - pour ne pas remonter à Hérodote ni à Strabon ! -, philosophes, sociologues, historiens, essayistes, journalistes investissent l'Europe par tous les biais. De "l'Europe galante" à "l'Europe des technologies". Et à chaque fois ce paraît peine perdue ! Insaisissable, l'Europe s'échappe et provoque un autre chercheur.

A telle enseigne qu'une certaine lassitude et perplexité finit par poindre. "Eh quoi ! se demande-t-on, en finirons-nous, donc, jamais de questionner ? L'Europe a-t-elle existé ? L'Europe existe-t-elle ? L'Europe existera-t-elle ? Peut-elle exister ? L'Europe qu'est-ce, donc ?"

L'inouï étant que, malgré cette quête à la Pénélope, on succombe. Et les dix millièmes livres à la recherche de l'Europe, on se laisse prendre à les ouvrir encore ! A croire que l'Europe n'a aucun intérêt à livrer ses secrets !

On ne lui prêterait plus attention ! Elle deviendrait un fait banal.

Voilà pourquoi et comment, après avoir lu et médité le

livre passionné de J.M. Domenach, tentant de déboucher "l'essentiel" de l'identité de l'Europe et nous sommant de la faire exister cette Europe, on a, quand même, ouvert deux autres contributions à la connaissance de l'Europe.

Deux approches des plus dissemblables. "*L'Europe et ses nations*" est la réflexion d'un historien, venu de Varsovie, via les tribulations d'une déportation au delà de l'Europe, puis via Prague et Bruxelles, capitales européennes. Réflexion qui vise à "donner une vue d'ensemble" des avancées et des reculs de l'Europe au long des siècles, tant culturellement que politiquement. Passionnant et comme c'est court (250 pages), écrit sans sophistication et sans prétention savante exhibée et proclamée, cette recherche se lit agréablement et aisément.

"*L'invention de l'Europe*" est d'une autre facture. 540 pages, grand format, serrées, truffées de 80 cartes montrant aussi bien l'espace géographique de la langue suédoise, en Finlande, en 1910, que celui de la langue gaélique, en Irlande, en 1851, sans oublier la carte des secteurs forts de la démocratie chrétienne en 1975, etc.

Ça fait scientifique. Ça l'est jusqu'à une tendance à la systématisation qui friserait le dogmatisme. Emmanuel

Todd applique à dix-sept pays d'Europe la méthode d'explication par l'anthropologie qu'il avait testée sur la France (in *"L'invention de la France"* en collaboration avec Hervé Le Bras. Coll. Pluriel 1981). Pas facile à lire ni à "digérer". Pas toujours convaincant. Mais ces analyses ouvrent des perspectives très intéressantes. Ça vaut le détour, comme dirait le guide Michelin.

Cette dissemblance de forme, de volume, de nature étant soulignée, la lecture en quasi parallèle de ces deux livres accule à changer de curiosité, en quelque sorte. Autrement dit, on en sort avec l'idée que l'Europe n'est point mystérieuse, qu'elle a, bel et bien, existé mais qu'en revanche une de ses créations les plus originales reste inexploquée, le fait "nation".

"L'invention de l'Europe"? Le piquant est que ce n'est pas le livre de E. Todd, qui l'annonce en titre, qui en révèle les processus. A franchement parler, Todd n'explique point pourquoi et comment il a fini - ou commencé - par exister une "Europe". K. Pomian, en revanche, nous le rend intelligible, de manière, en somme, assez simple.

Le deus machina de l'Europe ? Devinez où il fut ? Qui il est ? Pas de mystère. C'est deux fois Rome !

La Rome chrétienne qui a suscité et même produit les premières "cultures" européennes : la "culture monastique", puis la "culture scolastique", puis la "culture des chevaliers". Sans compter le "recyclage" universalisant des cultures populaires, sur lequel K. Pomian n'insiste guère mais sur lequel Mircea Eliade avait insisté (in *L'Europe des rideaux*. Revue *Comprendre* 1952).

La Rome antique non moins, dont la référence a permis, avec et à la Renaissance, cette "culture humaniste", commune aux laïcs et aux clercs, qui devait être le fondement de la "République des Lettres".

Bien sûr, l'Europe a existé dans la culture intensément, surtout par deux fois au XII^e siècle et entre le XVI^e et le XVIII^e. Mais, tout le reste des siècles, elle n'a cessé de subsister souterrainement. Même, en ce XIX^e et ce premier XX^e siècle, au cours duquel les nations ont semblé effacer la conscience européenne. Les nations ont plus intégré la "culture" européenne qu'elle ne l'ont perdu.

Alors, l'Europe "réalité" culturelle ? Oui. Mais, aussi, progressivement, espace politique. Quelle aventure. A l'époque carolingienne, le "nouvel espace latin" glisse vers le nord. Au XVII^e siècle, l'Europe sort de la "Chrétiété latine" pour s'étendre à la "chrétiété orthodoxe"

K. Pomian nous permet de comprendre l'existence de l'Europe, étant entendu que l'Europe n'exista culturellement et politiquement qu'en forme de patchwork. En revanche, il nous laisse sur notre soif, en ce qui concerne ces "nations" dont la montée au fil des siècles est bien plus énigmatique que la subsistance de l'Europe.

"Au départ, donc, de chaque nation européenne, se trouvent des ethnies différentes... des communautés linguistiques incapables de se comprendre mutuellement..."

A l'arrivée une collectivité assez nombreuse... dont tous les membres ont le même statut..." (p. 157).

Précisément, on aimerait comprendre. Comment elles se sont ou ont été "produites" ces "collectivités" dites Etats-Nations ? Voici le moment d'en appeler à Emmanuel Todd, si perspicace dans l'analyse des différences.

Malheureusement, l'anthropologue ne nous en révèle pas davantage que l'historien. Champion, E. Todd, pour nous montrer que tous les Etats-Nations d'Europe sont hétérogènes ! Intéressante son explication du fait que l'attitude des diverses "unités géographiques" d'Europe - il en a dessiné 483 - face au christianisme et à la déchristianisation, face à la Réforme et à la Contre-Réforme, face aux idéologies, face à l'alphabétisation, face aux immigrés, fut fonction de l'existence d'un "socle anthropologique" constitué par l'existence de quatre structures familiales qui induisent des comportements et des valeurs différents.

Ce doit être vrai que l'on croit en Dieu différemment et que l'on imagina un Dieu différent, que l'on adhère, plutôt au nationalisme, voire à un nationalisme ou à un socialisme différent, selon que l'on participe à une famille de type "nucléaire absolu" (à l'âge adulte les enfants quittent le domicile conjugal ; le partage des biens n'est pas égalitaire ; la plus grande partie de l'Angleterre, l'Ouest intérieur français, etc), de type "nucléaire égalitaire" (les enfants quittent le domicile parental ; le patrimoine est partagé égalitairement ; Bassin Parisien, centre et sud-est de l'Espagne, nord-ouest de l'Italie, etc), de type "famille souche" (un des fils reste avec le père et hérite de la "maison", en versant des soultes ; Allemagne occidentale, Bretagne, majorité Scandinavie, etc) ou de type "communautaire" (tous les enfants peuvent rester à la maison et s'y marier, partage égal ; Italie centrale, Finlande, etc).

Relevons-le au passage, dans cette analyse, le terrain d'élection de la "démocratie chrétienne" sont les régions de "famille-souche" (cf Carte 47 et p. 286).

Cela étant, le livre de E. Todd ne nous livre pas le secret de l'existence des nations. Pourquoi donc se sont constituées ces entités anthropologiquement et, donc, culturellement hétérogènes. Ce n'est pas l'Europe qui fait question. Ce sont les "nations". C'est la nation.

Tel est l'apport de ces deux ouvrages.

On se permettra, d'ajouter, que l'optique dans laquelle nous les avons lus n'est pas la seule possible et qu'en tout état de cause - et comme toujours - il y a davantage dans ces recherches qu'il a été possible d'en rendre compte ici, brièvement.

René PUCHEU

Krzysztof POMIAN "L'Europe et ses nations", Gallimard, 1990.

Emmanuel TODD "L'invention de l'Europe", Le Seuil, 1990.

● L'argent fou d'Alain MINC

Le nouveau livre d'Alain Minc "L'argent fou" est riche d'observations sur l'évolution du comportement des Français à l'égard de l'argent, et sur les abus ou déviations de ces néophytes dans la production, l'élevage et la vénération du Veau d'Or.

Son choix affirmé sans équivoque en faveur de l'économie de marché, parce qu'il n'en existe pas d'autres, Alain Minc se fait le censeur sévère des abus : "Mais aimer le marché et le capitalisme, ce n'est pas accepter un culte délirant dont les excès sont à la mesure des tabous d'autrefois. Une société de marché ne suppose pas l'argent-roi ; le capitalisme ne porte pas nécessairement en germe l'argent-parasite ; la dynamique de l'économie n'exige pas des inégalités de patrimoine insupportables".

Et Alain Minc, déplorant que de tels phénomènes soient trop facilement perçus comme le "prix à payer", craint qu'un jour la réaction soit d'une brutalité au diapason de la naïveté d'aujourd'hui et que reprenne le débat, absurde, sur la légitimité du capitalisme.

Le livre d'Alain Minc inspire une salutaire réflexion mais il n'échappe pas lui-même à quelque critique.

Alain Minc constate la conversion de la masse des Français à l'entreprise, au marché, au profit, à la Bourse, au capital.

Que de chemin parcouru si l'on songe que le catholicisme clouait l'argent au pilori (turpitude) et était rejoint dans cette défiance par la culture des "valeurs laïques et républicaines", que le discours, de Barrès à Clemenceau en passant par Jaurès et Blum, trouve encore quelque écho dans certaines interviews du Président de la République avec la condamnation de l'argent qu'on gagne en dormant, de l'argent qui avilit, etc... !

L'éthique protestante, dont on reparlera, demeurait "une greffe bien isolée".

De là tous ces travers spécifiquement français : la dissimulation discrète des patrimoines, le secret des rémunérations, l'alliance sacrée des possédants, du plus riche au plus modeste, en matière de droits de succession et, plus généralement, de tout impôt sur le capital.

Or, en peu de temps et au rythme d'adhésions spectaculaires souvent naïves, très vite on est parvenu au stade de l'argent arrogant, insolent, provocateur, fiscalement encouragé et protégé par ceux-là mêmes qui, quelques années auparavant, témoignaient à l'égard de l'entreprise, du marché et du profit d'une méfiance aussi tenace que leur négation des impossibilités, pourtant évidentes, de certaines politiques de prélèvement ou de redistribution.

Il reste certes de larges pans de l'ancienne France insensibles à cette nouvelle culture, notamment dans l'immense population de la fonction publique, encore

entourée de prestige, mais de moins en moins adaptée, quand, tout au contraire, elle aurait besoin de concurrence, de dynamisme, de "rentabilité", à une société gagnée par le "marché".

Et pour nos fonctionnaires de grande tradition, que de tentations au contact de ce monde nouveau des affaires !

Le mythe du "chef d'entreprise" a pris dans la panoplie populaire la place précédemment occupée par le curé ou le pasteur au temps de Balzac, puis par l'instituteur, enfin par l'intellectuel des années 1950.

Car c'est moins l'entreprise qui est adulée que l'entrepreneur, cet étrange surhomme des affaires. Raccourci qui en dit long sur notre immaturité économique ; le respect de l'entreprise va de pair avec le marché ; le culte de l'entrepreneur exprime, lui, l'irrésistible ascension de l'argent.

Selon la remarque d'Alain Minc, dans le fantasme collectif, les divas des médias ont pris la place des stars aux côtés des entrepreneurs, et les O.P.A., allure d'épopée.

Il est probable que certaines prévisions de Minc devront être révisées en raison des bouleversements, provoqués par les événements du Golfe, révélateurs de la fragilité du capitalisme libéral dès qu'apparaît la menace d'une pénurie, et aussi des limites à la concurrence entre compagnies pétrolières !

Sous cette importante réserve, on peut tenter de condenser la pensée d'Alain Minc.

La France est un pays profondément inégalitaire et conservateur. Certes l'éventail des rémunérations salariales après impôt s'est réduit, notre pays tendant à rejoindre progressivement dans ce domaine les économies modernes. Mais des inégalités nouvelles sont apparues au niveau des patrimoines sous l'effet de plusieurs facteurs : réduction de l'inflation, fiscalité allégée des revenus du capital. Minc note par exemple que certains détenteurs de capitaux ont pu dégager une rentabilité nette parfois supérieure de cinq points ou plus au taux d'inflation, alors que la France industrielle, agricole, urbaine, ferroviaire, routière, etc... s'est construite avec des revenus boursiers réels d'à peine 2 %.

Il s'ensuit une aggravation rapide de l'inégalité des patrimoines et, devant l'accroissement des revenus mobiliers acquis sans effort, Minc se demande sérieusement si la fin du 20^e siècle ne sera pas, comme la fin du 19^e, le paradis des rentiers.

Ce phénomène a été encore accentué un temps par de considérables plus-values-boursières après des décennies de stagnation (mais toujours à la merci, les événements du Golfe l'ont une fois de plus démontré, d'un retournement des tendances boursières) ou le maintien de droits

de succession très faible en ligne directe (40 % pour la tranche marginale). Or, aux USA comme en Grande-Bretagne, ces taux que Reagan ou Madame Thatcher n'ont pas réduits sont de l'ordre de 90 %, avec certes un recours plus aisé et plus fréquent à des fondations. Chez nous, le sponsoring, pour l'instant, précède la résurrection du mécénat.

Le marché n'est encore qu'un manteau jeté sur une économie qui n'en a pas la culture profonde et ancienne.

Que d'appels au Pouvoir à la moindre difficulté ! L'"assistanat", qui est une de nos plaies, n'est pas l'apanage d'une population modeste se résignant (ou se complaisant) à vivre de prestations publiques, de l'adolescence à la vieillesse.

Par ailleurs, comme le marché se limite à l'économie, il s'identifie à l'argent, et surtout il reste à l'écart de la société civile et d'une administration figée dans des méthodes et des mentalités archaïques.

Cette lacune est grave car, comme l'avait perçu Braudel, le marché est un état de nature et non un fait de culture.

Alain Minc dénonce encore le nouvel esprit de cette nouvelle richesse, fort éloigné de l'extrême pudeur de jadis, de la dissimulation des signes d'opulence tout comme de la discrétion et du souci du bien public des riches Américains du Nord, ou du détachement un peu aristocratique des Britanniques.

L'argent s'étale avec l'arrogance, l'insolence et le mépris de trop de "décideurs" ou autres sponsors envers les hommes d'affaires de vieille tradition et, a fortiori, à l'égard de ceux qui ne sont pas dans les affaires.

Cette agressivité est mal ressentie par les cadres du privé, la grande majorité des travailleurs indépendants... et les agents des administrations publiques conduits à l'amertume, au découragement dans les meilleurs des cas, parfois à la jalousie ou à la convoitise.

Or les nouveaux zélés de l'"entreprise", devenue vache sacrée du XX^e siècle finissant, s'accrochent farouchement au mythe d'une administration qui ne conserverait son prestige, ancien et réel, qu'en préservant des habitudes surannées et en écartant des solutions concurrentielles, à l'évidence bénéfiques, dans des secteurs tels que l'Université, la recherche, les télécommunications, voire au moins par partie la protection sociale.

Le décentralisation, si belle du temps de la tutelle, s'est accompagnée parfois de doubles emplois, de gaspillages, de dépenses de prestige, d'abus divers. Minc évoque avec une cruelle netteté les "barèmes" des dessous de table ou commissions en vigueur pour l'obtention d'autorisations de grandes surfaces ou de marchés publics, pratiques qui sont autant de manquements à l'éthique que d'infractions à la loi du marché.

Les grands acheteurs des chaînes de distribution, ou de "centrales", les négociateurs des marchés à l'exportation dans certains pays, ceux qui contractent avec les

pouvoirs publics ou les entreprises publiques etc, cèdent parfois eux aussi aux mêmes tentations.

Grave problème qui déjà révèle la nécessité d'une forte structure de Droit ! Le marché, merveilleux instrument, exige une armure de Droit et une cote de mailles, la Vertu ou la Morale.

Minc est évidemment favorable au futur marché européen mais il souligne la minutie des réglementations de la Communauté, sa méfiance envers le secteur public bien que, tout comme la France, elle soit désarmée en matière de contrôles et de sanctions. Il est très pessimiste quant aux chances de découvrir les irrégularités pour les marchandises ou d'éviter des évasions fiscales pour les placements mobiliers, voire fonciers.

Partisan de l'économie de marché et souhaitant que la société tout entière devienne société de marché, Minc a la nostalgie des organes juridictionnels puissants et respectés dont les Etats-Unis ont su se doter, mais qui font défaut à la France comme à la Communauté.

Il rend toutefois hommage à la remarquable évolution du Conseil Constitutionnel, à l'extension, sous la pression des "affaires", du rôle de la Commission des opérations de Bourses (COB) et à la création, en place d'un comité administratif, d'une véritable institution juridictionnelle, le Conseil de la concurrence, qui a les moyens de sanctionner lourdement.

Nous sommes sur le bon chemin mais encore loin du but.

Saluons de toute manière l'émouvant appel de Minc au *Droit* et à ses innovations jurisprudentielles, ce qu'il appelle "*Le Droit accoucheur*".

La cause des excès qui gâchent le développement de l'économie du marché, il faut, selon A. Minc, la trouver dans la disparition des contrepoids traditionnels : les Eglises (sans oublier que la religion dominante en France ne prônait guère l'éthique du profit), les Syndicats affaiblis et en régression, l'Ecole en retard d'une ou plusieurs réformes et qui, à la différence des "business schools", n'enseigne pas encore la "business ethic". Par ailleurs, dans la haute fonction publique, ces grands commis qui ont reconstruit la France après la guerre ont été remplacés par des générations formées au moule unique de l'ENA où l'on apprend à décider du bonheur des autres en toutes choses sans avoir subi l'épreuve de la vie et la sanction de la réussite.

Au surplus, la "culture d'entreprise" n'est pas telle, en tout cas pas tellement généralisée, qu'elle puisse sécréter aisément elle-même ses propres limites, le "non licet".

Alors les remèdes ? Crânement et aux côtés d'un surplus de Droit, Alain Minc ne propose guère de moyen technique, sinon le recours à l'impôt sur le capital, de nos jours aussi nécessaire que le fut voici cent ans l'impôt sur le revenu.

Il se borne essentiellement à prêcher le retour à la Vertu, se défendant de donner à ce mot la conception un

peu frileuse et étriquée de l'époque victorienne. Il veut le retour à une morale, une éthique de l'argent que les USA ont parfaitement conservées.

Mais je crains que les vues d'Alain Minc ne pèchent par excès d'idéalisme, non que je doute de la vertu de nos anciens mais parce que peu nombreux étaient les marchands et les manufacturiers.

Certes de notables exceptions existent dans certaines régions, souvent chez des minorités et des populations de religion réformée.

Bien qu'on ait battu en brèche à cet égard les théories de Max Weber elles se vérifient bien souvent et j'ai gardé le souvenir de l'enseignement à Sciences Politiques du grand André Siegfried qui développait ces thèses.

Par quelle démarche pratique pourrons nous atteindre le modèle schumpétérien, mélange de marché, de vertu et d'ambition ?

N'étant pas héritiers des puritains ou des piétistes nous aurons quelque peine.

Nous lirons tout de même les admirables écrits de Benjamin Franklin "*Advice to a young tradesman*" et "*Necessary hint to these that would be rich*" !

Je ne voudrais nullement par une facile ironie masquer mon admiration pour la pensée et le talent d'Alain Minc. Je me permettrai par contre quelques remarques.

Alain Minc s'exprime comme le porte-parole d'une catégorie sociale éminente mais restreinte, celle des grands cadres du privé, épris de rigueur et soucieux de la préserver tout en côtoyant les abus qu'il dénonce. Il revendique pour eux une meilleure part. Il est vrai que plus on a l'occasion de contempler l'argent-roi, plus on s'en indigne (remarque qui devrait d'ailleurs suffire à provoquer des réflexes de pudeur chez les arrogants). Le point de vue de Minc ne concerne donc guère la masse des Français.

Cédant en outre au manichéisme qui, depuis 1945,

distingue salariés et non salariés, il adopte à tort cette terminologie et ce critère, fondés sur l'aberrante distinction de l'Art. 1710 du Code Civil : car il y a des salariés opulents, et des membres de professions libérales (jeunes médecins, avocats, infirmières) qui gagnent vingt ou trente fois moins.

Et le livre n'offre guère d'espoir à ceux des salariés qui débutent au SMIC avec la perspective peu exaltante, au terme de leur "carrière", de ne guère s'élever au-dessus de ce seuil. Ni à la foule de travailleurs indépendants, artisans, membres des professions libérales qui, toujours dans les débuts et parfois toute leur vie professionnelle, subissent un sort moins enviable que celui des hauts cadres, objet de la sollicitude de Minc, et avec des gains moindres et plus aléatoires, une protection sociale plus étriquée et de plus chiches retraites.

En ce qui concerne la Sécurité Sociale l'appel à la solidarité générale peut se concevoir mais à condition qu'à ressources égales les cotisations et les prestations soient égales pour tous.

Reste l'impôt sur le capital. Entièrement d'accord avec ce que prône Minc, j'eus aimé qu'il formulât des propositions plus précises d'unification ou de cumul de cet impôt avec la taxe foncière, les droits d'enregistrement et les droits de succession.

Ne convenait-il pas enfin qu'il se prononçât sur la vraie question. Si l'on veut, à l'image de la Suisse et d'autres pays, un grand impôt égalisateur et redistributeur, il faut lui enlever le caractère revancharde et discriminatoire des lois de 1981 et 1988.

La justice sociale est toujours nécessaire. Elle doit pouvoir être revendiquée par tous, même par ceux qu'il plaît aux démagogues de qualifier de riches et qui ont su, le plus souvent, garder "l'argent sage".

Jean GOUJON

Ed. Grasset

● La roue de la Fortune (Souvenirs d'un financier) de Pierre MOUSSA

Pierre Moussa s'était tôt fait connaître, entre 1957 (il avait à peine plus de trente-cinq ans) et 1965, de ceux qui s'intéressaient au Tiers-Monde par une série d'ouvrages, devenus des classiques, sur "les nations prolétaires". Ses livres étaient riches de l'expérience acquise par cet inspecteur des finances qui avait consacré près de dix années aux pays en voie de développement, en qualité successivement de directeur du cabinet de Robert Buron, ministre de la France d'Outre-Mer, de directeur des affaires économiques et du plan de ce ministère, de directeur du département "Afrique" de la Banque Mondiale à Washington. Mais, comme le veulent désormais les usages de notre temps, il fallut un événement médiatique

auquel le pouvoir voulut un temps attacher un parfum de scandale pour conférer à Pierre Moussa une notoriété grand public : en l'espèce, le violent conflit qui, en 1981, l'opposa aux nouvelles autorités socialistes à l'occasion de la nationalisation de Paribas, la célèbre banque d'affaires dont il était alors le président, entraînant sa démission, une période d'incessantes vexations l'obligeant à quitter son domicile pour se réfugier chez des amis, enfin un procès conclu en 1983 par son acquittement.

Et, tout normalement, le lecteur attend en premier lieu du principal intéressé l'exposé en défense - ou accusateur - des péripéties de ce combat qui, en son temps,

défraya la chronique. Il ne sera pas déçu. Comment expliquer la virulence des attaques dont fut l'objet ce membre éminent de l'establishment financier, au faite de sa réputation et de sa carrière, qui avait été MRP, puis mendésiste, qui était, à la veille de cet affrontement, estimé - et familier - de nombreuses éminences socialistes ? Certes (il n'en fait pas mystère) il n'avait pas en 1981 voté pour François Mitterrand, mais à l'encontre (pp. 227-228) de quelques-uns de ceux qui, le moment venu, participèrent à l'hallali et le contraignirent à la démission, il reconnaissait depuis longtemps à cet homme politique l'étoffe d'un homme d'Etat. Bon connaisseur du Tiers-Monde, Pierre Moussa voyait notamment en lui l'une des trois personnalités - avec Gaston Defferre et le général de Gaulle - à qui nous devons, en dépit d'un contexte à l'origine défavorable et lourd de menaces, le processus pacifique - et, somme toute, dans un premier temps, réussi - de décolonisation de l'Afrique Noire.

Sur le fond - et, semble-t-il, beaucoup de socialistes informés et responsables sont arrivés aujourd'hui à la même conclusion - Pierre Moussa démontre avec talent combien grossière fut l'erreur technique de la nationalisation des banques d'affaires. Il souligne que les mesures qu'il avait cru devoir prendre, dans l'intérêt du groupe qu'il présidait et de ses filiales, pour mettre certaines de ses participations étrangères à l'abri d'une nationalisation qu'il avait cru pouvoir un temps éviter - ou, au pire, très strictement limiter - n'étaient alors en rien contraires à la loi. "Qui dit que le citoyen doit respecter les futures lois ? Qu'il doit nécessairement faire ce que le gouvernement veut ?" (pp. 221-222). De fait, le procès intenté à Pierre Moussa ne retint pas longtemps ce chef d'accusation, sans fondement légal, pour s'en tenir à une ancienne affaire d'infraction à la législation sur les changes mettant en cause certains services et agents de Paribas - ce qui, pour l'un de ces derniers, eut des conséquences tragiques.

Au passage ce récit nous vaut quelques tableaux et portraits, vivement enlevés, des scènes et des protagonistes (ministres ou hommes d'affaires) de cette longue bataille, traversés parfois de l'éclair d'une phrase assassine sur les hommes ou les choses. Celle-ci, par exemple, à propos de l'opinion, largement répandue dans les milieux d'affaires en 1981 (et partagée par Pierre Moussa) d'une probable victoire de Giscard à l'élection présidentielle. "Giscard avait prodigieusement agacé les Français, mais, somme toute, sa gestion avait été satisfaisante. Et le Programme commun de la gauche était si caricaturalement déraisonnable, démagogique, portant si fortement la marque du jusqu'aboutisme communiste..."

Mais l'intérêt du livre de Pierre Moussa ne se limite pas à un plaidoyer convaincant. "La Roue de la Fortune", ce sont les souvenirs de toute une vie, et des réflexions suggérées par les expériences vécues au sein de la haute fonction publique ou d'établissements financiers à vocation internationale, voire par l'approche épi-

sodique d'événements appartenant à l'Histoire.

D'une plume alerte, souvent teintée d'humour, il réveille les aspirations, les enchantements, les émois, les doutes de l'enfance et de l'adolescence, les heures de tension et de joie de la préparation et de la réussite des grands concours (Ecole Normale Supérieure, agrégation de lettres, inspection des finances), les déceptions et les incertitudes des débuts de carrière. Ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, appartiennent à la même génération, ont approché aussi quelques-uns des universitaires - d'une stature exceptionnelle - ou des hauts fonctionnaires - souvent peu conformistes - rencontrés par le jeune Pierre Moussa, admireront que des traits aussi rapides évoquent avec tant d'efficacité et de justesse mentalités et les personnages de ce temps-là. "Ma mère haïssait le mot profit. N'emploie jamais ce mot... c'est vulgaire" (p. 11). Cette famille chrétienne n'en était pas moins hostile à Léon Blum, "celui qui dévalue, celui qui veut faire travailler moins" (p. 11). Personne n'aurait voulu manquer les cours en Sorbonne du latiniste Jean Bayet ou de l'helléniste Fernand Chapouthier ; c'était une fête pour l'intelligence - et pas seulement - de fréquenter des maîtres tels que Gabriel Le Bras, François Perroux et tant d'autres. Malgré beaucoup de tentatives d'explication, et la part de vérité qu'elles contiennent, le mystère de l'apparition et de la domination du nazisme au sein d'un pays aussi culturellement développé que l'Allemagne n'est toujours pas complètement élucidé. Mais pourquoi ne s'interrogerait-on pas aussi sur celui, non moins étrange, dans la France de la même époque, de la coexistence d'un épanouissement exceptionnel dans presque tous les domaines de la science, de la pensée, de l'art, et de "performances" en économie et, plus encore, en politique comptant parmi les plus médiocres et les plus désastreuses de notre histoire ?

Quoique heurté, fait d'avancées et de reculs, et même s'il n'a pas corrigé toutes nos imperfections, le redressement, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a été, sur ces deux derniers points, indiscutable. Et c'est l'un des intérêts du livre de Pierre Moussa que de nous donner à voir de l'intérieur - tout au moins dans les limites du champ de vision des postes privilégiés d'observation et de responsabilité qu'il a occupés - les modalités concrètes de fonctionnement de la haute fonction publique, de Paribas ou de Pallas, groupe financier international fondé ex nihilo par l'auteur, à 60 ans, après sa mise à l'écart de Paribas. Pour leur pertinence et leur clarté, on ne peut que vivement recommander la lecture des développements consacrés au rôle et à l'originalité des banques d'affaires, à l'évolution la plus récente des techniques financières, aux problèmes rencontrés dans la fondation, les choix de stratégie et de management d'une société financière internationale. Même si l'on demeure réticent à la mode quelque peu envahissante des livres-interview, force est d'admettre que les chapitres conçus sous cette forme pour répondre à des questions telles que "la nationalisation est-elle nuisible ?" ou "l'hypertrophie du financier est-elle malsaine ?" sont particulièrement réussis, au point que tout homme se voulant informé ne

saurait se dispenser de leur lecture. C'est que l'interviewer n'étant autre qu'Erick Arnoult, magistrat appartenant au Conseil d'Etat, longtemps chargé de mission auprès de François Mitterrand à l'Elysée (et - faut-il le rappeler ? - auteur, sous le nom d'Erik Orsenna du roman à succès, "l'Exposition coloniale), on bénéficie en l'occurrence - circonstance rarissime - d'un vrai dialogue. Au surplus - mais l'observation vaut aussi pour d'autres chapitres - le débat ne se limite pas au technique, mais prend en compte les dimensions politique et même éthique des problèmes, apportant ainsi de précieux éléments de réponse à tous ceux qui, de plus en plus nombreux et dans tous les milieux, s'interrogent sur ce que devraient être aujourd'hui le rôle de l'Etat, l'étendue de la réglementation, la déontologie des affaires et des relations entre le pouvoir politique et les entreprises...

Mais que se dissipent vos craintes de dissertations ennuyeuses et abstraites sur ces graves sujets ! Tout au long du livre de cet ancien normalien, sont présents les nuances, le sourire, le souci du détail significatif, "la patte" de l'humaniste qui avoue au passage sa vocation rentrée d'homme d'écriture. Après avoir confessé l'exaltation ressentie en 1950 lors de sa première entrée dans un cabinet ministériel "Je travaille pour la France, je suis un des gérants de l'intérêt général !... L'ivresse..." (p. 50), il recommande néanmoins (p. 200) : "au nom de l'intérêt général... de ne pas donner trop de pouvoirs aux jeunes surdoués de l'administration". Il observe avec curiosité, chaque fois que l'occasion lui en est procurée, l'Histoire en train de se faire et les hommes politiques qu'il côtoie, mais il ne s'interdit pas, le cas échéant, même à l'égard de ceux qu'il estime le plus, de le faire d'un œil ironique et amusé. Ainsi, Mendès-France répondant en 1954 à Robert Buron, son ministre de la France d'Outre-Mer, qui cherchait en vain à l'entretenir des réformes à faire dans nos colonies africaines : "Ecoute, j'ai déjà sur les bras l'Indochine, la Tunisie, l'Europe, l'économie... S'il

te plait, arrange-toi pour ne pas me créer d'histoires en Afrique noire !" (p. 56). Ou Georges Pompidou, lors d'un dîner, le 6 mai 1958, affirmant à P. Moussa, pour qui seul de Gaulle paraissait en mesure de régler l'affaire algérienne, : "Vous vous trompez complètement. De Gaulle ne reviendra jamais... Ce qui compte pour lui aujourd'hui, c'est sa silhouette historique"(1). Du moins Buron devra-t-il à ce dîner - et à Pompidou - de devenir quelques jours plus tard, ministre du général, qui cherchait "un MRP d'esprit suffisamment indépendant" (pp. 115-116).

En définitive, même si l'auteur ne fait pas mystère de ses préférences, ne cherchez pas dans ce livre la défense et l'illustration d'une théorie économique, encore moins celles d'une politique ou d'une philosophie, mission qu'à aucun moment l'auteur ne s'est assignée. Mais ceux qui auraient cette ambition seraient bien avisés de ne pas négliger le témoignage d'un "initié" lucide et sincère sur quelques-unes des réalités économiques et financières de notre temps.

Jean AUBRY

Ed. Fayard, (août 1989)

(1) N'en déduisons pas trop vite que Georges Pompidou n'avait pas le don de prophétie. Il cultivait en tout cas celui de prudence. Pierre Moussa, en mai 1958, ou même à l'époque de la rédaction de son livre, ignorait ce qu'a révélé le colloque consacré, fin 1989, au Président disparu. Celui-ci s'opposait, depuis avril 1958, à l'activisme des collaborateurs du général de Gaulle, pressés de le voir revenir au pouvoir : craignant une "méchante aventure", il récitait à O. Guichard ces deux vers d'Horace :

"Et quand la Renommée a passé l'ordinaire
Si l'on ne veut déchoir, il ne faut plus rien faire"

ce qui ne l'empêcha pas de contribuer, avec l'efficacité que l'on sait, au succès de l'opération, après que le général eût pris sa décision.

● Les émerveillements de Jean ONIMUS

Voici, et c'est si rare, un livre qui ne ressemble à aucun autre. L'âge venu mais la fraîcheur d'âme intacte, l'écrivain tresse la gerbe de ses souvenirs et de ses émotions autour des réalités essentielles : la lumière et la nuit, l'eau et le feu, l'arbre et la montagne, le plus modeste des jardins... Démarche qui pourrait faire penser à celle d'un Bachelard. Pourtant ce philosophe proposait un décryptage méthodique de l'imaginaire, tandis qu'Onimus s'abandonne - sans nulle préoccupation de système - aux émerveillements ressentis par les poètes dignes de ce nom et qu'il éprouve lui-même, devant la mystérieuse splendeur de l'élémentaire.

Le titre le dit : il ne s'agit pas d'interpréter, à peine de comprendre, simplement de s'étonner sans fin en contemplant ce qui est le plus indicible parce qu'apparemment le plus banal. "Quand je rencontre le concret et

qu'il m'émerveille, ce n'est pas la pensée seule qui est en jeu, c'est ma vie tout entière qui s'émeut et entre en résonance" (p. 223). Le quotidien, l'environnement toujours semblable et toujours nouveau, ont mis en branle l'imaginaire humain depuis que le premier de nos ancêtres fut fasciné par le premier coucher de soleil. Les mythes fondamentaux, les métaphores primordiales et l'inépuisable trésor de la symbolique religieuse ou profane procèdent sans exception de cette capacité de voir les choses habituelles comme si elles apparaissaient à chaque instant pour l'unique fois.

Les créateurs et l'inconscient collectif se rejoignent par cette identique inspiration, la gravant ensuite dans l'or du verbe. Mais le plus fruste des hommes peut avoir la même capacité, pour autant qu'il ne la laisse pas obnubiliser sous l'accoutumance blasée ou l'accaparement utili-

taire. Raisonner, fabriquer, conquérir, c'est en quelque manière se fermer au monde.

Or il se trouve que la science et la technique au sein desquelles nous baignons (et dont l'auteur sait d'ailleurs reconnaître le prix), en permettant à l'homme moderne d'accroître presque indéfiniment et mécaniquement ses performances, ont eu pour effet de tarir peu à peu chez lui la source de l'émerveillement. Rien ne l'émeut parce que rien ne le surprend plus. C'est précisément contre quoi s'insurge ce livre dont le propos est d'être un manuel pratique du contact avec le concret, un décapant de l'œil, un tonique du cœur, un régénérateur de la pensée globale.

Pour y parvenir aucune démarche ne saurait être plus sûre que de suivre les traces des grands émerveillés de tous les temps et de toutes les civilisations. L'immense et subtile culture d'Onimus y procède à *merveille*, rapprochant les œuvres sans les confondre, débusquant à chaque détour la citation précieuse ou le rapprochement éclairant, sans que pèse jamais une érudition informée par la sensibilité. Ces pages peuvent être lues comme une anthologie quasi universelle de l'image sous sa forme pourrait-on dire naissante et, par là, plus chargée de sens que tout autre figure discursive.

Le lecteur se laissera conduire - non pas passivement mais en étant réveillé presque à chaque ligne par des rencontres aussi nécessaires qu'inattendues - au gré de confrontations qui évitent de se perdre dans la démonstration. Fuyant le dogmatisme, Onimus sait parfaitement montrer l'ambivalence des représentations fondamentales : le soleil aveugle autant qu'il éclaire, la flamme brûle pour régénérer, l'eau coule mais aussi engloutit, la montagne écrase et élève à la fois. Et quel plaisir savoureux de sauter d'un Arabe du 9^e siècle au plus contempo-

rain des poètes, des pères de l'Eglise à un fulgurant imprécateur, du tonnerre des grands voyants à l'anonymat de la sagesse des nations ! N'y aurait-il ici que ce guide et cet incitateur de lecture, cela justifierait amplement la composition d'un tel *vade mecum*, si peu académique parce qu'il est à lui seul une académie idéale.

Après avoir parcouru cet itinéraire que l'on peut qualifier d'initiatique, chacun voudra le prolonger en mettant à l'épreuve ses propres capacités d'émerveillement, révélées ou renouvelées. L'auteur nous en donne l'exemple : au troisième tiers de l'ouvrage, sans rupture mais très ouvertement, le ton change, la confiance se fait plus vibrante et intime. Ce n'est plus tant le brillant introducteur à la poésie universelle qui parle, qu'un maître de mas au pied de ses oliviers : Jean Onimus sans intermédiaire.

Les pages exquis, mais aussi étonnamment informées des données agricoles, qu'il consacre à son propre jardin, prolongent celles qui ont précédé en leur ajoutant le poids de l'expérience terrienne. Cette partie est une œuvre presque autonome, dont peu d'hommes de cabinet seraient capables. L'authenticité qui s'y découvre pudiquement émeut peut-être encore davantage que l'ensemble du livre a charmé.

Gens d'aujourd'hui, gavés de trop et de pas assez, ne manquez pas de placer ces *Essais* d'un nouveau genre à votre chevet. Jour après jour, quand vous écrasera la folie du monde, tâchez, tâchons, de les mettre en pratique. Celui qui en aura assimilé la substance ne sera plus tout à fait le même.

Bernard VOYENNE

Essais sur l'émerveillement, par Jean ONIMUS, Presses Universitaires de France, Coll. "PUF écriture", 1990, 230 p., 148 F.

● Le Père Gaston Fessard, un jésuite au temps du "Prince esclave"

Le père Gaston Fessard est aujourd'hui bien oublié, en dehors de quelques cercles restreints. Pourtant ce jésuite, résistant de la première heure, avait su armer les chrétiens contre la collaboration avec le nazisme et contre l'esprit de soumission. C'est lui qui, en 1941, jeta à la conscience nationale le cri fameux : "*France, prends garde de perdre ton âme !*" Par la suite, il sut aussi opposer au communisme les plus forts arguments philosophiques et théologiques à un moment où tant de croyants généreux se laissaient séduire par le marxisme, se laissant aller à la connivence avec une idéologie en totale opposition avec le christianisme. Honni des progressistes (il était trop lucide pour accepter une quelconque théologie de la libération), sa mort en 1978 et ses écrits furent recouverts par le silence. Mais les grands écrits ne s'effacent jamais dans l'oubli définitif : tôt ou tard, ils refont surface tant l'homme a besoin de guides spirituels. Et l'historien ne peut que constater avec un mélange d'amusement et d'émotion qu'un recueil de

textes, parmi les plus forts, de Gaston Fessard, paraît précisément en 1989, l'année de l'effondrement du Mur de Berlin, symbole de ce qu'il a toute sa vie combattu au nom du Christ : le totalitarisme, l'écrasement de l'esprit, l'asservissement de la personne humaine.

Huit écrits du père Fessard ont été rassemblés par Jacques Prévotat, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Paris XII-Crétail, qui les accompagne d'une présentation remarquable par la rigueur et l'ampleur des informations. Grâce à lui, "une pensée qui appartient au patrimoine spirituel de la France" est portée à la connaissance du plus grand nombre.

Ces écrits sont ceux du temps de l'occupation. Ils ont été préparés par toute une réflexion dans les années 1930 sur les totalitarismes, qui a donné naissance à deux ouvrages majeurs : l'admirable *Pax nostra. Examen de conscience internationale*, paru en 1936, et *La main ten-*

due, le dialogue catholique-communiste est-il possible ?, de 1937. Avec une rare et implacable lucidité, il analyse, autant comme philosophe que comme théologien, le nazisme et le communisme, deux idéologies fausses et nuisibles, proposant une réflexion sur les principes comme sur l'action à mener au quotidien. Il faisait partie de ces catholiques lucides et intellectuellement bien armés pour lire les événements de juin 1940 avec l'esprit de ceux qui, déjà en 1938, avaient refusé Munich.

Il fut vite convaincu qu'il fallait combattre le nazisme pour éviter "l'asservissement de l'âme même de la France", écrit-il dans le texte le plus connu reproduit par Jacques Prévotat, celui dont le cri final devint un titre retentissant : "France, prends garde de perdre ton âme", (premier numéro, en novembre 1941, des *Cahiers du Témoignage Chrétien*) : ce texte reste encore aujourd'hui l'une des meilleures réfutations du nazisme à travers le démontage systématique de sa doctrine et de ses méthodes de propagande.

Gaston Fessard, résistant qui a su prendre ses responsabilités et ses risques personnels, apparaît avant tout, à travers ces documents, comme un théologien, ou mieux encore comme un directeur de conscience. Il donne à ses lecteurs des points de repère, il rappelle des principes qui doivent aider chacun à faire son examen de conscience, à faire son propre choix en connaissance de cause ; il indique, note Jacques Prévotat dans l'introduction, "les limites entre lesquelles se situent nécessairement les choix de la conscience catholique". Il analyse, décortique, les idéologies, les événements, les comportements. Ses écrits sont donc longs, méthodiques, car il avance toujours pas à pas, avec de multiples précautions ; ils sont souvent lourds, parfois même un peu fastidieux, mais toujours d'une grande profondeur. Ils répondent à la volonté de l'auteur non de donner des directives, ou d'avancer son exemple personnel, mais de livrer les éléments du dossier, à partir duquel le lecteur doit se déterminer en conscience. Remarquable par exemple, est la problématique du "Prince esclave" exposée dans le fameux tract de la fin de l'été 1942, résumé en six pages et demie d'un texte de 110 pages remis en octobre 1942 au cardinal Suhard, archevêque de Paris. Il s'agissait de

répondre aux problèmes de conscience soulevés pour les catholiques français par la présence du gouvernement de Vichy, même si, à partir de 1942, les choix devaient être plus faciles, car "Le Prince esclave devenait de moins en moins prince, de plus en plus esclave".

Mérite aussi d'être mentionné un écrit du 27 décembre 1940, publié dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux* dirigé par Stanislas Fumet, héritier de *Temps présent*, interrompu en juin 1940 et de *Sept*. Des passages avaient cependant été supprimés par la censure. Intitulé "Custos, quid de nocte ?", y domine le souffle de l'espérance chrétienne.

Mais ces écrits ne sont-ils pas très marqués par le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent ? Ou bien ont-ils une valeur intemporelle, peuvent-ils encore servir de grille de lecture des événements contemporains ? Pour répondre à ces questions, il suffit de se reporter à "France, prends garde de perdre ton âme" : "il ne faut jamais donner le spectacle de chrétiens qui, pour se sauver, pactisent avec les ennemis de Jésus. C'est donner à ceux-ci plus d'audace et les moyens de continuer leur besogne de mort". Que l'on se tourne vers l'empire soviétique, l'Europe centrale ou les déserts d'Arabie, le père Fessard est là pour aider à analyser, à comprendre, à agir. Cette observation est vraie aussi si l'on observe nos frontières intérieures : celles d'un pays où s'affirment au grand jour, sans plus de complexes, les idées de discrimination et d'exclusion, voire d'élimination des faibles ; où la seule valeur sociale est l'argent ; où se creuse le fossé entre le peuple et ses dirigeants, où l'on voit réapparaître de faux prophètes faisant appel aux instincts les plus vils de l'homme, et un néo-paganisme dont l'objectif est de détruire la civilisation judéo-chrétienne en réduisant à néant l'enseignement de la Bible. "Il y a des moments où il ne faut pas céder", disait encore Gaston Fessard. Qui peut croire que ce n'est pas actuel ?

Jean-Dominique DURAND

Gaston FESSARD, Au temps du Prince esclave. Ecrits clandestins 1940-1945. Présentation et notes de Jacques Prévotat, Limoges, Critérim, 1989, 264 p.

● "Réponses aux questions" du Père Daniel FOUCHER

Sans doute est-ce là le titre d'une "collection" d'ouvrages dûs au père Foucher, prêtre parisien. Chacun d'eux mériterait une critique particulière. Il ne s'agit pas de nous livrer, ici, au moindre exercice de ce genre.

Mais, au fait combien sont-ils nos contemporains à se poser des questions ? Surtout celles qui intéressent, non pas leur avenir matériel, au demeurant parfaitement respectable, mais celui de leur destinée et d'un au-delà que les progrès scientifiques ne parviennent pas à dissimuler. La raison est-elle devenue rationalisme sans espoir et la

science, idolâtrie ? La curiosité de leur esprit ou l'inquiétude de leur cœur n'ont cependant pas fini de les tourmenter.

Lorsque Daniel Foucher parle du "Mystère des Commencements" ; qu'il étudie "Le mystère du mal" ; le problème des relations et des racines communes entre "Les Juifs, les Chrétiens et les Autres" ; "du Dieu qui est Esprit à l'Esprit qui est Dieu" ; s'il demande : "l'Amour humain a-t-il un sens ?" ne cherche-t-il pas à répondre à

d'inéluctables questions.

Pour en terminer avec cette liste, qui n'est pas exhaustive, nous citerons un livre à paraître prochainement : "Est-ce que toutes les religions se valent ?"

Jusqu'à présent Daniel Foucher a publié vingt-deux ouvrages dont chacun propose une réponse, apporte une lumière dont une lectrice, agrégée de philosophie, n'hésite pas à dire, à propos de ce livre "Dieu seul est humain", qu'"il constitue un riche apport pour notre temps" - ce temps où se bousculent l'impatience, l'ignorance, mais aussi l'orgueilleuse prétention à régler la vie suivant des schémas où à partir d'idéologies que leurs

inventeurs prétendent nouveaux, alors qu'ils ne sont souvent que la triste expression de leur incompetence. D'autre veut apprendre et savoir en recourant à la vraie sagesse. C'est à satisfaire leur exigence que travaille le père Foucher.

Jean TEITGEN

Collection "Réponses aux questions" de Daniel FOUCHER.

Pour se procurer ces livres, s'adresser soit à son libraire habituel soit par la poste à : "Association Espérance et Bonne Nouvelle", 14 rue des Boërs, 44000 Nantes.

LES CÈDRES QU'ON ABAT

Les cèdres du Liban appartiennent à notre héritage culturel et à notre patrimoine spirituel. Le poète de la "chute d'un ange" a entendu l'hymne d'adoration que fait monter vers Dieu le chœur des cèdres du Liban, eux qui "respirent sans lèvres et contemplent sans yeux". Comme une extase de la nature vers son créateur, dans un souffle et un regard également mystérieux. Et le psalmiste, pour symboliser l'extrême d'une puissance terrifiante, dit qu'elle serait capable de fracasser les cèdres du Liban. Ces cèdres auxquels les Français, du moins ceux qui gardent mémoire et honneur, ne peuvent penser aujourd'hui sans un déchirement d'esprit et de cœur.

En 1250, de Saint Jean d'Acre, le roi Louis IX promettait solennellement, en son nom et au nom de tous ses successeurs, la protection de la France aux maronites du Liban qu'elle ne cesserait de considérer comme ses propres fils. Je ne doute pas que le président de la République qui a un sens charnel de la France, et de la longueur et profondeur de son histoire, ne se sente tenu par les engagements de son prédécesseur communément connu sous le nom de saint Louis. François Mitterrand n'a-t-il pas écrit : "Il ne faut pas que le Liban soit le remords de la France". Mot pourtant ambigu et douloureux, car, répété aujourd'hui, il semblerait que son auteur sente monter en lui la détresse de ce remords.

Si ce remords ne leur était pas présent, le président de la République et son gouvernement ne s'emploieraient pas, comme ils le font, à le tenir à bonne distance, à grand renfort d'arguties juridiques parfaitement rassurantes. Dans le dernier épisode qui a porté à son point culminant la tragédie libanaise, tout ne s'est-il pas passé légalement, pour la consolation des amis du droit ? En effet, le gouvernement Hraoui, présidé par un chrétien maronite, comme le veut la constitution libanaise, et signataire des accords de Taëf, est reconnu par la communauté internationale dont la France, dans les circonstances actuelles et en pleine crise du Golfe, ne saurait se permettre de faire

sécession en cédant à un sentimentalisme incongru. De plus, n'est-ce pas ce gouvernement légal, agissant sans doute en toute souveraineté, qui a demandé à l'armée syrienne, qu'il avait si opportunément sous la main, de l'aider à venir à bout d'un général obstiné dans la défense d'une cause perdue, et auquel, ce qui achève d'éloigner le remords, nous avons prodigué en vain les conseils de résignation à l'inéluctable ?

Hélas ! cette reconstruction abstraite et artificielle n'est pas sans un discret parfum d'hypocrisie. L'appel au grand frère syrien nous remet en mémoire tels appels, hongrois ou afghans, au grand frère russe. La mécanique est la même. L'appelé avait mis en place l'appelant qui aura une autre main sur la sienne lorsqu'il déclenchera le signal d'une mensongère demande de secours. La collaboration est une constante de ce siècle et nous l'avions conceptualisée, aux temps vichyssois, d'emblée et une fois pour toutes en faisant la théorie du prince esclave (1).

Pour mieux se laver les mains du malheur libanaise, on ne manquera pas de rappeler que par les déchirements entre communautés religieuses, et au-dedans de chaque communauté chrétienne ou musulmane, les Libanais ont été les artisans d'un destin toujours plus tragique. N'est-ce pas un président chrétien qui a introduit le loup syrien dans une bergerie imprudemment ouverte à tous les vents mauvais ? Sur les ruines d'un Etat qui n'existait plus que de nom ont fait surface les structures tenaces des féodalités traditionnelles. Chaque grande famille avait son fief et pouvait lever dans sa clientèle des milices armées pour, dans l'embrasement général, faire sa propre politique de prestige et de force. Féodalisme qui est à l'origine des subtilités et des complications que nous diuons orientales et qui est responsable des absurdes tueries d'une guerre civile permanente.

De cet enchevêtrement dont il a fini par tenir la plupart des fils, le maître de Damas a joué magistralement, et il a donné le coup de grâce au Liban en s'engageant du bon côté dans la crise du Golfe. Tout s'est passé comme si

le Liban était le pourboire discrètement glissé à la Syrie en remerciements d'une utile bénédiction arabe et musulmane donnée à l'opération "Bouclier du désert". D'où l'ironie d'une cruelle contradiction : nous n'admettons pas que le droit international soit violé au Koweït et nous supportons qu'il soit allègrement bafoué au Liban.

Ne nous hâtons pas de conclure que pour lever la contradiction, la France doit rapatrier ses soldats et ses marins en souhaitant bien du plaisir aux autres qui restent. Ce serait se résigner à la déroute générale du droit, et ce n'est pas au moment où une politique de fermeté commence à payer qu'il faut se laisser aller au laxisme et au défaitisme. Mais, si le droit est universel, la fermeté doit être indivisible. Nous ne pouvons abandonner le Liban et surtout ces Libanais chrétiens que l'occupant de leur patrie entend, par une politique terroriste, réduire à l'exil ou à un silence servile. Un abîme de souffrance que nous ne pouvons contourner en détournant la tête, nous interpelle directement et rudement.

Le président de la République a eu raison d'engager la France et sa personne face à la provocation de l'Irak, mais le voici qui parle frileusement et à mi-voix dans l'affaire libanaise, et ce discours en demi-teinte n'est, cette fois, pas à la hauteur de la circonstance historique. Certes, le général Aoun ne sera pas livré à la vengeance

des Syriens et de leurs collaborateurs, mais c'est là le degré minimum de l'honneur. La France doit faire plus et dénoncer, haut et clair, devant l'opinion mondiale et les instances internationales, le comportement d'un Etat qui, depuis toujours, en veut à l'indépendance du Liban et use de tous les moyens, même criminels, pour parvenir à ses fins. Qu'un patriote libanais se dresse au-dessus des luttes intestines, attisées de l'extérieur, et apparaisse comme le symbole et l'artisan possible de l'unité nationale, la mort convoquée par Damas frappe précipitamment à sa porte. "Les chênes qu'on abat", écrivait le survivant d'une grande génération littéraire, en portant un "toast funèbre" aux poètes disparus. C'est une autre forêt qu'il faudrait dévaster pour dire avec les mêmes mots la douleur du Liban. "Quel sinistre bruit font dans le crépuscule les cèdres qu'on abat sur le tombeau d'un peuple." Mais, dans cet Orient qui fut si fertile en miracles, il est des résurrections qui foudroient les soldats en armes veillant sur le mieux gardé des sépulcres.

Etienne BORNE
"La Croix" - 5/11/1990

(1) Voir dans le présent n° de France Forum la note de J.-D. Durand - "Le Père Gaston Fessard, un jésuite au temps du Prince esclave".

● Le fascisme, un totalitarisme à l'italienne, de Renzo De Felice

La note de lecture consacrée à cet ouvrage par Jean-Dominique Durand et parue dans le n° 261-262 (Mai-Juin 1990) de France-Forum a omis de préciser que le livre de Renzo De Felice a été publié, sous le titre ci-dessus indiqué, à Paris, en 1988, par les Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques (315 pp).

NOS AMIS DISPARUS

Plusieurs collaborateurs et amis de "France-Forum" ont disparu au cours de ces derniers mois.

Michel Guy, ancien Secrétaire d'Etat à la Culture, fondateur en 1972 du Festival d'Automne de Paris, Président de la Cinémathèque française, Vice-Président du Festival d'Avignon - Cet actif et moderne humaniste s'intéressait avec discernement à tous les aspects de la politique culturelle. Il mit sa vie au service de l'art et fut notamment un ardent défenseur de notre patrimoine monumental.

Eugène Descamps, ancien dirigeant national de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.), syndicaliste C.F.T.C., puis fondateur de la C.F.D.T. et Secrétaire général de cette organisation pendant des années décisives - Animateur exceptionnel et leader exemplaire du monde ouvrier, ferme et chaleureux, il a joué un rôle capital dans la vie sociale et syndicale de notre pays.

Georges Lavau, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, directeur de la "Revue française de Science Politique" - Universitaire éminent, rigoureux et passionné, il a exercé par sa manière d'être et d'enseigner, par ses articles et ses ouvrages une influence essentielle sur plusieurs générations d'étudiants et de chercheurs. La science politique lui doit beaucoup. Il participa à l'équipe d'"Esprit" et aux travaux du club Jean Moulin.

A ces personnalités qui ont toujours manifesté à l'égard de "France-Forum" une bienveillante sympathie, nous associons dans un souvenir ému la dévouée gestionnaire de la trésorerie de notre revue, Lucienne Bernardon - Militante du M.R.P., du Centre Démocrate, du C.D.S., elle avait pour notre action une amitié attentive, car, me disait-elle, elle y retrouvait les raisons qui avaient motivé l'engagement de sa vie. René Plantade, notre directeur-gérant, dont elle fut la collaboratrice au M.R.P., après avoir été celle d'André Colin, de Joseph Fontanet, de Jean Lecanuet, de Maurice-René Simonnet, et, ces derniers temps, celle d'André Fosset, apporte ici l'hommage de tous ses collègues de travail.

Henri Bourbon

Dès le premier numéro, Lucienne Bernardon participa à la vie de "France-Forum". Elle veilla toujours attentivement sur sa trésorerie. "Le respect des échéances, disait-elle, participe à la qualité de la revue". Son goût de l'exactitude et du travail achevé, sa fiabilité, lui valurent la confiance des intellectuels comme des politiques, même s'ils redoutaient parfois la rigueur de ses chiffres.

Celles et ceux qui, un temps, ont rencontré Lucienne Bernardon sur sa route ici-bas garderont d'elle bien des souvenirs personnels et se retrouveront dans l'amitié discrète et fidèle qu'elle a si généreusement partagée.

René Plantade

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous – Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris

Numéros spécimens gratuits sur demande

“ France-Forum ” est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9. rue Henri IV - LYON 2^e

LIBRAIRIE JULLIARD

229. Bd Saint-Germain - PARIS 7^e

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A. rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32. Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LA MAISON DE LA PRESSE

68. rue de la République - 69 LYON 2^e

LIBRAIRIE "DIALOGUES"

Square Mgr Roull - 29200 BREST

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30. rue Saint-Guillaume - PARIS 7^e

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M^{me} VIGOUROUX,
Hintere Gasse 35/1,
D. 7032 SINDELFINGEN

Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.

Directeur de la publication : **René Plantade** — Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2333
Composition et Impression : **Vienne Imprim'** — 23, quai Jean Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06
Photos : Roger-Viollet - Sygma/Guichard

leader chrétien sont assassinés, celui-ci avec toute sa famille, sans que les instances internationales, très occupées ailleurs, paraissent beaucoup s'émouvoir.

Le Liban, évidemment, est plus près de notre cœur que le Koweït. D'où, devant une scandaleuse différence de traitement, la tentation de tirer notre épingle d'un jeu falsifié et de nous replier sur l'Hexagone en faisant doctrine de "la France seule" comme nous y invitent nos nationalistes, qui ont toujours su habiller de tricolore les capitulations munichoises ou vichysoises. Ce n'est pas parce que la justice internationale est toujours plus ou moins boiteuse qu'il faut interrompre un combat pour le Droit, qui, s'il est poursuivi avec foi, peut donner sens à l'aventure humaine. De plus, en l'occurrence, on casserait une solidarité qui, surtout si elle est fortifiée et élargie, pourrait donner à réfléchir aux actuels et éventuels prédateurs. Si, grâce aux discordes dans le camp qui lui est opposé, le dictateur de Bagdad finissait par l'emporter, il faudrait désespérer d'un Droit, toujours idéal, mais partout sacrifié au fait accompli. La surenchère passionnellement moraliste d'un "tout ou rien" allège la conscience des justes et donne ses plus fortes chances aux entreprises de l'iniquité.

A l'heure où j'écris, les destins hésitent et tout est possible, même un embrasement général de tout le proche Orient. L'incendiaire est Saddam Hussein qui a rayé de la carte un Etat souverain, qui gère cyniquement son stock d'otages et s'en sert comme matériel humain pour les besoins de sa politique, tout en provoquant l'opinion et les foules arabes à un fanatisme anti-occidental. En attirant l'OLP dans son camp, il aggrave,

jusqu'aux frontières de l'insoluble, le conflit israélo-palestinien. Il compte sur la liberté d'opinion dans les démocraties et la noblesse des civilisations fatiguées pour, à la longue, parvenir à ses fins. Libérer unilatéralement et sélectivement les otages français témoigne d'un mépris insultant pour notre pays. Le dictateur qui a tactiquement lâché une partie de sa proie n'a certes pas été remercié. Ici encore, degré minimum de l'honneur. Saddam Hussein, qui a ses maîtres dans le plus noir de notre passé récent, ne laisse de choix aux bonnes volontés qui s'opposent à sa volonté de puissance qu'entre le soulagement d'une paix d'abandon et une guerre dont il leur ferait porter la responsabilité. En l'absence de fait nouveau, pourra-t-on éluder longtemps une telle alternative ?

Face aux bouleversements de toutes sortes qui secouent notre hémisphère et qui nous feraient croire que le XXI^e siècle a commencé avec une décennie d'avance, la France a une parole à dire et une action à mener. Certes, elle n'est pas absente, mais sa présence a quelque chose de flou et d'incertain. Nos agitations politiciennes et nos effervescences de rue offusquent notre vue et nous empêchent d'embrasser du regard et d'assumer un plus vaste monde, qui est aussi notre monde. Le Président de la République a visiblement le souci de ne pas faire manquer à la France les rendez-vous de l'Histoire, et il a pris des engagements qui devraient être sans repentance. Pourtant certains atternoissements sont préoccupants. Il flotte jusque dans les hautes sphères de l'Etat un certain esprit de démission qui n'est pas combattu avec assez d'énergie. Les demi-courages requièrent un supplément d'âme, c'est-à-dire de résolution.

Comme l'avait laissé prévoir Henri Bourbon dans son éditorial "Maintenir" (n° 256-257 de la Revue : octobre-décembre 1989), France-Forum a réuni en un Cahier spécial (n° 260) la série des trois études d'Etienne Borne - "La Déclaration des droits de l'homme, message et monument", "La religion et les religions révolutionnaires", "Un pouvoir sans Etat" - publiées dans ses numéros 250/251, 252/253 et 256/257 sous le titre général "Comprendre la Révolution", ainsi que les autres articles de notre ami consacrés à la Révolution française et parus dans le quotidien "La Croix" ou l'hebdomadaire "La France Catholique" à l'occasion du Bicentenaire.

Ce cahier sera envoyé, à titre gracieux, à ceux de nos abonnés qui en feront la demande.

Le droit, la guerre et la paix

par Étienne BORNE

Le Koweït, la Palestine, le Liban, occupés militairement par les troupes d'un plus puissant voisin en mal d'expansion. Le droit d'un peuple à disposer de lui-même à chaque fois violé. Et pourtant, quelle différence dans la manière dont les Etats nationaux et les instances internationales traitent de situations comparables ! Pour ne pas se confondre avec sa propre caricature, le droit doit être universel et requérir la même application en tous temps et en tous lieux. Or au Proche-Orient les balances sont faussées. Trois poids, trois mesures.

Que l'Irak envahisse le Koweït et l'O.N.U. fulmine une résolution immédiatement suivie d'effets. Une armada se déploie dans les eaux de la Mer Rouge et du Golfe Persique, avions et chars venus du Proche ou Lointain Occident peuplent les déserts de l'Arabie. On se prépare à la guerre et le blocus est déjà une arme de guerre. A l'égard d'Israël l'ONU avait bien formulé de bonnes résolutions, mais qui sont restées platoniques, et cette longue patience contraste avec la précipitation dont on a fait preuve lors de l'invasion du Koweït. Et la propagande de Bagdad trouve dans cette disproportion un bon argument pour sa mauvaise cause. Plus gravement l'armée syrienne a pu, après la chute du dernier bastion chrétien encore libre, étendre son empire sur presque tout le Liban, tandis que l'opinion mondiale restait indifférente et l'ONU muette. Il est vrai que la Syrie avait eu l'astuce de se ranger du bon côté dans la crise du Golfe, et, si elle se moque du droit au Liban, elle est prête à contribuer à la rétablir face à l'Irak. Hafez el Assad est devenu du coup un homme honorable. Il arrive qu'au moins dans l'immédiat, le machiavélisme paye.

De telles tribulations de l'idée de Droit parmi les complications du Proche-Orient posent des questions de fond au moraliste, pourvu qu'il consente à être un peu philosophe. Mais, nous autres Français, qui, depuis Descartes et la Déclaration des Droits de l'Homme, nous prévalons de notre sens de l'universel, nous sommes d'autant plus directement et durement interpellés que nous avons des liens particuliers avec des terres et des peuples qui, depuis longtemps, sont intégrés à notre mémoire nationale. Quoi qu'on pense de la politique actuelle de l'Etat hébreu, Jérusalem ne peut pas cesser d'être pour nous une source toujours renouvelée de culture et de spiritualité. De génération en génération les Libanais disaient "notre mère la France". Louis IX de France, depuis Saint Jean d'Acre en 1250, promettait solennellement aux chrétiens maronites la protection de

la Couronne française et il s'engageait en son nom et au nom de tous ses successeurs, pour la suite des siècles -quelles que soient par conséquent les têtes tour à tour couronnées. Six cents ans après Saint Louis, Napoléon III n'hésitait pas à faire débarquer un corps expéditionnaire pour sauver d'une menace génocide les chrétiens de la montagne libanaise. François Mitterrand, qui, par culture comme par instinct, a un sens profond des continuités historiques, comprend certainement que l'Etat républicain ne saurait se délier de l'antique serment qui, au surplus, a été récemment réitéré. Le Liban, indépendant et pluriculturel, qui fut la réussite d'un trop bref printemps, a été, à ses origines, une idée française.

Or, pendant quinze années d'une guerre civile, provoquée, attisée et manipulée de l'extérieur, la présence française, elle, allait s'exténuant et s'effaçant. Sous de beaux prétextes, dont celui de tenir la balance égale entre toutes les communautés, nous avons abandonné la chrétienté libanaise, livrée à des convoitises et des fanatismes qui lui déniaient le droit à l'existence. Dans la conjoncture actuelle nous paraissions prêts, sous certaines réserves, à faire au Koweït la guerre du Droit et nous ne mobilisons contre la force injuste qui triomphe au Liban qu'un modeste contingent de vœux pieux.

Sans doute la France, dans sa politique au Moyen Orient, est-elle fortement sollicitée par ses partenaires d'user d'un système de poids et mesures hautement sélectif, et elle n'arrive pas à dégager des positions proprement originales. L'ONU et Washington ne regardent pas de la même manière Bagdad et Damas ; et il faut bien tenir compte de ce contexte éprouvant. On comprend alors que François Mitterrand soit amené à parler un langage de fermeté à peine infléchi, à mesure que le temps passe, à l'égard de l'Irak, et doive se contenter d'un discours semi-complaisant qui, dans l'affaire libanaise, accorde à la Syrie le bénéfice d'une légalité douteuse et toute formelle.

Sans doute, nous ne livrerons pas le Général Aoun, qui risque d'apparaître dans l'histoire comme le dernier Libanais, à la vengeance de ses ennemis qui sont aussi ceux de l'indépendance libanaise. Tel est le degré minimum de l'honneur. Mais on est près de faire un "casus belli" des exactions irakiennes au Koweït, on réclame l'envoi d'une commission internationale d'enquête à Jérusalem après la fusillade de l'esplanade des mosquées, tandis qu'à Beyrouth des prisonniers de guerre et un